Nos 11-12 Juillet-Décembre 1927

REVUE

DE

LINGUISTIQUE ROMANE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Razze latine non esistono ; ..... esiste *la latinità*.

TOME III



PARIS (VIe)
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1927

SOMMAIRE

Les prochains numéros contiendront :

A. Alonso, Crónica de los estudios de Filología española (1914-1924) (*Conclusión*).
C. Battisti, Rassegna critica degli studi dialettali sul friulano (1919-1924).
V. Bertoldi, Voci arcaiche del gergo de'pescatori lungo il Mediterraneo.
— Innovazioni marginali nel gallico e nel latino sopravvissute nel romanzo.
O. Bloch, La norme dans les patois.
G. Bottiglioni, Studi Corsi.
Ch. Bruneau, Les parlers champenois anciens et modernes jusqu'à 1925 (Bibliographie critique).
F. Brunot, Anciens essais de délimitation des langues en France.
O. Dubský, Sur quelques constructions verbales dans les langues romanes de l'ancienne époque.
A. Griera, Les problèmes linguistiques du domaine catalan.
A. W. de Groot, Le latin vulgaire (chronique bibliographique).
E. Hoepffner, L'état actuel des études sur l'ancien provençal littéraire.
K. Jaberg, Über die Glaubwürdigkeit dialektologischer Materialsammlungen.
— Spreu, Staub und Pulver in den romanischen Sprachen.
J. Jud, Problèmes de géographie linguistique romane : 4) *clou* ; 5) *flairer*.
N. Maccarrone, Principi e metodi nella linguistica storica (a proposito di recenti pubblicazioni).
R. Menéndez Pidal, Origen del español antes de 1050.
Kr. Nyrop, *Folie*, maison de plaisance.
C. Pult, Le rhétique occidental (chronique rétrospective).
G. Rohlfs, Autochthone Griechen oder byzantinische Gräzität ?
A. Schiaffini, Alle origini della lingua letteraria italiana.
A. Steiger, La influencia del árabe en las lenguas románicas (crónica retrospectiva hasta 1925).
A. Terracher, Quelques aspects de la francisation des mots latins aux IXe-XIe siècles, à propos de IMPERIUM > *empire*.
— Questions d'histoire phonétique du français : 1) -sco > *-sc* ; 2) le passage de *ḷ* à *į* ; 3) nasalisation et dénasalisation.
B. Terracini, I problemi della dialettologia pedemontana.
M.-L. Wagner, La stratificazione del lessico sardo.

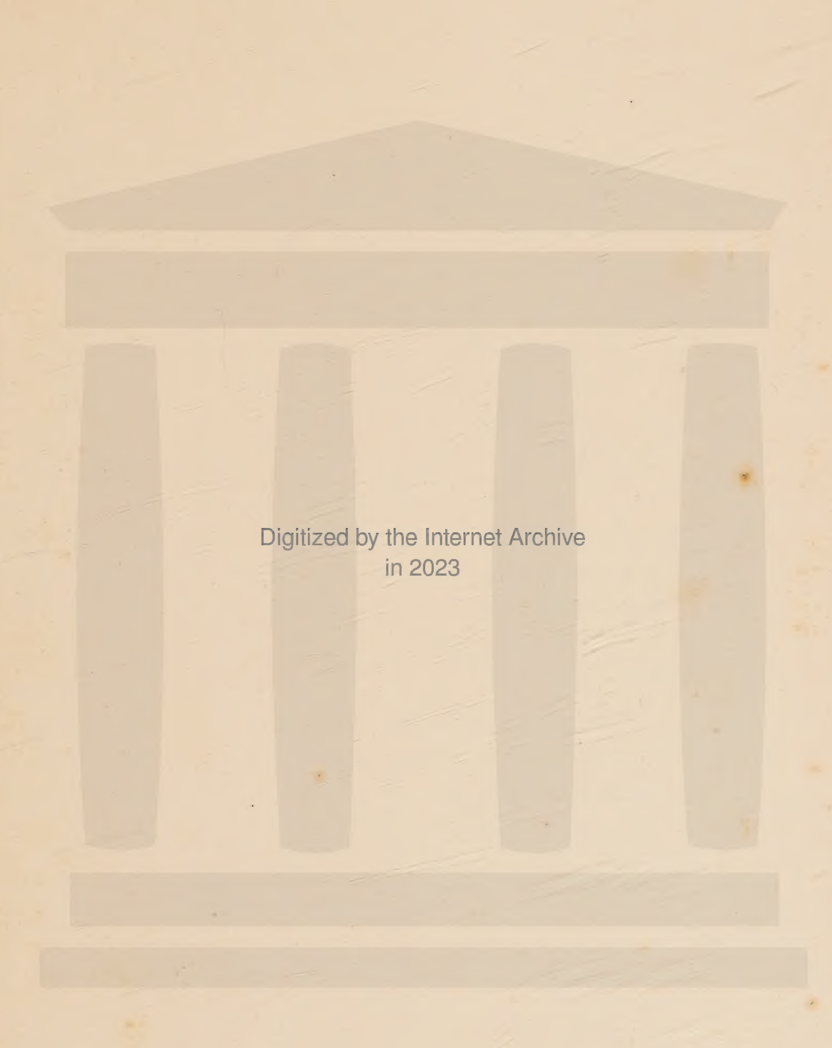
Publications de la Société de Linguistique Romane

La Société de Linguistique Romane publie chaque année une *Revue*, formant un volume d'environ 500 pages (avec cartes), et une *Bibliographie*.

Les **manuscrits d'articles** destinés à la *Revue* doivent être *dactylographiés* (ou *très lisiblement écrits*) et adressés à M. A. Terracher, Recteur de l'Université, 2, rue Crébillon, Dijon (Côte-d'Or).

Les *Membres de la Société* reçoivent la *Revue* et la *Bibliographie* contre versement d'une cotisation annuelle. Les adhésions sont reçues par M. O. Bloch, 79, Avenue de Breteuil, Paris, XVe, à qui les membres de la Société sont priés de faire parvenir le montant de leur cotisation *avant le 31 juillet* de chaque année (par mandat-poste, chèque, ou versement au compte de *chèques postaux*, no 759.08, Paris, Ier arrt).

Les personnes et les établissements *ne faisant pas partie de la Société* peuvent se procurer la *Revue* et la *Bibliographie* en s'adressant à la Librairie H. Champion, 5, quai Malaquais, Paris, VIe.



CHRONIQUE ROUMAINE

(1923-1926)

La transcription phonétique employée dans l'*ALF* a été appliquée au roumain méridional (mégléno-roumain et macédo-roumain) et à l'istro-roumain ; sauf exception (dans ce cas les mots daco-roumains sont enfermés entre crochets droits), on a conservé pour le daco-roumain l'orthographe du roumain littéraire. La notation des noms de lieux n'a pas souffert de modifications.

Le lecteur retrouvera aisément les localités citées au cours des pages qui vont suivre : à la suite de chaque localité du Nord du Danube nous avons donné le nom du district (dr. *judeţ*) ; on n'aura donc qu'à se reporter à la carte de la Roumanie annexée à notre chronique où sont indiquées les divisions administratives actuelles. Pour les localités du Sud du Danube on consultera les cartes annexées à l'ouvrage de J. Cvijić, *La péninsule balkanique*, Paris, Colin [1918].

ABRÉVIATIONS.

AARom. = *Analele Academiei Romîne*, série 2, 1879-1923, série 3, 1923 et ss.

A. arb. st. = *Arhiv za arbanasku starinu jezik i etnologiju*, Belgrade, 1923 et ss.

AIN = *Anuarul Institutului de istorie națională*, Cluj, 1922 et ss.

Arhiva = *Arhiva, organul Societății istorico-filologice din Iași*, Iași, 1921 et ss.

BSO = *Bulletin de l'Institut pour l'étude de l'Europe Sud-Orientale*, Bucarest, 1914-1923.

bg. = bulgare.

dr. = daco-roumain.

DR = *Dacoromania*, Cluj, 1921 et ss.

GS = *Grai și suflet*, Bucarest, 1923 et ss.

istr. = istro-roumain.

megl. = mégléno-roumain.

mr. = macédo-roumain.

RLiR = *Revue de Linguistique romane*, Paris, 1925 et ss.

s. = serbo-croate.

sl. = slave.

Weigand's Jb. = *Jahresbericht des Instituts für rumänische Sprache*, p. p. G. Weigand, Leipzig, 1894 et ss.

Bibliographie.

MM. I. Crăciun et I. Lupu ont commencé la publication d'une *bibliographie* des travaux relatifs à l'histoire roumaine [1]. La première partie, datée de 1924, est consacrée aux ouvrages parus en 1921 et 1922. Les auteurs ont compris leur tâche dans un esprit très large : un chapitre est consacré aux ouvrages sur la langue roumaine.

Grammaire.

M. Tagliavini a enrichi la collection des manuels Gaspey-Otto-Sauer d'une grammaire roumaine qui compte parmi les plus claires et les mieux ordonnées [2]. Après une brève introduction consacrée à l'histoire du roumain, l'auteur donne des indications sur la prononciation des sons et les alternances phonétiques. La seconde partie est consacrée à la morphologie et la troisième à la syntaxe. Le chapitre final traite de l'alphabet cyrillique ; un lexique roumain-italien et italien-roumain termine le livre. On félicitera l'auteur

1. *Istoriografia romînă în 1921-1922, repertoriu bibliografic întocmit de I. Crăciun și I. Lupu sub direcția d-lui Al. Sadi-Ionescu*, *AIN*, II (1924), p. 405-506.

2. Carlo Tagliavini, *Grammatica della lingua rumena*, Bologne-Heidelberg, J. Groos, 1923 ; in-8, XX-410 pages.

d'avoir illustré les règles d'exemples bien choisis. Les commentaires témoignent d'une connaissance approfondie du roumain. M. Tagliavini est au courant des derniers travaux et il voit les choses en linguiste. Écrite pour servir de manuel aux débutants, cette grammaire rendra de réels services aux romanistes.

M. Scriban a publié à Iaşi, en 1925, une bonne grammaire descriptive du roumain parlé [1]. Des notes de phonétique descriptive et un bref exposé de la prononciation des sons ouvrent le livre.

Publications périodiques.

Comme suite à l'*Annuaire* de l'Institut pour l'étude du roumain de l'Université de Leipzig, dont les tomes 26 à 29 ont paru en 1921, M. Weigand fait paraître chez le même éditeur un nouveau périodique consacré à l'étude des langues balkaniques [2]. Le premier volume a paru en 1925. Dans l'article-programme M. Weigand insiste sur le caractère « balkanique » du roumain ; on ne saurait nier, en effet, les parallélismes qui ont été établis depuis longtemps entre le roumain, le bulgare, l'albanais et le grec moderne [3]. Il est donc licite de consacrer son activité à l'étude de ces faits. Mais on n'est pas fixé sur l'explication qu'il convient de leur donner : faits parallèles, influence du même substrat, influences linguistiques réciproques. Les considérations de M. Weigand qui ont trait à ce problème ne font pas avancer nos connaissances. Et, d'autre part, c'est vouloir ignorer la structure du roumain que d'affirmer que son caractère de langue romane reste à prouver. Ce qui compte, ce n'est pas tel ou tel trait que l'on retrouve en roumain et dans telle autre langue balkanique : le roumain est une langue romane, parce que les sujets parlants ont eu conscience d'employer la même langue, et cela sans interruption. Il n'y a pas de « degrés » dans la romanité d'une langue : il y a des langues romanes qui ont subi des influences diverses.

1. August Scriban, *Gramatica limbei romîneşti (morfologia) pentru folosinţa tuturor*, Iaşi, Viaţa romînească, 1925 ; petit in-8, 204 pages.

2. *Balkan-Archiv. Fortsetzung des Jahresberichtes des Instituts für rumänische Sprache*, herausgegeben von Prof. Dr. G. Weigand, I. Bd., Leipzig, J. A. Barth, 1925 ; in-8, XV-265 pages. Le t. 30 du *Jahresbericht* contiendra les tables des volumes parus.

3. Cf. le chapitre sur les langues balkaniques dans G. Weigand, *Ethnographie von Makedonien*, Leipzig, Fr. Brandstetter, 1924, p. 58 ss.

L'Université de Cernăuţi publie depuis 1925 un *Annuair*. consacré aux études d'histoire roumaine et aux études de caractère linguistique [1]. Le tome I contient une étude de M. Morariu sur la morphologie du verbe qui sera continuée et des comptes rendus critiques que l'on consultera avec profit.

Les linguistes et les philologues roumains ont décidé de se réunir chaque année, afin de discuter en commun les questions qui intéressent particulièrement la science du roumain. Un volume contenant les comptes rendus des séances et une partie des communications a paru à Bucarest, en 1926 [2].

L'Institut de géographie de l'Université de Cluj publie depuis 1924, par les soins de M. Vîlsan, un volume de « travaux » [3]. Le tome I contient, entre autres, les résultats des excursions géographiques dirigées par M. de Martonne et une étude de M. Vuia sur la vie pastorale en Transylvanie et sur les types de maisons rurales du Nord du Danube.

HISTOIRE DU ROUMAIN

Thrace.

M. Mateescu a recueilli les noms propres thraces qui apparaissent dans les inscriptions de Rome à partir du Ier siècle ap. J.-C. jusqu'à l'époque de Dioclétien [4]. La majorité appartient à des soldats. Pour déterminer leur origine, M. Mateescu les compare aux noms dont l'origine n'est pas douteuse ; il y a des noms qui dénotent leur origine par le fait qu'ils sont suivis de la mention *Thrax*, *Bessus*, *Dacus* ; d'autres critères sont fournis par la mention du corps auxiliaire ou de la divinité thrace. Les Thraces changent de noms et adoptent des noms romains à partir du Ier siècle av. J.-C.

1. *Codrul Cosminului, buletinul « Institutului de istorie şi limbă »*... director I. Nistor, secretar V. Grecu, I, Cernăuţi, Glasul Bucovinei, 1925 ; in-8, XVI-653 pages, cartes et planches hors texte.

2. *Intîiul congres al filologilor romîni, 13, 14 şi 15 april 1925*, Bucarest, Socec, 1926 ; in-8, 115 pages.

3. *Lucrările Institutului de geografie al Universităţei din Cluj. Travaux de l'Institut de géographie de l'Université de Cluj (Roumanie)*, vol. I, Cluj-Bucarest, Cultura Naţională, 1924 ; gr. in-8, XIII-351 pages.

4. G. G. Mateescu, *I Traci nell' epigrafia di Roma, Ephemeris dacoromana, Annuario della Scuola rumena di Roma*, I, Rome, 1923, p. 57-290.

Dans un second mémoire, M. Mateescu réunit et examine les noms propres thraces attestés dans les inscriptions grecques et latines de la Russie du Sud [1]. Ces noms dénotent une influence thrace prononcée, sinon l'existence d'une population thrace à l'Est d'Olbia.

Grec.

M. Pîrvan a donné des indications sur les fouilles effectuées en Roumanie qui nous renseignent sur l'expansion des villes grecques de la Mer Noire dans l'intérieur du pays [2]. On sait qu'à l'exception de Mésambria et de Callatis, toutes les villes grecques des côtes Ouest et Nord-Ouest de la Mer Noire ont été fondées par Milet, après 650 av. J.-C. : le rôle de ces cités, séparées par des territoires ennemis, se bornait aux affaires commerciales. Les fouilles ont révélé l'existence d'une factorerie à Bărboşi (confluent du Siret et du Danube), fondée par Histria. On a retrouvé des vases et des monnaies grecques sur la rive gauche du Danube à Poiana (confluent du Trotuş et du Siret) et à Spanţov (embouchure de l'Argeş) ; plus au Nord, à Piscul Crăsnarilor, sur la Ialomiţa et sur différents points des districts Ilfov, Dîmboviţa et Muscel. On retiendra la conclusion de M. Pîrvan : « vers 500 av. J.-C. le Danube, [de ses bouches] jusqu'au confluent du Séreth, était une rivière grecque » (p. 5). Une carte hors texte permettra de situer avec précision sur le terrain les localités énumérées dans ce mémoire.

Romanisation.

M. Pîrvan a exposé dans un petit livre de vulgarisation le résultat des fouilles entreprises dans la Dobrogea et ailleurs [3]. On a trouvé des restes de villes romaines en Olténie, dans le Banat et en Transylvanie ; dans le reste du territoire il y a eu des postes romains. L'auteur s'attache à démontrer que la civilisation romaine s'était répandue en Dacie deux cents ans avant la conquête. Lors de la

1. Id., *Nomi traci nel territorio scito-sarmatico*, *ibid.*, II, 1924, p. 223-238.

2. V. Pîrvan, *La pénétration hellénique et hellénistique dans la vallée du Danube (d'après les dernières découvertes archéologiques)*. *Bulletin de la section historique de l'Académie roumaine*, tome X, Bucarest, Cultura Naţională, 1923, p. 23-47, avec une carte hors texte.

3. V. Pîrvan, *Inceputurile vieţei romane la gurile Dunărei*, Bucarest, Cultura Naţională, 1923 ; in-8, 247 pages, cartes et figures.

conquête de la Dacie par Trajan, le Danube était un fleuve romain. On suivra avec intérêt dans le livre de M. Pîrvan les phases de la romanisation de la Dobrogea : sous Tibère, le préfet romain du littoral de la Mer Noire réside dans la Dobrogea ; il dépend du gouverneur de la Mésie. A partir de 46 ap. J.-C. la douane du littoral danubien entre en fonction. C'est un excellent instrument de romanisation, les douanes étant louées à des particuliers qui viennent s'installer en pays romanisé avec leurs familles ; les commerçants les suivent. Les citadelles romaines sur le Danube et les stations de la flotte romaine jouent le même rôle : le territoire attenant est loué aux citoyens romains et les légionnaires une fois libérés s'y installent. La romanisation de la Mésie inférieure (territoire attenant à la Dobrogea, jusqu'aux Balkans), province romaine en 86 ap. J.-C., consolida l'œuvre romaine sur le Danube. A partir du Ier siècle ap. J.-C. la Dobrogea partage la vie des provinces romaines. Dans l'intérieur du pays on a retrouvé des établissements romains dans les vallées du Siret et du Trotuş. Les têtes de pont établies sur la rive gauche du Danube surveillaient les routes qui menaient, au Nord, vers Cîmpulung et Ploieşti. De 50 à 150 ap. J.-C. les commerçants ont beaucoup contribué à répandre la civilisation romaine dans ces régions. Les colons qui s'établissent en Dacie et dans la Dobrogea sont déjà romanisés. Ils viennent, pour la plupart, de l'Ouest de l'Empire et notamment de la Serbie, de la Bulgarie, de l'Autriche et de la Hongrie actuelles ; un assez gros contingent de colons a été fourni par l'Asie Mineure (IIe et IIIe siècles ap. J.-C.).

Roumain commun.

Les données linguistiques du problème du roumain commun n'ont plus été examinées depuis 1910, date de l'essai de M. Puşcariu [1] : les linguistes préfèrent attendre que des matériaux nouveaux concernant les parlers du Sud du Danube, dont le témoignage est nécessaire pour la comparaison, soient recueillis et publiés.

L'article dans lequel M. Seliščev examine les traits linguistiques communs aux langues balkaniques est de caractère informatif : l'auteur a bien marqué la difficulté d'établir l'origine de telle ou telle

1. S. Puşcariu, *Zur Rekonstruktion des Urrumänischen*, Halle, 1910 (*Beihefte zur ZRPh.*, Heft 26, p. 17-75).

innovation [1]. Si l'on examine, par exemple, la disparition de l'infinitif en roumain, l'on s'aperçoit que les causes de la disparition ont été les mêmes qu'en grec moderne, à savoir l'emploi nominal avec l'article : l'infinitif devient substantif et perd son caractère verbal [2]. Dans une construction telle que : *să aibă a darea* (XVIe siècle) « qu'il ait à donner », où l'article est postposé à l'infinitif, l'infinitif substantif a été remplacé ensuite par le subjonctif : *să aibă să dea.* D'anciens infinitifs deviennent donc substantifs : *dare* « don », *cîntare* « chant », tout comme en grec moderne. Si le parallélisme avec les faits grecs est frappant, il ne s'ensuit pas que c'est en grec qu'il faut chercher l'origine de la disparition de l'infinitif, comme l'a enseigné M. Sanfeld : M. Seliščev a raison de mettre en doute cette affirmation (p. 50). En Italie méridionale l'infinitif est remplacé par des constructions personnelles avec les conj. *ku* (Apulie) ou *mu* (Calabre) < eccum, modo : mais là il s'agit d'une action très nette du substrat ; le territoire italien où l'on observe la disparition de l'infinitif a été anciennement de langue grecque [3].

Si les données proprement linguistiques manquent ou sont peu sûres, il importe de se tenir au courant des travaux des albanologues, des slavistes et des historiens qui ont critiqué et mis en œuvre une série de sources d'information. M. Jokl a montré que l'habitat primitif des Albanais devait se trouver beaucoup plus au Nord et occuper sur la carte l'emplacement de l'ancienne Dardanie [4]. Les Slaves ont ensuite poussé les Albanais vers le Sud (cf. Skok, *A. arb. st.*, II [1924], p. 111 ss.). C'est avant le VIe siècle qu'ont eu lieu les rapports entre Albanais et Roumains.

Dans une étude consacrée aux rapports linguistiques entre Serbes et Bulgares, M. van Wijk [5] est arrivé à la conclusion que le centre

1. A. Seliščev, *Des traits linguistiques communs aux langues balkaniques : un balkanisme ancien en bulgare, Rev. des études slaves*, V (1925), p. 38-57.

2. M. Sanfeld, *Der Schwund des Infinitivs im Rumänischen und den Balkansprachen* (*Weigand's Jb.*, X, p. 117) repousse l'explication de M. Hesseling (l'infinitif a disparu en grec moderne dès qu'il a été substantivé), parce que dans d'autres langues le même procédé n'a pas entraîné la perte de l'infinitif. L'objection n'est cependant pas fondée, si l'on pense que souvent les mêmes causes qui ont provoqué l'innovation dans certaines langues, sont restées inopérantes dans d'autres.

3. V. maintenant G. Rohlfs, *ZRPh.*, XLII (1922), p. 211-223.

4. N. Jokl, article *Albaner* dans le *Reallexikon der Vorgeschichte* de M. Ebert, Berlin, 1924, p. 85 ss.

5. N. van Wijk, *Taalkundige en historiese gegevens betreffende de oudste Betrek-*

du roumain commun devait englober la vallée de la Morava. Cette région rentre dans la zone romanisée dont les limites ont été établies par Jireček [1]. La population romanisée qui s'est étendue ensuite de Niš vers Sofia a laissé des traces dans les noms de lieux de la région [2]. Ce n'est que beaucoup plus tard que Serbes et Bulgares se partagèrent le pays ; les Bulgares arrivent à Sofia en 809 et l'expansion de l'état serbe ne s'est produite qu'à la fin du XII[e] siècle : Niš est conquis au XIV[e] siècle. Le berceau du peuple serbe se trouvait plus à l'Ouest, dans la Raška [3]. Il est vrai que les arguments linguistiques de M. van Wijk prêtent à la discussion, comme l'a montré M. Marguliés [4] : toutefois, l'existence d'une population romanisée le long de la *Via Egnatia* ne peut pas être mise en doute. Quant aux parlers slaves de la région Timok-Prizren, il ne nous appartient pas de nous prononcer sur leur origine : parlers de transition entre serbe et bulgare ou parlers mélangés. On sait que ces parlers ont des traits phonétiques serbes et des traits syntaxiques bulgares (perte de la flexion casuelle, postposition de l'article). M. Marguliés remarque avec raison que ces traits peuvent être empruntés : nous nous trouverions donc en présence de parlers serbes du type štokavien qui auraient subi, ensuite, une forte influence bulgare (le pays a appartenu aux Bulgares de 850 à 1250) [5].

Macédo-roumain.

Sous la poussée des Slaves, une partie de la population romanisée émigra vers le Sud : il est aujourd'hui établi que les grands mouvements de population dans la péninsule des Balkans ont suivi la direction Nord-Sud, jusqu'au XIV[e] siècle. Les Roumains sont signalés en 976 entre le lac de Prespa et Kastoria, au lieu dit « les

kingen tussen Serven en Bulgaren, Amsterdam, 1923 (*Mededeelingen* de l'Académie des sciences, section des lettres, vol. 55, série A, n° 3, p. 55-76).

1. La ligne frontière partie d'Alessio passe au Sud de Skoplje, remonte vers le Nord, passe entre Niš et Sofia et atteint ensuite le Danube.

2. V. G. Weigand, *Rumänen und Aromunen in Bulgarien*, *Weigand's Jb.*, XIII (1908), p. 40 ss.

3. Région du Lim, de la Drina, Tara, de l'Ibar et de la Morava de l'Ouest.

4. A. Marguliés, *Historische Grundlagen der südslavischen Sprachgliederung*, *Arch. f. slav. Phil.*, XL (1926), p. 197 ss.

5. V. aussi Belić, *Le caractère de l'évolution du serbo-croate de ses origines jusqu'à nos jours*, *Le Monde slave*, 2[e] année (1925), p. 25-45.

beaux chênes »[1] ; ce sont les ancêtres des Macédo-Roumains [2] qui s'établirent dans le massif du Pinde et en Thessalie.

M. Papahagi s'est employé à démontrer que les Roumains du Pinde et de l'Albanie sont les descendants des colons romains établis dans ces régions, mais les preuves qu'il a apportées pour étayer cette hypothèse n'emportent pas la conviction [3].

Sous le nom de Vlaques (sl. *vlaxŭ*, pl. *vlasi*) les Roumains apparaissent dans les environs de Prizren en 1198-1199 [4]. C'est aussi au XIIe siècle qu'est mentionné le *Stari Vlah*, massif montagneux entre la Drina et l'Ibar, qui continue la *Romanija* [5]. A partir du XIVe siècle, les Vlaques sont attestés très souvent dans tout le territoire compris entre Raguse et la Drina. Il ne faut pas en déduire, cependant, que le nom *vlaxŭ* désigne toujours des Roumains : comme l'a montré St. Novaković [6], ce nom désigne surtout une classe sociale, celle des pâtres, en opposition avec la classe des agriculteurs [7]. Or, les pâtres étaient de nationalités diverses. *Vlaxŭ* servait donc à dénommer le genre de vie, par suite de la généralisation du nom donné aux pâtres roumains, qui peuplaient les montagnes.

Selon M. Capidan, les Vlaques de Serbie, dont le parler est du type daco-roumain, seraient passés en Albanie où ils se seraient superposés à des populations macédo-roumaines [8]. C'est ainsi que M. Capidan explique l'une des particularités caractéristiques de la langue du *Codex Dimonie* (écrit entre 1800 et 1825) où l'on trouve

1. G. Cedrenus, t. II (éd. Bonn), p. 435[13-15]. Selon l'interprétation de M. Iorga et de V. Bogrea (*BSO*, VII [1920], p. 50 ss.) il faut traduire βλαχοι ὁδῖται par « Vlaques caravaniers » et non par « Vlaques nomades ».

2. L'histoire des Macédo-Roumains est exposée brièvement dans le petit livre de N. Iorga, *Histoire des Roumains de la péninsule des Balcans*, Bucarest, 1919 ; v. aussi du même le compte rendu détaillé du livre de A. J. B. Wace et M. S. Thompson, *The nomads of the Balkans*, Londres [1913], dans *BSO*, II (1915), p. 105-130.

3. T. Papahagi, *O problemă de romanitate sud-ilirică*, *GS*, I (1923), p. 72-79.

4. S. Dragomir, *Vlahii din Serbia în sec. XII-XV*, *AIN*, I (1922), p. 280.

5. Les frontières du *Stari Vlah* sont indiquées par St. Novaković, *Arch. f. slav. Phil.*, XXXIII (1911), p. 453 ss.

6. St. Novaković, *Les problèmes serbes*, *Arch. für slav. Phil.*, XXXIII (1911), p. 438 ss. et XXXIV (1912), p. 203 ss.

7. Un fait analogue s'est produit en Hongrie, où « Valaque » désigne une occupation et non la nationalité : M. Roska, *Date referitoare la chestiunea cuvîntului vlach*, *DR*, III (1923), p. 794-795 ; cf. S. Dragomir, *BSO*, VIII (1921), p. 19-20.

8. Th. Capidan, *Romînii din peninsula balcanică*, *AIN*, II (1924), p. 111-112.

l'article daco-roumain *-l* (*-ul*) et, à côté, la forme macédo-roumaine *-lu* : *aueạtiklu* et *aueạtikul* « la vieillesse » [1]. On retrouve, en effet, dans les parlers actuels du Nord et du Nord-Ouest les deux formes de l'article [2] : le phénomène a des raisons phonétiques et n'a pas été provoqué par un mélange de parlers [3].

A partir du XIV[e] siècle, sous la poussée des Turcs, les populations balkaniques sont refoulées vers le Nord : les parlers serbes čakaviens (parler des îles, du littoral de l'Adriatique et de l'Istrie) ne sont plus soumis à l'influence des parlers serbes štokaviens : la population štokavienne se répand maintenant au Nord et à l'Ouest [4]. Il en est de même des Albanais qui s'établissent en Serbie et en Macédoine au XVII[e] ét au XVIII[e] siècles [5]. C'est aussi à cause des persécutions turques que les Macédo-Roumains partis du massif du Gramos se sont installés dans les monts Rhodope [6]. Ceux d'Albanie viendraient aussi du même endroit [7].

Mégléno-roumain.

L'histoire de la colonie roumaine du Meglen, en Macédoine orientale (entre le Vardar et la Cerna), a été retracée par M. Capidan [8]. Le parler, de type macédo-roumain, a subi une forte influence daco-roumaine, du fait d'un contact prolongé (après le X[e] siècle) avec les parlers de ce groupe. Les ancêtres des Mégléno-Roumains émi-

1. V. Id., *Flexion des Substantivs und Verbums im « Codex Dimonie »*, *Weigand's Jb.*, XII (1906), p. 183-184.

2. Gopeš : *luplu* et *kapul*, Weigand, *Die Aromunen*, II, n° 46, l. 12 et n° 61, l. 8 et 15 ; Tirana (Albanie) : *ḱeptinlu* (2 fois), *Weigand's Jb.*, XVI (1910), p. 204, 8. Le parler des Faršeriotes présente la même particularité : *ʒokut* (= dr. locul) et *kăsăbănlu* (textes recueillis à Ochrida et à Selia par des instituteurs), Weigand, *Die Aromunen*, II, p. 198, l. 15 et 190, l. 16.

3. A noter que l'article *-l*(*-ul*) n'apparaît pas dans les textes écrits ; les écrivains de la fin du XVIII[e] siècle emploient seulement *-lu*. Voir P. Papahagi, *Scriitori aromîni în sec. al XVIII[lea]* (*Cavalioti*, *Ucuta*, *Daniil*), Bucarest, 1909, passim et M. G. Boiagi, *Gramatică romînă sau macedo-romînă*, éd. Papahagi, Bucarest, 1915, p. 16-17.

4. Belić, *op. cit.*, p. 34.

5. C. Jireček, *Albanien in der Vergangenheit*, dans *Illyrisch-albanische Forschungen*, p.p. L. v. Thálloczy, I, Munich-Leipzig, 1916, p. 86 ss.

6. *Weigand's Jb.*, XIII (1907), p. 50 ss.

7. Th. Capidan, *Raporturile albano-romîne*, *DR*, II (1922), p. 488 ss.

8. Th. Capidan, *Meglenoromînii*, I, Bucarest, 1925, p. 5 ss.

grèrent vers le Sud et s'arrêtèrent dans les monts Rhodope au XII[e] ou au XIII[e] siècles : c'est de là qu'ils gagnèrent ensuite leur habitat actuel et s'installèrent aussi plus à l'Ouest, à Gopeš et Malovišta, où cette première couche fut recouverte ensuite par des parlers macédo-roumains. C'est pendant le séjour dans les monts Rhodope que le mégléno-roumain acquit l'un de ses traits spécifiques, à savoir le traitement *ò* de *ă* (*î*) accentué [1]. En effet, le traitement *o* (ou *o*[u]) de la voyelle nasalisée du v. sl. notée par *ǫ* caractérise les parlers bulgares du Rhodope et ne se retrouve qu'exceptionnellement dans l'Ouest du territoire, à Debra [2].

Istro-roumain.

On n'a pas de témoignage certain de la présence des Roumains en Istrie (ils habitent aujourd'hui au Nord et au Sud du Monte Maggiore) [3] avant la deuxième moitié du XV[e] siècle [4]. Au XIII[e] et au XV[e] siècles, les Vlaques (nommés Μαυρόβλαχοι dans les sources byzantines, *Morlachi* par les Italiens) sont attestés sur la côte croate ; ce sont des nouveaux venus [5]. En 1491 ils viennent d'arriver dans l'île de Veglia et sont nettement différenciés des Croates par leur confession orthodoxe [6]. Poussés par les Turcs, ils quittent la Bosnie et la Croatie et s'installent, au XV[e] et au XVI[e] siècles, en Slavonie, en Carniolie, en Carinthie et en Istrie. Ce sont des pâtres et des cara-

1. megl. *kòynĭ*, *pòynt* « chien, pain », en opposition avec dr. *cîine*, *pîine*.

2. V. Oblak, *Macedonische Studien*, Vienne, 1896, p. 25 (*Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, phil. hist. Kl., t. CXXXIV) et Vondrák, *Altkirchensl. Grammatik*[2], p. 141 ss. Les parlers du Rhodope confondent en un seul phonème *o* les jers intenses et les voyelles nasalisées du vieux-slave : Lj. Miletič, *Das Ostbulgarische*, Vienne, 1903, col. 214-215 et Id., *Die Rhodopenmundarten der bulg. Spr.*, Vienne, 1912, col. 27-28 (Kaiserliche Akademie der Wissenschaften. Schriften der Balkankommission, Linguistische Abt.).

3. Cf. *RLiR*, I (1925), p. 149-150.

4. S. Dragomir, *Vlahii şi Morlacii, studiu din istoria romînsmului balcanic*, Cluj, 1924 ; in-8, 134 pages et carte (Universitatea din Cluj, publicaţiunile Institutului de istorie universală) ; Id., *Originea coloniilor romîne din Istria*, Bucarest, Cultura Naţională, 1924 ; in-8, 20 pages (*AARom.*, hist., série 3, t. II) ; Id., *Über die Morlaken (Μαυρόβλαχοι) und ihren Ursprung*, Bucarest, Cultura Naţională, 1924 (*Bulletin de la section historique de l'Académie Roumaine*, t. XI, p. 115-126).

5. M. G. Bartoli, *Das Dalmatische*, Vienne, 1906, col. 195.

6. Id., *Studj di filologia romanza*, VIII (1901), p. 621-622 ; S. Dragomir, *Originea coloniilor romîne din Istria*, p. 20.

vaniers : ils transportent des marchandises à Raguse et rapportent du sel dans l'intérieur du pays. On sait bien peu de chose sur leur langue. Toutefois, des noms comme *Sarebire* et *Zmantare* (n. pr. = dr. *smîntînă* « crème ») qui apparaissent en Bosnie et en Croatie à la fin du XVe et du XVIe siècles [1] semblent nous montrer que ce sont bien des émigrants de parler daco-roumain qui ont porté le roumain en Istrie : les autres particularités (phonétiques, morphologiques et de vocabulaire) que l'istro-roumain possède en commun avec les parlers daco-roumains du Sud-Ouest de la Transylvanie exigent cette conclusion (cf. *RLiR*, I [1925], p. 149-150). Le passage de *-n-* à *-r-*, normal en istro-roumain, caractérisait autrefois une partie de ces parlers daco-roumains. Les émigrants daco-roumains ont-ils recouvert une autre couche de colons ? L'examen du roumain parlé de nos jours en Istrie ne nous donne aucune indication là-dessus.

Daco-roumain.

Dans un mémoire publié en 1915 M. Nistor a donné des indications sur l'émigration des Roumains de Transylvanie en Moldavie et en Valachie [2]. Le courant d'émigration a suivi deux directions : de Bistritza, les émigrants passent en Moldavie, tandis que ceux du Sud de la Transylvanie s'établissent en Valachie. Les causes de l'émigration sont complexes : en 1514, les serfs de Transylvanie perdent la faculté de s'établir où bon leur semble. Dès lors, l'histoire enregistre l'émigration en masse. En 1746 et en 1749 le servage est aboli en Valachie et en Moldavie : en 1763, 24.000 familles originaires du Nord de la Transylvanie passent en Moldavie ; en 1816, 12.000 émigrants s'établissent en Valachie et en 1824, 24.000. Les princes roumains installaient les nouveaux venus dans des villages doués de certaines facilités d'impôt (*slobozii*). Dans une relation de 1778 l'on constate que des émigrants venus de Transylvanie se sont établis dans 72 villages de la Bucovine. En Valachie, les habitants de Dragoslavele (Muscel) sont venus de Haţeg (Transylvanie) [3].

1. S. Dragomir, *Vlahii şi Morlacii*, p. 63 et 100-101 ; M. Skok a relevé dans l'île de Veglia (région de Poljica) les noms *Funtüra* et *Fintira* donnés à des fontaines, qui présentent à leur tour le passage de *-n-* à *-r* : P. Skok, *A propos du nasalisme et du rhotacisme roumaino-albanais*, *A. arb. st.*, II (1925), p. 333-334.

2. I. Nistor, *Emigrările de peste munţi*, Bucarest, 1915 (*AARom.*, hist., série 2, t. XXXVII, p. 815 ss.).

3. N. Iorga, *Revista istorică*, X (1924), p. 55.

RAPPORTS DU ROUMAIN AVEC LES LANGUES CONTIGUËS ET AUTRES

Albanais.

M. Capidan a dressé un lexique très utile des emprunts que le macédo-roumain a fait à l'albanais après le x[e] siècle [1]. Le lexique est précédé d'une étude sommaire des rapports linguistiques albano-roumains. On la consultera avec profit là surtout où l'auteur examine les éléments lexicaux que l'albanais, le daco-roumain et le macédo-roumain possèdent en commun : il y a en roumain 52 mots albanais qui ont pénétré à une époque plus ancienne ; parmi ces mots, 19 ne se retrouvent pas en macédo-roumain, ce qui paraît indiquer qu'à l'époque du roumain commun le groupe de parlers qui est devenu par la suite le macédo-roumain a été dans un contact moins intime avec l'albanais. Les éléments roumains qui ont pénétré en albanais sont examinés ensuite : l'époque de l'emprunt est difficile à préciser.

Allemand.

La librairie W. de Gruyter a distribué le fascicule 6 du tome I et le fascicule 4 du tome II du dictionnaire saxon de Transylvanie publié par M. Schullerus et une série de collaborateurs avec l'aide de l'Union pour l'étude de la Transylvanie [2]. On sait que des colons allemands du Bas-Rhin (parler franconien moyen) [3] s'établirent en Transylvanie au XII[e] siècle. « Saxon » est un terme de la chancellerie qui désignait à l'origine les Allemands employés dans les mines de Transylvanie. Le dictionnaire paraît depuis 1908 (t. I : A-C, t. II : D-F). Dans l'*avant-propos* du tome I M. Schullerus a donné une série d'éclaircissements sur l'économie du dictionnaire. La plus grande partie des mots ont été recueillis dans la langue parlée. Aux pages 38 ss. M. Schullerus examine rapidement les emprunts du

1. Th. Capidan, *Raporturile albano-romîne*, *DR*, II (1922), p. 444 ss.
2. *Siebenbürgisch-sächsisches Wörterbuch, mit Benützung der Sammlungen Johann Wolffs, herausgegeben vom Auschuss des Vereins für siebenbürgische Landeskunde*, Strasbourg, K. J. Trübner, 1908 et ss. ; gr. in-8 sur deux colonnes.
3. Régions de la Moselle, de l'Eifel et du Luxembourg.

saxon au roumain : on sait que Saxons et Roumains ont vécu côte à côte en Transylvanie et que le roumain fait office de langue commune. Il y a des villages saxons où l'on parle roumain de telle façon qu'il est impossible d'établir de différence entre le parler de ces villages et le parler des villages roumains [1]. Les termes les plus nombreux qui ont été empruntés au roumain font partie de la terminologie agricole et de l'élevage. On peut relever aussi une série d'expressions calquées sur des expressions roumaines [2].

Arménien.

Les Arméniens établis en Transylvanie viennent de Moldavie, d'où ils ont été chassés après 1670 par les guerres turco-polonaises. Leurs noms propres rappellent les noms des villes de Moldavie d'où sont partis leurs ancêtres [3]. La majorité des noms est formée d'éléments roumains : composés verbaux ou nominaux, par ex. *Dsokêbin* <dr. *joacă bine* « danse bien » ; adjectifs : *Albul* « le blanc », *Batrin* « vieux » ; substantifs : *Balta* « l'étang » ; appellatifs dérivés de substantifs : *Arzsintar* < *argintar* « orfèvre ». Bogrea examine ensuite les noms propres roumains d'origine arménienne et les mots roumains qui apparaissent dans les textes littéraires des Arméniens de Transylvanie.

Grec.

M. Per. Papahagi a examiné les termes qui ont trait au transport des vivres ou des marchandises à dos de mulet (l'une des occupations principales des Macédo-Roumains) qui ont été empruntés par le macédo-roumain au grec moderne entre le IXe et le XIVe siècles [4].

Hongrois.

Afin d'éclaircir un fait important de la phonétique du hongrois,

1. Voir à ce sujet S. Puşcariu, *ZRPh.*, XXVIII (1904), p. 612-613 (c.r. du livre de Brenndörfer János, *Román oláh elemek az erdély szász nyelvben* [Éléments roumains dans le parler des Saxons de Transylvanie], Budapest, 1902).

2. Les emprunts du roumain à l'allemand ont été étudiés par J. Borcia, *Deutsche Sprachelemente im Rumänischen*, *Weigand's Jb.*, X (1904), p. 138-253.

3. V. Bogrea, *Glose romîneşti în patronimicile armeneşti din Ardeal*, *Intîiul congres al filologilor romîni*, Bucarest, 1926, p. 54-88.

4. Per. Papahagi, *Quelques influences byzantines sur le macédo-roumain ou aroumain*, *Rev. historique du Sud-Est européen*, II, Bucarest, 1925, p. 185-196.

à savoir la place de l'accent d'intensité à une époque ancienne, M. Sköld a étudié avec une rare compétence l'accentuation des emprunts du hongrois en slave (slovène, serbo-croate et petit-russe) et en roumain [1]. La liste des mots roumains comprend un bon nombre de mots dialectaux. Parmi ces mots, 266 sont accentués sur la syllabe finale et 79 sur la syllabe initiale [2]. La majorité de ceux-ci (75 mots) est composée de mots hongrois terminés en *-a* qui ont été assimilés aux mots du vieux fonds terminés en *-ă* (*-a* avec l'article défini) et accentués sur la syllabe initiale ; le déplacement d'accent subi par les mots hongrois est donc analogique. C'est dans les mêmes conditions que l'accent a été reculé d'une syllabe dans les emprunts du roumain au bulgare : *brạzdă* « sillon », *groạză* « horreur » < bg. *brazdá, grozá*. Conev a montré de son côté que cette mutation d'accent s'est faite en roumain, mais son argumentation n'emporte pas la conviction [3] : selon M[lle] Simionescu, qui a consacré un mémoire à cette question, le roumain a emprunté ces mots aux parlers bulgares de l'Ouest [4]. On sait que ces parlers, en opposition avec les parlers bulgares de l'Est, connaissent la même accentuation que les parlers štokaviens, lesquels ont fait subir à l'accent d'intensité un recul d'une syllabe vers l'initiale. M[lle] Simionescu va sans doute trop loin en niant l'influence analogique exercée en roumain par les mots du vieux fonds. Mais sa théorie est séduisante, parce qu'elle explique suffisamment l'accentuation différente des mots tels que *destọinic* et *mucenịc*, *stạreț* et *tîrgovẹț*, *cotẹț*, etc. ; il semble acquis que ces mots ont été empruntés à des parlers bulgares différents. Les emprunts au turc osmanli ont subi le même recul (*dulạmă* < osm. *dolamá*). Mais des emprunts plus récents tels que *halvạ*, *haznạ* ont conservé l'accent sur la deuxième syllabe. La majorité des emprunts du hongrois en serbo-croate, slovène et petit-

1. Hannes Sköld, *Ungarische Endbetonung*, Lund, 1925 ; in-8, 116 pages (*Lunds Universitets Årsskrift*, N. F., Avd. 1, Bd. 20, Nr. 5).

2. La liste des emprunts du hongrois en roumain dressée par S. Mîndrescu (*Elemente ungureşti în limba romînă*, Bucarest, Göbl, 1892 ; in-8, 191 pages) a été complétée par A. Scriban, *Lista ungurismelorlimbei romînesti*, *Arhiva*, XXX (1923), p. 273-286.

3. B. Conev, *Ezikovni vzaimnosti meždu Bъlgari i Romъni* [Rapports linguistiques entre Bulgares et Roumains], Sofia, 1921, p. 22-23 (extrait du *Godišnikъ* [annuaire] de l'Université de Sofia, t. XV-XVI).

4. Eufrosina Simionescu, *Accentul în cuvintele vechi slave din limba romînă*, Iaşi, 1913 ; in-8, XIX-134 pages.

russe connaissent, eux aussi, l'accentuation sur la finale, ce qui assure l'origine hongroise de cette accentuation. Des mots tels que dr. *curuț*, *lobonț* (noms donnés par les Roumains de Transylvanie aux soldats de Tököly et de Rákóczi) [1] montrent qu'au XVII[e] siècle le hongrois n'avait pas encore changé la place de l'accent.

Les conditions dans lesquelles le hongrois a emprunté au roumain une série de termes concernant la vie pastorale et les instruments qui s'y rapportent sont éclaircies par l'étude de M. Takáts Sándor sur la vie pastorale en Hongrie [2]. On y verra que l'impôt sur les brebis est nommé dans les chartes du moyen âge *strunga* ou *tretina*, qui sont des mots roumains. L'organisation des villages de pâtres est celle des villages roumains.

Italien.

M. Iordan a examiné à nouveau les rapports qu'il y a lieu d'établir entre les parlers de l'Italie méridionale et le roumain [3] : innovations en commun qui datent de l'époque du roman commun et innovations parallèles. L'auteur a examiné tour à tour la phonétique (palatalisation des occlusives labiales et des fricatives labiodentales) et la morphologie : pluriels en -ora, disparition de *-re* dans les formes de l'infinitif, monophtongaison de la diphtongue *ea* ou variation du timbre d'une voyelle sous l'action d'un *e* contenu dans la syllabe suivante, changement de déclinaison des substantifs, emploi de *è* au lieu de *sono* (3[e] pers. de l'indicatif prés. du vb. *essere*), comme en daco-roumain (Olténie) : *e tare răi* « ils sont très méchants » (au lieu de : *sînt tare răi*), procédés analogues dans la formation des mots (examen des préfixes et des suffixes).

Slave.

L'étude de l'influence du slave sur le roumain a été reprise activement dans les dernières années. M. Cancel a consacré un mémoire

1. Sköld, *op. cit.*, p. 72, 84 et 101.

2. Takáts Sándor, *Régi pásztor nepünkélete* [La vie de notre ancien peuple pastoral], *Rajzok a török vilgából*, II, Budapest, 1915, p. 259-354, d'après le c. r. de S. Dragomir, *BSO*, VIII (1921), p. 18-24.

3. Iorgu Iordan, *Dialectele italiene de Sud și limba romînă*, *Arhiva*, XXX (1923), p. 35-50, 148-165, 327-367 ; XXXI (1924), p. 207-226 ; XXXIII (1926), p. 9 ss. et 177-192 (à suivre).

à l'étude des termes roumains concernant la charrue [1] : les noms de la charrue (dr. *plug*) et de ses parties sont empruntés au slave. Dès les premières pages l'auteur définit la terminologie qu'il emploiera par la suite : slave commun, vieux slave et vieux bulgare. En effet, il n'est pas inutile d'observer que dans un rapport comme celui-ci : dr. *clopot* « cloche » : v. sl. *klopotŭ* « bruit » la forme du vieux-slave [2] est citée à la place de la forme non attestée du parler slave méridional qui a donné ce mot au roumain. On devrait remplacer le terme « vieux-slave » pour désigner la langue employée dans l'église et la chancellerie des principautés roumaines par « slavon » (d'église), terme qui a l'avantage de ne pas préjuger du caractère bulgare, serbe ou russe des rédactions. Là où M. Cancel décrit la méthode qu'il a suivie, il a raison de dire qu'il faut étudier chaque mot séparément et tenir compte des reflets bulgares, serbes ou russes du mot slave, sans omettre la comparaison avec le hongrois et l'albanais. Il est certain que l'histoire des rapports entre Slaves et Roumains ne pourra être écrite avec exactitude qu'à la suite d'une étude précise et rigoureuse du vocabulaire.

Après examen des 12 termes roumains qui se rapportent à la charrue et à ses différentes parties, M. Cancel expose ses conclusions : sept ou huit termes sont serbes et les autres n'ont pas une origine bulgare certaine ; quatre termes se retrouvent en hongrois, aucun en albanais. Ces mots paraissent avoir été empruntés en même temps, vers le XIIIe siècle, à un parler slave de Transylvanie qui aurait eu des caractères serbes et bulgares. On sait, cependant, que le parler slave attesté en Transylvanie à la fin du XVIIIe siècle dans les localités Cergăul mare et Cergăul mic (d. Alba de jos), à Bungard et Rusciori (d. Sibiiu) est du type bulgare de l'Est ; il est en effet admis que la population de ces villages provient de Bulgares établis dans cette région au XIIIe siècle (Cergău est nommé *Bolgar Cserged* en 1302) [3]. La population de Cergău et des autres villages est aujourd'hui entièrement roumanisée. Les textes qui nous ont conservé le parler bulgare de ces villages datent de la fin du XVIIe et du début du

1. P. Cancel, *Termenii slavi de plug în dacoromînă*, Bucarest, Socec, 1921 ; in-8, 63 pages.

2. Langue des traducteurs qui a pour base un parler du Sud-Est de la Macédoine, reflétée dans des textes copiés dans différents endroits, du Xe au XIIe siècle.

3. Cf. le résumé succint de C. Jireček, *Arch. f. slav. Phil.*, XX (1898), p. 115-120 et L. Niederle, *Manuel de l'antiquité slave*, I, Paris, 1923, p. 113.

XIX[e] siècle. La théorie de M. Cancel repose donc sur une hypothèse indémontrée, le parler envisagé n'ayant pas de caractère mélangé (serbe et bulgare). Il faut en conclure que les Roumains ont emprunté leur terminologie concernant la charrue au slave méridional et notamment au serbe.

Dans une série d'articles, M. Bărbulescu examine le traitement des jers dans les éléments slaves du roumain [1]. M. Bărbulescu a raison de repousser la théorie selon laquelle les traitements différents des jers s'expliqueraient à l'intérieur du roumain : il s'agit, en effet, d'éléments qui ont pénétré en roumain à des époques diverses et qui avaient subi des traitements différents dans les parlers slaves. On ne saurait, par contre, admettre avec l'auteur que les plus anciens mots slaves n'ont pénétré en roumain qu'à partir du X[e] siècle : à cette date les ancêtres des Macédo-Roumains sont signalés au Sud du Danube entre le lac de Prespa et Kastoria, et l'on sait que le macédo-roumain et le daco-roumain, à l'époque du roumain commun, ont emprunté au bulgare une série de mots sous le même aspect phonétique. De même, la différence que M. Bărbulescu veut établir entre époque « postpaléoslave » et époque du « moyen-bulgare » n'est pas justifiée : selon la terminologie consacrée, l'époque du vieux-slave (du X[e] au XII[e] siècle) est suivie par l'époque du moyen-bulgare. Là où M. Bărbulescu examine le traitement des jers, on lui reprochera de ne pas avoir séparé le traitement des jers forts du traitement des jers faibles : on sait que les jers forts ont été vocalisés, c.-à-d. qu'ils ont acquis la valeur de voyelles pleines à timbre déterminé, tandis que les jers faibles se sont amuïs complètement et ont disparu. L'auteur distingue 6 traitements. Les mots slaves auraient pénétré en roumain au moment où les jers finaux n'étaient plus prononcés, soit après le X[e] siècle. Mais si l'on tient compte du fait que les jers sont des ultra-brèves et que les jers faibles ne sont plus notés par les copistes, il semble licite d'en conclure qu'à cette époque ou à une époque antérieure le timbre indéterminé de ces phonèmes n'a pas eu de correspondant en roumain : le traitement zéro serait donc justifié. M. Bărbulescu a tort de fonder sa théorie sur le traitement du jer dur final dans les emprunts du finnois au

1. I. Bărbulescu, *Naşterea individualităţei limbei romîne şi elementul slav*, *Arhiva*, XXX (1923), p. 1-24, 122-147, 241-256 ; XXXI (1924), p. 81-101, 161-176 ; XXXII (1925), p. 81-89, 162-178 ; XXXIII (1926), p. 1 ss., 81 ss., 161-177.

russe : ces mots sont entrés en finnois avant le IXe siècle et les traitements *-u*, *-a*, *-i* subis par l'*ŭ* montrent justement que ce phonème de timbre indéterminé a été rendu d'une manière approximative [1].

Lorsque M. Bărbulescu détermine le timbre vocalique des jers, il méconnaît la distinction qui a été établie entre *ŭ* et *ĭ* : ces voyelles sont rangées respectivement dans la série dure (postpalatale) ou molle (prépalatale) ; la différence entre les deux phonèmes réside dans l'action exercée sur la consonne précédente (yodisation provoquée par l'*ĭ*). Tout l'exposé est vicié par cette erreur fondamentale. L'histoire du traitement des jers finaux dans les mots slaves du roumain reste à faire ; si le traitement zéro est le plus ancien, le traitement *ă* doit correspondre à un *-a* slave : un mot tel que dr. *bortă* « trou » sera donc expliqué par petit-russe *bórta* [2].

M. Capidan a consacré une étude à l'examen de l'influence du roumain sur le bulgare [3]. Il y aurait à enregistrer, tout d'abord, une influence phonétique : réduction de *a* à *ə* dans les syllabes inaccentuées, passage de *e*, *o* inaccentués à *i*, *u*, monophtongaison de *ě*, lorsque la syllabe suivante contenait une voyelle de la série prépalatale. Cependant, Oblak avait combattu avec d'excellents arguments la théorie de Miklosich qui voulait voir dans le passage de *a* à *ə* un phénomène thraco-illyrien [4]. Le linguiste soucieux de faits précis n'encombrera pas son exposé de théories indémontrables ; la fermeture d'un timbre vocalique est un fait banal qui s'explique par des causes purement physiologiques. L'examen du lexique est beaucoup plus intéressant. Selon l'auteur, on retrouve en v. slave des termes empruntés au roumain (*alŭtarĭ*, *kračunŭ*, *paunŭ*, *pastrenije*, *rusalija*, *samarŭ*, *sapunŭ*, *splina*). Ces mots sont enregistrés, en effet, par Miklosich ; mais le *Lexikon* de Miklosich ne repose pas sur le dépouillement d'une langue une : il embrasse l'ensemble des textes slaves, depuis les plus anciens monuments jusqu'à la fin du moyen âge. Or, les mots en question appartiennent à des rédactions serbes

1. V. J. Mikkola, *Berührungen zwischen den westfinnischen und slavischen Sprachen*, Helsingfors, 1893, p. 30 et 72 ss. et le c. r. de Jagić, *Arch. f. slav. Phil.*, XVII (1895), p. 290-292.

2. V. Brüske, *Weigand's Jb.*, XXVI-XXIX (1921), p. 15, s. v.

3. Th. Capidan, *Raporturile linguistice slavo-romîne* ; *I. Influența romînă asupra limbei bulgare*, *DR*, III (1924), p. 129-238.

4. V. Oblak, *Einige Kapitel aus der bulgarischen Grammatik*, *Arch. f. slav. Phil.*, XVII (1895), p. 165 ss.

ou russes dont aucune n'est antérieure au XIII[e] siècle ; c'est dire qu'ils n'appartiennent pas au vieux-slave [1]. Parmi les termes roumains entrés en bulgare il y en a qui datent des premiers contacts entre Roumains et Bulgares (ce sont des termes appartenant à la vie pastorale) et d'autres, en beaucoup plus grand nombre, qui ont pénétré en bulgare à une époque récente et dont l'aire d'extension est restreinte à certaines régions. Là où il examine la forme phonétique sous laquelle les mots bulgares sont entrés en roumain, M. Capidan attribue par erreur le traitement *o* (< ъ) au bulgare de l'Est (p. 237). Ce traitement caractérise les parlers bulgares de l'Ouest. On le retrouve dans le Sud-Ouest de la Macédoine dès le XI[e] siècle : à la même époque, le traitement ъ apparaît dans l'Est du domaine [2].

Le livre de Conev, consacré à l'étude des rapports linguistiques entre Bulgares et Roumains, est bâti sur une doctrine peu sûre [3]. Là où Conev examine les traits phonétiques et les procédés grammaticaux que le roumain et le bulgare possèdent en commun, on ne voit pas les raisons qui l'autorisent à attribuer à l'une des deux langues tel trait, qui aurait été transmis ensuite à l'autre langue. L'examen du lexique (emprunts du roumain au bulgare) occupe une bonne partie du livre : les emprunts sont groupés par catégories (termes relatifs à la famille, etc.). Un index aurait été utile. Ce qui frappe, dans les rapprochements établis par Conev, c'est que l'auteur a été guidé surtout par la ressemblance tout extérieure des mots [4]. Quoi que l'on pense de cette étude, on consultera avec profit la grande histoire du bulgare de Conev, dont le premier volume d'introduction a paru du vivant de l'auteur [5].

Les notes étymologiques de M. Skok (mots roumains d'origine slave méridionale) sont utiles à consulter [6]. M. Scheludko a publié

1. Conformément au canon de Leskien, les matériaux pour la caractéristique du vieux-slave doivent être recherchés dans les manuscrits du IX[e] au XII[e] siècle.

2. Vondrák, *Altkirchensl. Gr.*[2], p. 215 ss. et Kul'bakin, *Rev. des ét. slaves*, II (1922), p. 205.

3. B. Conev, *Ezikovni vzaimnosti meždu Bъlgari i Romъni*, Sofia, 1921.

4. V. le compte rendu critique de Skok, *Slavia*, IV, p. 325-346.

5. *Istorija na bъlgarskii ezikъ*, I, Sofia, éd. de l'Université de Sofia, 1919 ; in-8 X-529 pages (Bibl. de l'Université, vol. 8) : bibliographie, études consacrées au bulgare et exposés sommaires, traits caractéristiques du bulgare, alphabet, limites du bulgare, accent.

6. P. Skok, *Des rapports linguistiques slavo-roumains*, *Slavia*, I (1923), p. 485-494.

une liste d'additions et corrections au travail paru précédemment de M. Brüske consacré à l'étude des éléments russes, petit-russes et polonais du roumain [1].

M. Nandriş examine à nouveau les mots daco-roumains (et macédo-roumains) *baltă* « étang, marais », *daltă* « ciseau », *gard* « haie, clôture » [2]. Si l'on admet que ces mots ont été empruntés au slave, il faut expliquer pourquoi les diphtongues slaves en *-r*, *-l* ont subi un traitement particulier ; le traitement régulier de ces diphtongues en roumain est du type slave méridional *trat*, *tlat* : dr. *prag* « seuil », *plaz* « cep de la charrue ». M. Nandriş s'élève contre l'explication selon laquelle *baltă* et les autres mots auraient été empruntés au slave méridional sous la forme *blato* et les formes roumaines seraient dues à une métathèse produite en roumain. En effet, on ne voit pas pourquoi ce changement phonétique ne se serait produit que dans ces mots, à l'exception de tous les autres mots qui se trouvaient dans les mêmes conditions phonétiques. Il faut recourir, par conséquent, à une autre explication. On a des indications que le slave méridional a connu à une époque donnée le traitement *tart*, *talt* : on trouve des exemples de ce traitement dans un texte bulgare copié en 1263, dans des noms propres et dans la toponymie du domaine slave méridional. Ce traitement, qui apparaît aussi en slave occidental, est antérieur au IXe siècle : à cette époque, le nom de Charlemagne, *Karl*, subit en slave méridional le traitement caractéristique *kralji* (v. sl., s. *krâlj*). Le roumain a dû emprunter *baltă*, etc. avant le IXe siècle ou plus tard, dialectalement. Quant aux mots albanais *bal'tε*, *garθ*, M. Nandriş montre avec raison que rien ne s'oppose à ce qu'ils aient été empruntés aussi au slave méridional, car si ces mots étaient autochtones, il serait difficile d'y expliquer la conservation du timbre *a* (on a *a* → *e* dans les emprunts au latin : *g'el'bεrε* < galbinus, *g'el'* < gallus) ; quant à ð, la correspondance alb. ð : latin ou ital. *d* est établie par une série d'exemples (*aðεrój* < adorare, *moneðε* < vén. *moneda*). Enfin, le sens des mots roumains et albanais confirme l'emprunt au slave. Il résulte de ces considérations que dr. *grădină* « jardin », *grajd*

1. D. Scheludko, *Nordslavische Elemente im Rumänischen*, *Balkan-Archiv*, I (1925), p. 153-172.

2. Gr. Nandriş, *Les diphtongues à liquides dans les éléments slaves du roumain*, *Mélanges de l'École roumaine en France*, seconde partie, 1925, Paris, Gamber, p. 3-25.

« écurie », *grădişte* « colline », *îngrădi* (vb.) « clôturer, enclore », *ogradă* « enclos, cour », qui présentent le traitement slave méridional attendu, ont été empruntés à une époque postérieure.

On lira avec beaucoup d'intérêt le mémoire consacré par M. Capidan à l'étude de l'élément slave du macédo-roumain [1] : les termes sont rangés par ordre alphabétique ; ils ont été puisés dans les écrivains du XVIII[e] siècle, dans les textes populaires et dans les lexiques existants. M. Capidan a eu soin d'indiquer si le mot se retrouve en albanais ou en grec moderne ; la source de l'emprunt est indiquée ensuite [2]. Dans l'introduction, M. Capidan examine les problèmes posés par l'emprunt de ces mots. Il convient de distinguer deux époques : les emprunts qui ont été faits à l'époque du roumain commun et ceux qui sont postérieurs à la séparation. Il est vrai, comme l'observe l'auteur, que cette distinction est parfois impossible à établir : les cas heureux mis à part (ceux où l'on a un indice phonétique qui postule une époque d'emprunt strictement déterminée), il reste toujours la possibilité que l'emprunt ait été fait à une époque récente, séparément. Quoi qu'il en soit, les listes données par M. Capidan aux pages 25 et ss. sont utiles à consulter [3]. Un indice phonétique précieux est constitué par le traitement de la voyelle nasalisée du v. sl. notée *ǫ*. Le daco-roumain connaît deux traitements : *un* et *în* (par ex. *scump* « cher » et *dîmb* « colline »). En macédo-roumain il y a deux exemples de *ǫ* → *un* : *skumpu* « cher » et *stumpu* « pilon » (v. sl. *skǫpŭ*, *stǫpa* « mortier »). Le deuxième mot ne se retrouve pas en daco-roumain ; il pourrait être emprunté au grec στοῦμπος « pilon », comme le suppose avec raison M. Capidan. Dans le plus grand nombre des mots, v. sl. *ǫ* a subi le traitement *în*, comme en daco-roumain : mr. *blînku*, *klăndu*, etc., dr. *oblînc*. M. Capidan voit dans le traitement *un* un reflet serbe : on sait qu'en serbe, par suite de la perte de la nasalité entre le IX[e] et le XI[e] siècle, un mot tel que v. sl. *skǫpŭ* est représenté par *skup*. L'explication est séduisante, mais ne semble pas devoir être

1. Th. Capidan, *Elementul slav în dialectul aromîn*, Bucarest, Cultura Naţională, 1925 ; in-8, 92 pages (*AARom.*, littér., série 3, t. II).

2. Voir les additions et les corrections de T. Papahagi, *GS*, II (1926), p. 394-402.

3. Emprunts communs au daco-roumain, au mégléno-roumain et au macédo-roumain ; au macédo-roumain, au daco-roumain et à l'albanais ; au daco-roumain, au macédo-roumain et au grec moderne.

retenue : il faudrait admettre, en effet, que le roumain a emprunté à une époque ancienne, dans ce cas spécial, non plus au bulgare, mais au serbe. Or, selon la théorie communément admise, le traitement du roumain s'expliquerait suffisamment en supposant qu'il y a eu deux couches d'emprunts : à une époque ancienne, v. sl. *ǫ* a subi en roumain le traitement *u* (+ *n*), le même que dans les mots du vieux fonds (lat. O + N → roum. *u* + *n*) ; le traitement *în* est postérieur à cette époque : il représente le traitement roumain attendu de bulg. ъ (+ *n*) (< v. sl. *ǫ*). Le macédo-roumain ne confirme pas non plus l'explication de M. Capidan : il n'y aurait qu'un seul mot susceptible d'avoir subi le traitement *un*, mr. *skumpu* [1]. Et il n'y a pas de raisons pour voir dans le traitement *un* du grec moderne (στοῦμπος) un reflet serbe : le passage de *o* fermé à *u* est très fréquent en grec moderne (Épire, Thessalie), sous l'accent ou non, dans le voisinage de consonnes palatales (et labiales) ou non ; le grec moderne connaît les traitements *on*, *um* (devant consonnes labiales) et *an* pour *ǫ* v. slave [2].

RECHERCHES ÉTYMOLOGIQUES

Les moyens dont on dispose à l'heure actuelle ne permettent pas de fixer avec précision ni l'époque et la région où tel mot est attesté pour la première fois, ni d'avoir des renseignements sur l'aire d'extension des mots. Le dictionnaire de M. Tiktin donne, il est vrai, des informations générales ; pour les compléter, il faudrait entreprendre soi-même de longs travaux de dépouillement des textes du XVIe et du XVIIe siècle. On comprendra aisément que, dans de telles conditions, donner l'étymologie d'un mot c'est se résoudre, dans la majorité des cas, à beaucoup ignorer. Ces considérations ne préjugent nullement des résultats acquis. Il y a des rapprochements étymologiques qui emportent la conviction ; nous nous pro-

1. Le vocalisme de mr. *jumbu* « édenté » est peu sûr et ne peut pas fournir de base à la théorie ; le mr. connaît aussi la forme *jimbu* (< v. sl. *zǫbŭ*) ; v. Capidan, *op. cit.*, p. 6.

2. G. Meyer, *Neugriechische Studien*, II, *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, phil.-hist. Kl., t. CXXX (1894), p. 10 ; M. A. Triandaphyllidis, *Die Lehnwörter der mittelgriechischen Vulgärliteratur*, Strasbourg, 1909, p. 7-8 et 24 ss. ; A. Thumb, *Handb. der neugr. Volkssprache* [2], Strasbourg, 1910, p. 5-6.

posons d'examiner ici une série de rapprochements qui posent des problèmes délicats.

M. Densusianu a expliqué par l'iranien quelques termes romans relatifs à l'élevage classés par les romanistes parmi les éléments « pré-romans » ou « alpins » [1]. Nous retiendrons pour les examiner ceux d'entre ces mots pour lesquels les rapprochements proposés sont les plus caractéristiques. Ce sont rhétique *betsch* « veau », *berr-* « bouc » (on retrouve ce mot avec des variations du vocalisme et du sens en rhétique, italien, français, provençal, albanais et roumain) et dr. *stînă* « bergerie, cabane des bergers où l'on prépare le fromage ». M. Densusianu part de la constatation que des populations de langue iranienne sont attestées à date ancienne dans la Russie du Sud et au Nord du Danube. On sait, en effet, que les Scythes remplacent les Cimmériens dans la Russie du Sud vers 750 av. J.-C. Au temps d'Hérodote, les Scythes ont pour voisins, à l'Est du Don, les Sarmates. Ceux-ci se meuvent de l'Est à l'Ouest : au commencement de notre ère ils sont signalés à la place des Scythes. Au cours du moyen âge les populations iraniennes qui occupent ces régions sont connues sous le nom d'Alans (*Ala-ni* < *Arya-ni*). A l'époque mongole, les Alans sont connus sous le nom de *Ās*, *Yen-ts'ai* dans les sources chinoises [2]. A l'époque de l'invasion mongole (milieu du XIIIe siècle) le roi Bela IV de Hongrie colonisa la Hongrie moyenne avec des Comans et des Alans : ces nouveaux venus pénètrent en Hongrie du côté de la Moldavie (*Cumania nigra*) [3]. Au point de vue linguistique, entre le scythique et le sarmate il n'y a qu'une différence de « degré » : pour le scythique, c'est le gāthique qui vient en premier lieu de la comparaison; pour le sarmate, qui est au même degré d'évolution que les parlers parthes, c'est le sogdien, parler iranien moyen. A l'époque moderne on a l'ossète, forme évoluée du scythique ou iranien septentrional, et le yagnōbī, reste du sogdien parlé dans la vallée du même nom [4]. Il convient de ne

1. Ov. Densusianu, *Irano-romanica*, *GS*, I (1923-1924), p. 38-71 et 235-250.

2. M. Vasmer, *Untersuchungen über die ältesten Wohnsitze der Slaven. I, Die Iranier in Südrussland*, Leipzig, 1923 ; in-8, IV-79 pages ; R. Gauthiot, *Essai de grammaire sogdienne*, Paris, 1914-1923, p. 1 ss. ; G. Radet, *Le monde scythe*, *Journal des Savants*, nouv. série, 21e année (1923), p. 247-259.

3. Z. Gombocz, *Osseten-Spuren in Ungarn*, *Streitberg-Festgabe*, Leipzig, 1924, p. 105 ss. et Id., *Ossètes et Iazyges*, *Rev. des études hongroises et finno-ougriennes*, III (1925), p. 5 ss.

4. Gauthiot, *op. cit.*, p. 23 ss. et 118-119 ; Vasmer, *op. cit.*, p. 17 ss.

pas négliger les renseignements fournis par le hongrois : on sait que les Hongrois, dans leur habitat caucasique, ont emprunté à l'ossète de l'Est (tagaurique) une série de termes entre le VIIe et le IXe siècle ap. J.-C. ; ces emprunts attestent, tout au plus, un état phonétique iranien moyen [1]. C'est ici que se place notre première objection ; M. Densusianu rapproche les mots romans du persan : rhét. *betsch* et roman commun *berr-* < pers. *beč(č)e, bač(č)a* « petit (d'un animal ou d'un homme) », *ber(r)e, bar(r)a* « agneau », tandis que l'on se serait attendu à ce que ces mots soient expliqués par l'iranien septentrional et notamment par les parlers iraniens moyens qui font partie de ce groupe : le sarmate et le sogdien. Le persan, langue littéraire écrite à partir du IXe siècle, lorsque, après la conquête arabe, s'élèvent des dynasties musulmanes locales, repose sur un petit groupe de parlers locaux du Sud-Ouest : il fait partie, comme le vieux perse et le pehlvi (mittel-persisch) [2], dont il est la continuation, du groupe iranien occidental [3]. Or, comme l'a montré M. Meillet (*BSL*, XXV, n° 77, p. 88), l'occlusive labiale qui ouvre les mots persans est de date récente et provient de l'évolution propre au persan. En effet, à la spirante sonore initiale du v. perse, du zend, du pehlvi, du sogdien et du yagnōbī (notée *v*) correspondent en persan *b* et *g* (devant *u*), ainsi v. p. *vaina-*, zd. *vaēna-*, sogd. *wyn-* (**wēn-*), yagn. *wīn-* « voir », mais persan *bīnad* « il voit » [4] (il faut noter ici que le traitement *b* est inconnu aux autres parlers persans : Gabrī *vače, vare,* Kāschānī *večá, veče, ver(r)á,* etc.) [5]. Les formes hongroises *bece, boci, bocs* « veau » invoquées par M. Densusianu ne peuvent pas être expliquées par l'iranien : le traitement hongrois exigerait la correspondance phonétique ossète *v* : hong. *b* qui n'est pas attestée. Au contraire, on a hong. *üsző* « jeune vache » < ossète (dig.) *väss* [6]. M. Densusianu n'écarte pas cette objection

1. Hannes Sköld, *Die ossetischen Lehnwörter im Ungarischen*, Lund, 1925, p. 10 ss. et 66 ss. (*Lunds Universitets Årsskrift*, N.F., Avd. 1, Bd. 20, Nr. 4).

2. Langue iranienne au temps des Arsacides et des Sassanides, à partir de 226 ap. J. C. ; v. Salemann, dans Geiger-Kuhn, *Grundr. d. iran. Phil.*, I, 1, p. 249.

3. H. Hübschmann, *Persische Studien*, Strasbourg, 1895, p. 115 ss. ; Paul Horn, *Neupersische Schriftsprache*, dans Geiger-Kuhn, *op. cit.*, I, 2, p. 1 et 14 ss.

4. Meillet, *Introd.*[5], p. 79-80 ; Id., *Grammaire du vieux perse*, Paris, 1915, p. 72-73 ; Gauthiot, *op. cit.*, p. 118 ; Hübschmann, *op. cit.*, p. 154 ss.

5. P. Horn, *Grundriss der neupersischen Etymologie*, Strasbourg, 1893, p. 43 et 49 ; Id., *Neupersische Schriftsprache*, p. 48.

6. Hübschmann, *op. cit.*, p. 26, n° 184, Horn, *Neupersische Schriftsprache*, p. 70-71 et Sköld, *op. cit.*, p. 37-38.

lorsqu'il suppose que d'autres parlers iraniens ont connu aussi le traitement *b* à l'initiale (p. 51) ; car rien n'autorise cette hypothèse.

Passons aux rapprochements qui concernent le dr. *stînă*. On a cru pendant longtemps que *stînă* est un emprunt slave des premiers temps (v. sl. *stanŭ* « campement », gén. *stana*, loc. *stanu*). Mais les sens ne coïncident pas et s. *stân* « demeure, station » et aussi « parc de moutons, bergerie » pourrait s'expliquer, selon M. Densusianu, par l'influence des bergers roumains. C'est pourquoi M. Densusianu rapproche le mot roumain de l'av. *-stāna*. Il y a deux objections à opposer à ce rapprochement. La première est d'ordre sémantique : *-stāna* (racine *stā-* + suffixe *-na-*) sert comme deuxième terme d'un composé pour indiquer l'endroit où se trouve quelque chose, ainsi av. *aspō-stāna*, *gavō-stāna* « endroit où se trouvent les chevaux, les bœufs » ou bien dans les noms de pays : *Gurzistān*, etc. [1]. Ainsi, les sens ne coïncident pas : l'*Avesta* sort d'un milieu de petits agriculteurs et ces termes n'ont pas trait au nomadisme pastoral [2]. La seconde objection se rapporte à la fin du mot : en effet, l'*a* final avait disparu en iranien déjà à la fin du IIIe siècle ap. J.-C. On a, en pehlvi et en persan, *-stān* (par ex. *aspstān*, *gōstān*) [3].

M. Densusianu n'est pas le seul à rechercher l'étymon de *stînă* :

1. C. Salemann, dans Geiger-Kuhn, *op. cit.*, I, 1, p. 283 ; cf. v. p. *avastaym* « j'ai établi » et *stanm*, *stānam* « place ».

2. V. A. Meillet, *Trois conférences sur les gāthā de l'Avesta*..., Paris, 1925, p. 67 ss. (*Annales du Musée Guimet*, Bibl. de vulgarisation, t. 44). V. p. 71 : «.... ce qu'il faut y chercher [dans les gāthā], ce n'est pas le contraste entre l'agriculteur et le nomade ; rien de pareil n'est indiqué par le texte ; et l'importance attachée à l'élevage du bétail ne caractériserait pas l'agriculteur par rapport au nomade. On est bien plutôt en face de la vieille opposition des riches et des pauvres, des aristocrates guerriers et des cultivateurs ».

3. Chr. Bartholomae, dans Geiger-Kuhn, *op. cit.*, I, 1, p. 8, § 10, Horn, dans *ibid.*, I, 2, p. 84, § 38. En sogdien la fin de mot est marquée par des éléments vocaliques réduits, notés par l'écriture ; il s'agit là d'une voyelle de timbre indéterminé (Gauthiot, *Essai de gr. sogdienne*, p. 177 ss.). On retrouve cet élément vocalique réduit en ossète occidental (digorique) et en afghan, et il faut y voir, dans la plupart des cas, une généralisation par analogie. Ainsi, on a sogd. *pwrnh* (=*pūrn*^{a}) « plein », oss. dig. *avgä*, oss. tag. *avg* (hong. *üveg* « verre », Sköld, *op. cit.*, p. 50). Le témoignage du sogdien est valable pour le Ier siècle ap. J.-C. A noter que oss. dig. *stoinä* est formé à l'aide d'un suffixe différent (W. Miller, *Die Sprache der Osseten*, Geiger-Kuhn, *op. cit.*, Anhang zum ersten Bd., Strasbourg, 1903, p. 31, § 33).

M. Giuglea reconstruit un mot roman commun *sæptana [1], selon le procédé qui a été dénoncé ici même de « faire des mots avec de la phonétique » (Terracher, *RLiR*, I, p. 443), et M. Puşcariu (*DR*, III, p. 382, n. 1) admet que le slave ait pu emprunter ce terme au roumain. Il faudrait justifier, dans ce cas, les correspondances phonétiques régulières dr. *î* accentué : slave méridional *a* et dr. *-a* (ou *-ă*) : slave mérid. zéro. Ces correspondances ne sont nullement justifiées. M. Capidan prétend, il est vrai, avoir fourni la preuve de la correspondance dr. *î* : sl. *a* (*DR*, III, p. 150 et 180), mais si l'on se reporte aux pages où cette preuve devrait être administrée l'on constate qu'il y est question de *î* et de *ă* inaccentués traduits par *a* dans les emprunts du bulgare au roumain, mais nullement de *î* accentué.

M. Puşcariu se propose de montrer que dr. *stîncă* « rocher », *jupîn* (anciennement) « messire », *stăpîn* « maître », *stînă* et *smîntînă* « crème » ne sont pas empruntés au slave [2]. M. Puşcariu allègue comme preuve la graphie *stincă* qui apparaît dans un Psautier roumain imprimé à Alba-Iulia (Transylvanie) en 1651 : le vocalisme *i* + *n* (en regard de *î* + *n*, qui est le plus répandu) prouverait que *stîncă* ne repose pas sur un mot slave à vocalisme *a* (+ *n*). Le texte où apparaît cette graphie est cité d'après les extraits donnés par Cipariu, dans ses *Analecte* : on y trouve deux exemples de *stinca* (p. 102 et 110). Nous ignorons si le Psautier ne présente aucun exemple de graphie *stăncă*. Car on y trouve des notations alternantes telles que *strimtoarea* (p. 103) et *strămbu* (p. 104, etc.). On peut admettre que les traducteurs inconnus de ce texte prononçaient *in* dans *stîncă*. Mais n'est-ce pas là une prononciation dialectale, tout comme *sting* pour *stîng* dans un texte de la même région [3] ? Isolée du contexte, cette graphie est dénuée de force probante. Pour *stăpîn*, M. Puşcariu admet l'étymon *hospitanus reconstruit par M. Barić [4]. La métathèse postulée par la forme roumaine serait un phénomène normal en roumain ; mais les exemples de ce traitement énumérés aux pages 379 ss. sont des faits de parole : ils ne prouvent pas que la métathèse se soit produite dans la langue à un moment donné dans tous les mots qui se trouvaient

1. G. Giuglea, *Cuvinte şi lucruri*, *DR*, II (1922), p. 358 ss.
2. S. Puşcariu, *Contribuţiuni fonologice*, *DR*, III (1924), p. 378 ss.
3. V. *AIN*, I (1922), p. 273, s. v. *stingŭ*.
4. H. Barić, *Albano-rumänische Studien*, I, Sarajevo, 1919, p. 93-94.

dans les mêmes conditions phonétiques. M. Giuglea a tenté aussi d'autres rapprochements, en tenant compte de l'histoire des choses signifiées par les mots [1]. Nous allons examiner l'étymon proposé pour dr. *strungă* que nous traduirons pour le moment par « dispositif employé par les bergers pour traire les brebis ». M. Giuglea décrit ce dispositif : les brebis, poussées vers une barrière percée de un ou de plusieurs passages étroits, sont obligées de passer une à une par un de ces passages où sont postés les pâtres qui les traient et les laissent continuer leur chemin. L'erreur de M. Giuglea c'est d'affirmer que la partie principale de la *strungă* c'est la « barrière » opposée au passage des brebis. Il résulte, au contraire, des descriptions données que la partie principale est le « passage étroit » par où passent les brebis (cf. d'ailleurs dr. *strungăreață* « espace, écart entre deux dents »). Il est donc licite de traduire *strungă* par « défilé ». Si tel est le sens de *strungă*, le rapprochement imaginé par M. Giuglea (v. h. all. *stanga* « barrière ») n'est pas justifié ; inutile de montrer, par conséquent, tout ce que la suite du rapprochement a d'artificiel. Nous renvoyons aux objections qui ont été formulées par M. Densusianu (*GS*, I, p. 161 ss.).

Selon M. Giuglea dr. *rînă*, dans l'expression *a sta într'o rînă* « rester couché sur le côté », aurait le sens de « coude » [2]. Mais, comme l'a observé avec raison M. Pușcariu, on ne peut pas dire *stă în două rîne* « il reste (accoudé) sur les deux coudes ». L'explication donnée antérieurement par M. Pușcariu satisfait les exigences de la phonétique et du sens (*rena « reins ») [3].

Selon M. Diculescu, dr. *iele* « fées, esprits malfaisants » et *schimă* « mauvais génie, fée malfaisante » ont été empruntés à une époque ancienne au germanique [4]. M. Diculescu commet l'erreur de rapprocher dr. *iele* de danois *elle*. En effet, le nom donné aux elfes en danois est *elv* [5]. Dans les récits danois, le roi des elfes est nommé

1. G. Giuglea, *op. cit.*, *DR*, II, p. 327 ss.
2. G. Giuglea, *Crîmpee de limbă și viață străveche romînească*, *DR*, III (1924), p. 562 ss.
3. S. Pușcariu, *DR*, III, p. 778-779.
4. Const. C. Diculescu, *Contribuție la vechimea creștinismului în Dacia. Din istoria religiosă a Gepizilor*, *AIN*, III (1926), p. 359 ss. Cf. Id., *Die Gepiden*, I, Leipzig, 1922, p. 186.
5. Norv. *alv*, v. suéd. *älf*, m.h. all. *alp* « böser Geist », Falk-Torp, *Norwegisch-dänisches etym. Wb.*, Heidelberg, 1910-1911, p. 22, s.v.

elve(r) konge. La forme *elle(r) konge* a été créée par étymologie populaire : le mot a été rapproché de dan. *elle* « aune » (les elfes se cachent dans les aunes). Il faut voir dans le nom roumain le pronom personnel féminin pluriel *ele* (prononcé [*yele*]), comme on l'avait montré depuis longtemps : il s'agit là d'une interdiction de vocabulaire [1]. Le nom *dînsele* (pr. pers. fém. pl.) donné à ces mauvais esprits confirme cette explication. Les autres noms donnés aux fées malfaisantes : *vîntoase, rusalii* s'expliquent par le procédé bien connu qui consiste à remplacer le nom interdit par des qualificatifs ou des périphrases : ainsi, en v. slave l'ours est nommé « le mangeur de miel » et en finnois on trouve une série de termes pour le nommer [2]. De même, en roumain, on évite de nommer le diable par son nom (*drac*) : de là une série de noms, entre autres *el* (pr. pers. masc.), qui ont été réunis par M. Pascu [3]. Quant à *ştimă*, M. Diculescu a tort de repousser l'identification de ce mot avec dr. *schimă*, qui a le même sens (Tiktin, s. v. *schimă*) [4]; le mot roumain est emprunté au grec moderne σχῆμα « forme, figure ».

DACO-ROUMAIN

Textes littéraires.

L'Académie Roumaine a distribué le deuxième fascicule de l'édition des pièces d'archives publiée par les soins de M. Bianu [5]. Cette publication a été entreprise dans le but de mettre à la disposition des chercheurs les pièces écrites en roumain qui sont conservées dans la bibliothèque de l'Académie Roumaine, section des manuscrits.

1. Tiktin, *Rum.-deutsches Wb.*, p. 593, s. v. *ele* ; L. Şăineanu, *Ielele...*, Bucarest, 1886, p. 34 ss. avait proposé d'expliquer le mot roumain par le turc : osm. *yel* « vent, air, souffle ».

2. Cf. A. Meillet, *Quelques hypothèses sur les interdictions de vocabulaire dans les langues indo-européennes*, dans *Linguistique historique et linguistique générale*, p. 281 ss.

3. G. Pascu, *Études de sémasiologie roumaine* ; *I, Les noms du diable*, *Archivum romanicum*, V (1921), p. 244-251 ; cf. les additions et corrections de V. Bogrea, *DR*, II (1922), p. 788-789.

4. Diculescu, *op. cit.*, p. 360.

5. *Documente romîneşti reproduse după originale sau după fotografii. Tomul I, fasc. 2, 1629-1632*, Bucarest, Göbl, 1907, p. 161-208 (Biblioteca Academiei Romîne).

Les textes sont reproduits en transcription latine ; le système de transcription adopté dans cette publication a été critiqué par I. Bogdan [1].

Transylvanie. — L'Académie Roumaine a repris depuis 1925 la série des publications de textes roumains anciens interrompue pendant la guerre. Une nouvelle série paraît à Bucarest, sous la direction de M. I. Bianu, conservateur de la bibliothèque de l'Académie. La publication comporte la reproduction des textes en facsimilé ; les roumanisants seront reconnaissants à l'Académie d'avoir mis à leur disposition sans retard et à peu de frais des textes inédits, particulièrement précieux. L'Académie a distribué trois fascicules ; ils sont consacrés à la reproduction des textes contenus dans le codex découvert à Ieud (Maramureş), en 1921. A part les textes manuscrits, le volume nouvellement découvert contient deux fragments d'imprimés [2]. Voici l'énumération des fascicules qui ont été distribués: 1. *Intrebare creştinească* [3]. C'est un catéchisme roumain imprimé à Braşov en 1559; le texte est fragmentaire [4]. Une seconde rédaction, conservée à l'état manuscrit (copie de la deuxième moitié du XVIIe siècle), a été mise à la disposition de l'Académie Roumaine par M. Marţian, de Năsăud (Transylvanie). Le texte transmis est également fragmentaire ; il s'agit d'une copie faite sur un original dont la langue présentait le passage de *-n-* à *-r-* [5]. 2. *Pravila Sfinţilor Apostoli* [6]. C'est un code, dont l'existence était restée inconnue. 3. *Manuscript dela Ieud. I. Scriptura Domnului Hristos cătră oameni căzută în piatra din čeriu* ; II. *Invăţătură la Paşti* ; III. *Invăţătură la cumi-*

1. I. Bogdan, *Convorbiri literare*, XLI (1907), p. 381-386.

2. Le manuscrit est décrit brièvement par A. Bîrseanu, *Catechismul luteran romînesc*, Bucarest, Cultura Naţională, 1923 ; in-8, 8 pages (*AARom.*, littér., série 3, t. I).

3. Bucarest, Cultura Naţională, 1925 ; in-8, 22 pages (Academia Romînă, secţiunea literară. Texte de limbă din secolul XVI reproduse în facsimile îngrijite de I. Bianu).

4. L'édition en transcription latine donnée par A. Bîrseanu (*op. cit.*) ne correspond pas aux exigences scientifiques ; v. Rosetti, *GS*, I (1924), p. 251, n. 3. Les problèmes posés par la découverte de ce texte sont examinés par N. Drăganu, *Catehisme luterane*, *DR*, II (1922), p. 582-592 et Rosetti, *Romania*, XLVIII (1922), p. 321-334.

5. Ce catéchisme, nommé « Catéchisme Marţian », a été reproduit en transcription latine par A. Rosetti, *GS*, I (1924), p. 251-260.

6. Bucarest, Cultura Naţională, 1925 ; in-8, 24 pages (Academia Romînă, secţiunea literară. Texte de limbă...).

necătură [1]. Le premier texte est un récit apocryphe bien connu de la littérature du moyen âge : N. S. Jésus-Christ, dans une lettre cachée à l'intérieur d'une pierre, énumère les peines encourues par ceux qui ne respectent pas le dimanche et le vendredi [2]. Ce texte est particulièrement précieux par le fait qu'il contient la version slave correspondante : chaque phrase slave est suivie de la traduction roumaine. La langue des deux autres textes présente le passage de *-n-* à *-r-*. Ils sont tirés du livre de culte intitulé *Cazania* (Évangiles commentés) et contiennent l'explication de l'évangile du dimanche de Pâques et l'explication de l'eucharistie [3]. Ces trois textes ne sont ni datés, ni localisés ; il est permis de croire que les deux derniers sont des copies datant du XVIIe siècle : les originaux auraient été traduits dans le Nord de la Transylvanie.

Dans un livre paru précédemment, M. Drăganu avait signalé l'existence d'un fragment d'*Euchologe* inconnu auparavant, appartenant à M. Marţian de Năsăud [4]. M. Drăganu publie aujourd'hui ce texte [5]. Le texte transmis est conservé à l'état fragmentaire ; il a été copié à la fin du XVIe ou au début du XVIIe siècle. La traduction a été effectuée au cours du XVIe siècle, sur un texte slavon [6]. L'*Euchologe* publié par M. Drăganu contient, insérés dans le texte, deux fragments, l'un copié sur l'*Apostol* roumain, éd. Coresi (1563), et l'autre sur l'Évangéliaire roumain imprimé par le même en 1560-61. On ne saurait souscrire à la différence établie par M. Drăganu aux p. 270 ss. entre particularités « archaïques » et particularités « dialectales » de la langue du texte : cette division n'est pas autorisée par l'examen des graphies. Le texte est donné en transcription latine. Il est regret-

1. Ibid. ; in-8, 48 pages (id.).

2. Voir la rédaction publiée par Hasdeu, *Cuvente den bătrăni*, II, p. 21-55 et l'étude de M. Gaster, *Literatura populară romînă*, Bucarest, 1883, p. 371 ss.

3. Voir le texte roumain correspondant dans la deuxième *Cazania* de Coresi (1581), p.p. Procopovici-Puşcariu, I, p. 107 ss. (eucharistie) et 115 ss. (évangile de Pâques).

4. N. Drăganu, *Două manuscripte vechi....*, Bucarest, éd. de l'Académie Roumaine, 1914, p. 14 et 79, n. 2.

5. N. Drăganu, *Un fragment din cel mai vechi molitvenic romînesc*, *DR*, II (1922), p. 254-326, planche hors texte.

6. Cette partie se retrouve dans deux autres recueils copiés à la fin du XVIe siècle ; Hasdeu a publié dans ses *Cuvente den bătrăni*, II, p. 449-471 la partie correspondante sous le titre « Cugetări în ora morţei » et M. Drăganu la rédaction contenue dans le Codex Todorescu : *Două manuscripte vechi...*, p. 212-213.

table que le signe ↑ n'ait pas été transcrit. M. Drăganu invoque le manque de caractère typographique; on aurait pu surmonter cette difficulté en transcrivant toujours ↑ par *în* (italique). L'éditeur transcrit ce signe par *în*, *î* et *n*, suivant sa valeur phonétique. C'est là une erreur de méthode. Il y a deux méthodes pour donner une reproduction diplomatique d'un texte en écriture cyrillique : ou bien on le reproduit en caractères cyrilliques (c'est la méthode adoptée par M. Roques), ou bien on substitue à son système graphique un autre système graphique, pour des raisons de commodité, en ayant soin que chaque lettre du système cyrillique ait son correspondant dans le système latin. C'est ce que l'on appelle une translittération. Un autre procédé consiste à donner une interprétation du texte : dans ce cas, les lettres de l'alphabet latin expriment des phonèmes. Ce travail est assurément très intéressant et utile ; dans l'état actuel de nos connaissances du roumain ancien, il est prématuré. Ce que l'on est en droit de demander aux éditeurs de textes roumains anciens, c'est la reproduction *exacte* du texte, sans crainte de la minutie ; toute édition qui ne tiendra pas compte de ce postulat sera, de ce fait, défectueuse. Il est temps que les roumanisants soient saisis de cette question [1].

M. Drăganu a examiné un manuscrit roumain contenant un grand nombre de livres populaires copiés avant 1754 dans le district Cojocna [2]. M. Drăganu publie une prière pour chasser les mauvais esprits qui hantent les eaux ; ce texte se retrouve, d'autre part, dans le *Codex Sturdzanus* publié par Hasdeu, ce qui implique un original commun pour les deux rédactions [3]. Outre cette pièce, M. Drăganu publie une poésie contenue dans le même recueil où l'on trouve notés des phénomènes phonétiques.

Sud de la Transylvanie et Banat. — La librairie Éd. Champion a mis en vente en 1925 le tome premier de la réédition de la Bible roumaine imprimée à Orăștie (hong. Szászváros, all. Broos), en Transylvanie, de 1581 à 1582 : *Palia d'Orăștie* [4]. Ce volume,

1. La question a été évoquée au premier congrès des philologues roumains, en avril 1925 ; mise en discussion au deuxième congrès, elle n'a pas reçu de solution définitive.

2. N. Drăganu, *Pagini de literatură veche*, *DR*, III (1924), p. 238-251.

3. Hasdeu, *op. cit.*, II, p. 177 ; le texte est daté de 1583.

4. *Palia d'Orăștie (1581-1582) ; I, Préface et livre de la Genèse*, publiés avec le

imprimé à Vienne (Autriche) en 1908, devait être distribué en même temps que le tome second, dont l'impression fut interrompue par la guerre. Dans l'introduction qui précède l'édition du texte, M. Roques montre que la traduction de la Bible a été provoquée par l'activité du protestantisme en Transylvanie dans la deuxième moitié du XVI[e] siècle. Les traducteurs appartiennent à la région Lugoj-Caransebeş, c'est-à-dire, d'après les divisions administratives actuelles, aux districts Huniedoara et Caraş-Severin. Les particularités linguistiques de la *Palia* se retrouvent de nos jours dans les parlers du Sud-Ouest de la Transylvanie et du Banat. L'impression a été effectuée à l'aide d'un atelier volant, transporté pour l'occasion à Orăştie ; les caractères de la *Palia* sont identiques à ceux employés par Coresi. Seuls les livres de la Genèse et l'Exode furent imprimés. Les traducteurs disent dans la préface que leur traduction comportait tout le Pentateuque, les Rois et quelques Prophètes. Cette affirmation est confirmée par la découverte d'un fragment manuscrit du Lévitique : ce texte a été copié sur la partie de la *Palia* non imprimée. La traduction a été faite sur le Pentateuque hongrois imprimé par Gaspar Heltai à Cluj (hong. Kolozsvár) en 1551 ; les traducteurs se sont servis aussi, au moins en partie, d'une édition de la Vulgate corrigée. L'édition est faite d'après l'exemplaire complet de Budapest; le texte est reproduit en caractères cyrilliques. L'éditeur a corrigé les fautes d'impression ; la leçon de l'original est donnée dans l'apparat. Le texte hongrois de Heltai est reproduit sous le texte roumain. A relever les différences de texte entre les divers exemplaires, qui s'expliquent par des corrections sous presse. Quant à la graphie de l'original, on retiendra l'observation suivante : « La graphie imprimée n'est pas libre et l'on ne saurait l'étudier du point de vue orthographique ou phonétique sans tenir compte de la contrainte que lui impose la limitation des types dans les caractères mobiles » (p. XXVII). L'accentuation des lettres cyrilliques, sans valeur phonétique, est reproduite fidèlement par l'éditeur [1]. L'édition de la *Palia* sera accueillie avec joie : il y a peu de textes roumains anciens

texte hongrois de Heltai et une introduction par Mario Roques, Paris, Champion, 1925 ; in-8, LXXI-213 pages (Les premières traductions roumaines de l'ancien Testament).

1. P. XXIX-XXX : «... s'il eût été, à mon sens, fâcheux de reproduire ce texte sans signes diacritiques, il me semblait vain de chercher à rectifier une accentuation aussi incertaine ».

aussi importants ; peu, aussi, qui aient été édités avec autant de soin et de compétence.

M. Cartojan a publié en 1922 la plus ancienne rédaction roumaine connue à l'heure actuelle du roman d'Alexandre [1]. Le manuscrit, découvert en 1860 en Transylvanie, est une copie effectuée en 1620 par le prêtre Ioan de Sîmpetru. M. Cartojan avait déjà consacré un ouvrage qui fait autorité à l'examen des rédactions roumaines du roman d'Alexandre [2]. Dans l'introduction qui précède l'édition du texte, il montre que les rédactions roumaines dérivent d'une rédaction commune, traduite du serbe. La traduction primitive a été ensuite amplifiée, de sorte qu'à l'heure actuelle on connaît deux groupes de manuscrits : le premier, dont fait partie notre manuscrit, composé par les rédactions développées, et un second groupe composé par les rédactions abrégées. M. Cartojan s'attache à démontrer que la traduction copiée en 1620 a été effectuée dans une autre région ; la preuve serait constituée par les alternances graphiques que l'on rencontre dans le texte transmis, par exemple *a/ă* (*călaraș* et *călăraș* « soldat de cavalerie »). En d'autres termes, l'une des formes appartiendrait à l'original, tandis que l'autre viendrait du copiste. C'est là une illusion ; car on retrouve des alternances de cet ordre dans des textes qui ne sont pas copiés. Quant au village Sîmpetru, il peut tout aussi bien être localisé dans les d. Huniedoara ou Torontal : rien ne s'oppose à ce que la traduction originale ait été effectuée dans la même région.

M. Cardaş donne une nouvelle édition de la *Ţiganiada*, poème héroï-comique en vers de I. Budai-Deleanu [3]. L'édition reproduit la rédaction définitive du poème, d'après un manuscrit écrit de 1800 à 1813. Les éditions précédentes suivaient un manuscrit plus ancien, non corrigé. Le texte est écrit en écriture cyrillique ; l'éditeur le reproduit en transcription latine ; *u* final est éliminé, *e* accentué est transcrit par *ea* : cette transcription surprend et reste inexpliquée [4].

1. N. Cartojan, *Alexandria în literatura romînească. Noui contribuţii (studiu şi text)*, Bucarest, Cartea Romînească, 1922 ; in-8, 122 pages.

2. Id., *Alexandria în literatura romînească*, Bucarest, 1910.

3. I. Budai-Deleanu, *Ţiganiada, poemă eroi-comică în 12 cînturi*, publicată... de G. Cardaş, Bucarest, éd. de la Caisse des Écoles, 1925 ; in-8, XLI-499 pages. Budai-Deleanu est né à Cigmău (d. Huniedoara) en 1760.

4. Voir les observations de Mlle E. Sachelarie, *Revista istorică*, XI (1925), p. 133-136.

Sud de la Transylvanie-Valachie. — M. Drăganu étudie l'un des premiers recueils de livres populaires imprimés en roumain [1]. C'est un petit livre qui a appartenu à feu Todorescu. Son contenu est énuméré aux p. 166 ss. Les textes les plus intéressants sont au nombre de trois : un *paraclis*, recueil de prières ; un *gromovnic*, livre de prédictions d'après les coups de tonnerre, la foudre et les tremblements de terre, et un *trepetnic*, livre qui prédit l'avenir d'après les mouvements des membres du corps. Le recueil a été imprimé, selon toute vraisemblance, en 1639 à Alba-Iulia par le prêtre Dobre, maître imprimeur appelé de Valachie par G. Rákóczy, prince de Transylvanie (1630-1648). Rákóczy, préoccupé de répandre le calvinisme parmi les Roumains, avait demandé des caractères cyrilliques en Valachie. Ces caractères avaient été apportés par Dobre, qui imprima aussi d'autres livres. Là où M. Drăganu examine les particularités linguistiques des textes et où il s'efforce de montrer que les particularités phonétiques nous indiquent que le traducteur était originaire de Transylvanie, on n'est pas convaincu par ses arguments. En effet, les alternances graphiques *ĕ/e* et *oa/o* qui expriment, selon M. Drăganu, des états phonétiques intermédiaires (les phonèmes *è* et *ó*) se retrouvent aussi dans des textes écrits en Valachie. L'argument n'est donc pas probant.

Moldavie. — M. Drăganu publie trois textes roumains du XVIIe siècle conservés dans un manuscrit de la bibliothèque de Blaj [2]. Le plus important est un recueil de prières traduites du slavon par Antoine de Moldoviţa, prieur de l'ex-prince de Moldavie Gheorghe Stefan (1653-1668). Antoine avait suivi Gheorghe Ștefan dans son exil en Allemagne et en Suède. La traduction a été effectuée en vue de fournir un livre de prières accessible à ceux qui formaient la petite cour du prince et ne lisaient pas le slavon. Les deux autres textes sont moins importants : le plus étendu est une copie des *Réponses* du métropolite de Moldavie Varlaam (Iași, 1647) au catéchisme roumain calviniste imprimé sous le patronage de Rákóczy ; cette copie a été effectuée à Bîrlad (Moldavie).

Le P. Silvestro Amelio, préfet des missions catholiques de Mol-

1. N. Drăganu, *Cea mai veche carte rákóczyană*, *AIN*, I (1922), p. 161-278, planches hors texte.

2. N. Drăganu, *Codicele pribeagului Gheorghe Ştefan Voevodul Moldovei, studiu şi transcriere*, *AIN*, III (1926), p. 181-254, planches hors texte.

davie, Valachie et Transylvanie, envoya à Rome en 1737 un manuscrit contenant un catéchisme, d'autres textes religieux et un vocabulaire italien-roumain à l'usage des missionnaires catholiques. Les textes rédigés par Amelio reproduisent des particularités du parler moldave. Le roumain est noté en caractères latins. M. Densusianu a étudié ce manuscrit, conservé dans les archives des Minorites à Rome, et en a publié les parties les plus intéressantes [1]. Le manuscrit est dû à deux mains : la plus grande partie n'est pas écrite par Amelio. Il est intéressant de constater que, tout comme les textes roumains écrits en caractères cyrilliques, les textes d'Amelio présentent des alternances graphiques : *dz*/*z* (par ex. *dzic* et *zic* « je dis »), *s*/*sz* = [ɛ], *oa*/*o* ; *u* final est noté le plus souvent, notamment après groupe de consonnes. Sans doute, Amelio écrivait guidé par l'oreille ; la graphie *usute* = *o sută* « cent » le prouve. M. Densusianu reproduit en partie le catéchisme et le *Pater*, ainsi que les parties les plus intéressantes du vocabulaire ; la graphie masque le plus souvent l'aspect phonique des mots et l'on appréciera d'autant plus les notes explicatives de M. Densusianu.

Comme suite à une étude parue précédemment, M. Ghibănescu examine un *Évangéliaire* roumain manuscrit, écrit en 1664 ; ce texte aurait été copié sur une traduction effectuée vers 1618 par le métropolite de Moldavie Varlaam [2].

Parlers modernes.

Les enquêtes dialectales consacrées à des régions limitées se poursuivent activement en Roumanie. Les études que nous allons signaler et celles, antérieures, de MM. Candrea, Densusianu et Vîrcol [3] se proposent d'informer en même temps le linguiste et le folkloriste. L'enquêteur, après avoir choisi la région à étudier, prend une con-

1. Ov. Densusianu, *Manuscrisul romînesc al lui Silvestro Amelio din 1719*, *GS*, I (1924), p. 286-311.

2. Gh. Ghibănescu, *Evangheliarul mitropolitului Varlaam*, *Arhiva*, XXX (1923), p. 256-273.

3. I. A. Candrea, *Graiul din ţara Oaşului* [Nord de la Transylvanie, d. Sătmar], Bucarest, Socec, 1907 ; in-8, 53 pages, carte hors texte (extrait du *Buletinul societăţei filologice*, t. II) ; Ov. Densusianu, *Graiul din ţara Haţegului* [Sud de la Transylvanie], Bucarest, Socec, 1915 ; in-8, VIII-350 pages, planches et carte hors texte (Institutul de filologie şi folklor) ; V. Vîrcol, *Graiul din Vîlcea* [Olténie], Bucarest, Socec, 1910 ; in-8, 102 pages (Publicaţiunile societăţei filologice).

naissance directe et sommaire du parler. Il parcourt, ensuite, la région et recueille dans chaque village, d'un ou de plusieurs témoins, une série de textes oraux qu'il note en transcription phonétique. Ces textes sont des productions populaires en vers ou en prose ou bien des récits. L'enquêteur a noté par ailleurs ce qui lui a semblé digne d'intérêt, afin de pouvoir donner des indications sur la norme du parler et l'aire d'extension de telle prononciation [1]. Des photographies d'objets, de costumes, etc., des listes de noms propres, de noms de lieux, de lieux dits et de noms d'animaux, un bref glossaire nécessaire à l'intelligence des textes et une carte de la région complètent l'enquête. Grâce aux enquêtes de M. Weigand et de son école, menées dans des conditions analogues, l'on connaît suffisamment aujourd'hui les parlers du groupe daco-roumain pour souhaiter que les prochaines enquêtes soient faites dans d'autres conditions. Ce que l'on sait sur l'état des parlers de ce groupe à la fin du XIXe et au début du XXe siècle peut être résumé de la façon suivante : une langue commune est en train de submerger la totalité du domaine ; sous cette couche, on retrouve des parlers peu différenciés : les divergences phonétiques les plus marquantes sont la conservation de l'*n* suivie de *yod* et la palatalisation des occlusives labiales et des fricatives labio-dentales. Dans l'emploi des formes, on peut relever quelques conservatismes intéressants. L'indigence des témoignages appelle, cependant, des réserves. Il faut se demander, en effet, si les procédés d'enquête n'ont pas été insuffisants. Le vocabulaire des parlers daco-roumains est mal connu. M. Candrea n'a pas encore publié l'*Atlas linguistique du Banat* et personne d'autre, à notre connaissance, ne s'est avisé de poser les mêmes questions préparées à l'avance dans un nombre de villages déterminé [2]. Il est permis de croire dès maintenant que les réponses à un tel questionnaire, en fournissant des

1. Sauf indication de l'âge du témoin et de la localité où il a été interrogé, l'enquêteur ne nous donne aucune autre indication sur l'état-civil du témoin et ses déplacements éventuels.

2. L'enquête de M. Candrea, terminée en 1923, a été poursuivie pendant plus de vingt ans dans 250 localités du Banat ; le questionnaire contient 700 mots-types; il y aura environ 130 cartes. V. I. A. Candrea, *Constatări în domeniul dialectologiei*, *GS*, I (1924), p. 169-200. Nous donnerons dans notre prochaine chronique des indications sur les enquêtes préparatoires qui ont été faites en Roumanie en vue de la mise en œuvre de l'*Atlas linguistique du daco-roumain*.

données rigoureusement comparables entre elles, ouvriront à la dialectologie roumaine des voies nouvelles. Les parlers daco-roumains, à l'heure actuelle, posent en premier lieu un problème de vocabulaire.

Transylvanie. — Le Maramureş, pays de hautes montagnes et de collines, dans le Nord de la Transylvanie, forme une unité naturelle isolée du reste de la Transylvanie et de la Bucovine ; les voies d'accès, aujourd'hui encore, sont insuffisantes et le relief du terrain ne facilite nullement les communications. M. Papahagi a parcouru la région de 1920 à 1924 [1]. La population est mêlée : Ruthènes, Hongrois, Juifs venus de Galicie à partir de la seconde moitié du xix[e] siècle et Roumains s'y coudoient. L'élevage constitue l'occupation principale des paysans roumains. Le parler ne présente rien de marquant. M. Papahagi n'a plus trouvé trace du rhotacisme, attesté par une série de textes à la fin du xvi[e] et au xvii[e] siècle. Les textes oraux en transcription phonétique sont donnés sans retouches. Un riche glossaire termine l'ouvrage. Aux p. lxxvii ss., à propos des rapprochements lexicaux que l'on peut établir entre le macédo-roumain et le parler du Maramureş, M. Papahagi suppose qu'une population roumaine venue du Sud du Danube se serait établie dans cette région. M. Densusianu s'est montré beaucoup plus réservé [2] ; en effet, des mots isolés ont pu être transmis à une époque récente par des Macédo-Roumains établis en Roumanie.

Le massif du Bihor est peuplé par deux catégories d'habitants : les Mocani, petits agriculteurs et propriétaires de bétail, au Sud-Ouest d'Abrud, et les Moţi, qui forment deux catégories : ceux qui travaillent dans les mines d'or d'Abrud et ceux qui exploitent les forêts au Nord d'Abrud, dans le Haut-Bihor [3]. M. Papahagi décrit brièvement les villages des Mocani, défiants et peu communicatifs, dont les maisons sont disséminées sur 25 à 30 kilomètres. Les Moţi habitent la haute montagne. Le centre de leur pays est la petite ville de Cîmpeni. Les villages, très pauvres, ne forment pas d'unité : les

1. Tache Papahagi, *Graiul şi folklorul Maramureşului*, Bucarest, Cultura Naţională, 1925 ; in-8, lxxxiii-240 pages, carte et planches hors texte (Academia Romînă. Din viaţa poporului romîn, t. XXXIII).

2. Ov. Densusianu, *GS*, II (1926), p. 403-404.

3. T. Papahagi, *Cercetări în munţii Apuseni*, *GS*, II (1925), p. 22-89, planches et carte hors texte.

maisons, établies sur les hauteurs, sont isolées. Les Moţi fabriquent des baquets, des cercles pour les tonneaux, etc., qu'ils vont vendre au loin. Vers l'automne, ils quittent leurs montagnes pour deux ou trois mois et emportent les objets fabriqués. Ils vont par groupes de quatre à quinze charrettes et parcourent de grandes distances : avant la guerre, ils allaient jusqu'à Budapest et Fiume. Aujourd'hui ils parcourent surtout la Roumanie, dans toute son étendue. Ces pérégrinations expliquent l'unification de leur parler. Le rhotacisme (passage de *-n-* à *-r-*), qui caractérisait le parler des Moţi dans la deuxième moitié du XIXe siècle, a disparu de la langue. M. Papahagi a déployé tous ses efforts pour retrouver des traces de cette particularité phonétique. L'innovation n'est plus, aujourd'hui, qu'un fait de parole : les sujets parlants évitent de faire passer *-n-* à *-r-* devant un étranger. A propos du nom des Moţi, M. Papahagi remarque qu'une tribu roumaine du versant Sud du Pinde est nommée *Motsaņĭ*. D'autre part, M. Papahagi a établi des rapprochements lexicaux entre le macédo-roumain et le parler du Haut-Bihor. Les Moţi sont nommés aussi [*Tsọpĭ*]. Sans recourir à des explications hasardeuses, V. Bogrea a montré comment ces sobriquets s'expliquent en prenant en considération la coiffure des personnages : [*tsọp*] apparaît dans le parler de Muscel et signifie « huppe », tout comme dr. [*mọts*] (« touffe de cheveux au front, huppe ») ; de même, les bergers roumains de Transylvanie sont nommés [*Tsutsuyẹnĭ*] (dr. [*tsuts*, *tsutsuy*] « huppe, touffe de cheveux »), les Ruthènes *hoholĭ* (v. sl. *xoxolŭ* « Schopf, Haarbüschel ; Spottname auf die Kleinrussen von ihrer Haartracht », Berneker, s. v.) et les bergers de Transylvanie qui paissent leurs troupeaux pendant l'hiver dans la Dobrogea sont nommés par les Turcs [*tëyokọy*] [1].

Le parler de Drăguş (d. Făgăraş) a été étudié en 1910 par T. Dinu [2]. Les habitants de la région se sont établis en grand nombre dans le district Ialomiţa.

1. V. Bogrea, *BSO*, IX (1922), p. 116-117. « On n'aura pas tort d'en conclure, ajoute-t-il, que le mot *ciocoi* « hobereau » a son point de départ dans le costume, plus précisément dans la coiffure (chevelure ou chapeau) de ces fameux agents du fisc qu'il désignait autrefois » (p. 117).

2. T. Dinu, *Graiul din ţara Oltului*, *GS*, I (1923), p. 107-139 ; v. aussi V. V. Haneş, *Din ţara Oltului* [notes d'ethnographie, description du parler, textes oraux, glossaire], Bucarest, éd. de la Caisse des Écoles, 1921 ; in-8, 127 pages.

Lexicographie.

M. Pascu a consacré un livre à l'étude des emprunts qui ont été faits par les langues balkaniques (grec moderne, bulgare, serbo-croate, albanais, turc) au roumain[1] ; après avoir examiné brièvement les travaux antérieurs, l'auteur énumère les termes empruntés dans l'ordre alphabétique des mots roumains.

Une énumération très utile des termes qui désignent les cris des animaux, des oiseaux domestiques ou sauvages et les bruits des insectes a été donnée par M. Sutu[2]. L'auteur a puisé son informations dans les « réponses » faites par les instituteurs et les prêtres au « questionnaire » de B. P. Hasdeu (1884). On relèvera les observations de M. Ṣutu relatives à l'aire d'extension des mots et à la frontière entre les parlers valaques et moldaves (districts Fălciu Covîrlui, Tutova, Tecuci, Rîmnicu-Sărat) ; les parlers moldaves reculent devant les parlers valaques. Les données ont manqué pour la Transylvanie, le Banat et la Bessarabie. Lorsque l'auteur constate une divergence entre les données du même village (réponses faites par deux témoins), il fait un choix entre les deux réponses. Les procédés de formation des termes qui font l'objet de l'étude sont examinés aux p. 87-88. Là où l'auteur dit que la majeure partie des termes sont des onomatopées (p.88), il ne montre pas que, pour la plupart, ces mots ont perdu leur valeur expressive, soit du fait de l'évolution phonétique, soit du fait que la liaison entre le sens du mot et son support phonique a disparu.

Les deux derniers fascicules du *Rumänisch-deutsches Wörterbuch* de M. Tiktin ont été distribués dans le courant de l'année 1926 : l'œuvre considérable qui a été signalée ici même est aujourd'hui achevée. Voici, indiquée brièvement, l'économie du dictionnaire : M. Tiktin a enregistré les mots de la langue littéraire et ceux des parlers populaires. Le dictionnaire est exclusivement daco-roumain. Parmi les mots dont l'usage est restreint à la Transylvanie ou à la Bucovine, l'auteur n'enregistre que ceux qui sont employés dans la poésie populaire. Les néologismes employés couramment, les noms de lieux vieillis et les noms des localités de Transylvanie qui ont une autre dénomination allemande sont enregistrés à leur tour. Chaque

1. G. Pascu, *Rumänische Elemente in den Balkansprachen*, Genève, Olschki, 1924; in-8, 111 pages (Biblioteca dell'*Archivum romanicum*).

2. S. Sutu, *Strigătele animalelor, studiu lexicografic, DR*, II (1922), p. 85-174.

article comporte l'indication sommaire de l'aire d'extension du mot et de l'époque où le mot est attesté ; le cas échéant, il est montré si le mot appartient au langage populaire. L'étymologie est toujours donnée ; la place de l'accent dynamique est indiquée avec soin. Dans les traductions, l'auteur s'est attaché surtout à rendre le sens des phrases roumaines. Le tome I comporte un supplément; une deuxième liste d'abréviations termine le dernier fascicule. Le dictionnaire comporte en tout 1834 pages, grand in-octavo sur deux colonnes, plus 12 pages. Il sera utile de le pourvoir d'un volume d'*indices*. M. Tiktin a donné aux romanistes un instrument de travail de premier ordre : qu'il soit remercié et félicité autant qu'il le mérite.

Transylvanie. — Le P. Bîrlea a consacré deux volumes à la production poétique populaire du Maramureş [1]. Les productions de caractère varié (ballades, noëls, complaintes, formules d'incantation, sortilèges) ne sont pas données en transcription phonétique. La publication sera consultée avec profit par les lexicographes : des notes explicatives accompagnent les textes et chaque volume est pourvu d'un glossaire.

Le *Codice Voroneţean* est une traduction des Actes et des Épîtres des Apôtres effectuée dans le Nord de la Transylvanie et le Maramureş ; ce texte a été remanié et imprimé en 1563 par Coresi et ses collaborateurs dans le Sud de la Transylvanie. Les remaniements de Coresi portent sur le lexique et l'on peut, en étudiant comparativement les deux versions, établir la différence entre le vocabulaire du Nord de la Transylvanie et le vocabulaire du Sud de cette province [2].

M. Viciu a publié un supplément à son lexique des parlers roumains de Transylvanie [3]. On sait que les mots enregistrés dans le volume paru précédemment ont été recueillis par l'auteur lui-même, qui est professeur de lycée, et par ses élèves [4]. On regrettera que,

1. Pr. I. Bîrlea, *Balade, colinde şi bocete din Maramureş*, I ; *Çîntece poporane din Maramureş : descîntece, vrăji, farmece şi desfaceri*, II ; Bucarest, éd. de la Caisse des Écoles, 1924 ; in-8, 143 et 400 pages.

2. A. Rosetti, *Lexicul Apostolului lui Coresi comparat cu al Codicelui Voroneţean*, *GS*, I (1923), p. 100-106.

3. A. Viciu, *Suplement la « Glosar de cuvinte dialectale »*, Bucarest, Cultura Naţională, 1925 ; in-8, 16 pages (*AARom.*, littér., série 3, t. III),

4. Id., *Glosar de cuvinte dialectale din graiul viu al poporului romîn din Ardeal*, Bucarest, Göbl, 1906 ; gr. in-8, 105 pages (*AARom.*, littér., série 2, t. XXIX).

le plus souvent, la place de l'accent ne soit pas indiquée. Le livre provoque bon nombre de critiques ; on s'étonnera de trouver dans une publication scientifique des rapprochements tels que ceux qui sont indiqués à propos de *cuiuș*, *miuș* ou bien de *nece* ; d'autres fois les indications manquent.

Banat. — Le lexique des parlers du Banat publié par M. Costin sera consulté avec profit [1] : l'auteur, qui n'est pas linguiste, ne donne pas d'indications sur les conditions dans lesquelles les mots ont été recueillis ; il est regrettable, d'autre part, que la place de l'accent d'intensité ne soit pas indiquée.

Moldavie. — Dans la *Revista istorică*, t. VII (1921), p. 106-112, M. Iorga publie un vocabulaire franco-roumain des termes usuels, écrit en Moldavie vers 1700.

M. Iorga publie au t. VIII (1922) de la même revue (p. 122-124), une série de gloses roumaines dans un livre grec de recettes diverses imprimé à Venise en 1755.

Bucovine. — MM. Herzog et Gherasim se sont proposé d'enregistrer tous les mots qui sont employés dans le parler du village de Marginea, en Bucovine (8 km. au Sud-Ouest de Rădăuţi) [2]. Les mots sont donnés en transcription phonétique ; les explications, en allemand. Le premier fascicule paru s'arrête au mot *ceașcă* « tasse ».

Phonétique.

M. Bacinschi a consacré un article à l'examen du traitement de *l* après consonne dans les langues romanes [3]. On sait que la mouillure de *l* après occlusive est une tendance générale et spécifique des langues romanes. Le daco-roumain est allé plus loin que l'istro-roumain et le macédo-roumain : l'ancien *l* est représenté aujourd'hui par *yod* : dr. [*kyemạ*, *gyạtsă*] < clamare, glacia, en regard de mr., istr. *kl̦em*, *gl̦atse*. M. Bacinschi a raison d'expliquer l'intro-

1. Lucian Costin, *Graiul bănățean*, Timişoara, Cartea Romînească, 1926 ; in-8. 223 pages.

2. E. Herzog şi V. Gherasim, *Glosarul dialectului mărginean*, *Codrul Cosminului*, I (1925), p. 357-399.

3. I. Bacinschi, *Zur Geschichte der l- Verbindungen im Romanischen*, *ZRPh.*, XLIV (1924), p. 257-264.

duction de *l* dans istr. *klept* « poitrine » par analogie avec ces mots.

Dans mon *Étude sur le rhotacisme en roumain* [1], après avoir énuméré les textes daco-roumains du XVI[e] et du XVII[e] siècle qui présentent le passage de *-n-* à *-r-*, j'ai examiné les causes qui ont provoqué le recul du rhotacisme. Dans la deuxième moitié du XVI[e] siècle on a imprimé dans le Sud de la Transylvanie une série de livres religieux traduits dans la région rhotacisante ; mais la langue des imprimeurs ne connaissait pas cette innovation phonétique et le rhotacisme a été éliminé de ces livres. L'extension de la langue commune du Sud de la Transylvanie s'est poursuivie jusqu'à nos jours. Les faits de pseudo-rhotacisme sont examinés ensuite : il s'agit là du passage de *n* à *r* dans les mots qui contiennent deux occlusives nasales dans des syllabes différentes. L'occlusion et la nasalité de l'occlusive nasale en position faible ont été dissimilées par l'occlusive nasale en position forte : *genunki* → *gerunki* « genou ». L'aire recouverte de nos jours par les mots qui rentrent dans cette catégorie est plus étendue que l'ancienne aire du rhotacisme. Les considérations sur la nasalisation m'ont amené à proposer une explication théorique de la disparition de l'*n* dans les mots dr. [*grîw*] « blé », [*brîw*] « ceinture », [*frîw*] « frein », tandis que l'*n* a été conservée au Sud du Danube ; c'est là un des traits caractéristiques du consonantisme de ces parlers. Après avoir examiné les faits de rhotacisme dans l'Italie du Nord-Ouest et en France, j'ai montré qu'il est difficile de fixer une date précise au passage de *-n-* à *-r-* ; ce procès a pu se produire après l'entrée des mots slaves dont l'*n* n'a pas subi le rhotacisme dans la région rhotacisante du daco-roumain. En albanais, le rhotacisme s'est produit après la séparation dialectale. Autant que l'on en puisse juger à l'aide des données qui ont été recueillies, le rhotacisme ne présente nulle part un caractère de grande ancienneté ; il s'est produit indépendamment en tosque, en roumain et dans la Romania occidentale.

M. Meyer-Lübke a examiné à nouveau le problème de la palatalisation des labiales [2]. Le procès consiste en ceci, que les occlusives labiales *p*, *b*, *m* et les fricatives labio-dentales *v* et *f* suivies d'un *y* postpalatal passent dans la série des occlusives mouillées *ḳ*, *g*, *ṇ* et

1. Paris, Champion, 1924 ; in-8, XII-76 pages, cartes hors texte (Bibl. de l'École des Hautes Études, fasc. 240).

2. W. Meyer-Lübke, *Palatalisarea labialelor*, *DR*, II (1922), p. 1-19.

des spirantes gutturales *y*, *ç*. La majorité du domaine daco-roumain connaît le phénomène, sauf le Banat, l'Olténie, l'Ouest de la Transylvanie et l'Istrie. L'*y* qui a produit la palatalisation provient de ī ou de ĕ latins ; ĕ a été diphtongué en *yę* sauf devant occlusive nasale + consonne : dans ce cas, l'*n* a provoqué la fermeture de l'*e* qui a abouti au timbre *i*. Le même procès s'est produit en roumain dans *timp* < tĕmpus par exemple, en opposition avec *zece* < dĕcem (cf. Fouché, *Rev. des langues romanes*, LXIII [1925], p. 172-173). Si *gine* s'explique par une prononciation *byine* (noté *b'ine* par l'auteur, p. 3), on ne voit pas pourquoi il faudrait admettre une étape intermédiaire **biene*. Il faut en conclure que l'*n* simple tout aussi bien que l'*n* + consonne ont provoqué la fermeture de l'ĕ. La façon dont M. Meyer-Lübke expose le mécanisme du procès (p. 4) manque de clarté. Il faut voir dans *pkătră*, *bgine*, etc. l'étape intermédiaire entre la prononciation *bine*, *piatră* et la prononciation *gine*, *katră* des régions où l'évolution est plus avancée. L'occlusive gutturale mouillée de *katră* a suivi ensuite l'évolution du *k* et a subi l'assibilation : *ţatră*, *ceatră*, etc. Là où il examine la date probable de la palatalisation, M. Meyer-Lübke montre qu'il est possible que le procès se soit produit indépendamment au Nord et au Sud du Danube.

L'examen d'une série de noms de lieux daco-roumains terminés en *-a* (*Cesna*, *Dîlboca*, *Hliboca*, *Lepşa*, *Moldova*, etc.) serait de nature à confirmer la théorie de M. Iordan sur la façon dont s'est opérée la diphtongaison sous condition en roumain [1] : selon M. Iordan, la brisure des voyelles accentuées *e* ou *o* a été provoquée par les voyelles de timbre *e* ou *ă* contenues dans la syllabe immédiatement suivante, tandis que la voyelle de timbre *a*, dans la même situation, a été inefficace (roum. commun [**leadje*, *koada*] < lege, coda). On ne voit pas, cependant, comment *-ă*, voyelle postérieure fermée (et non voyelle ouverte, selon la classification de M. Iordan) [2], aurait pu produire la brisure et pourquoi les autres voyelles fermées (*o*, *u* et *i*) ont été inefficaces. La doctrine de M. Iordan l'amène à formuler des lois qui sont démenties par les exemples qu'il a recueillis lui-même : si c'est le groupe consonantique qui suivait la voyelle accentuée qui a empêché la brisure (*poreclă* « surnom », *sfeclă* « bet-

1. Iorgu Iordan, *Rumänische Ortsnamen*, *ZRPh.*, XLIII (1923), p. 195 et Id., *Rumänische Toponomastik*, Bonn-Leipzig, 1924-1926, p. 1-2.

2. I. Iordan, *Diftongarea lui e şi o accentuaţi în poziţiile ă, e*, Iaşi, 1921, p. 36.

terave »), on ne voit pas pourquoi l'*e* accentué de *potecă* « sentier » ou de *schelă* « échafaudage » n'a pas subi la brisure [1]. Des exemples aussi clairs que *iarbă* < hĕrba, *piatră* < pĕtra [2], etc. auraient dû enseigner à M. Iordan que les consonnes n'ont pris aucune part au procès [3]. La même observation s'applique au traitement de l'*o* accentué : *oaspe* < hospes, etc. [4]. Si c'est l'*a* qui a provoqué la brisure, il faut admettre que le procès est antérieur au passage de *a* inaccentué à *ă*, ce qui nous reporte à une époque très ancienne. Quant aux noms de lieux énumérés ci-dessus, ils ne font pas partie du vieux fonds : empruntés au slave, ils sont entrés en roumain à une époque tardive, postérieure à l'époque de communauté du roumain (cf. Puşcariu, *DR*, I, p. 378-379). Les faits ne confirment aucunement la théorie de M. Iordan : la brisure des voyelles accentuées *e* et *o* a été provoquée par les voyelles de timbre *e* ou *a* qui se trouvaient dans la syllabe immédiatement suivante, et les consonnes qui séparaient les voyelles n'ont pris aucune part au procès.

La diphtongaison spontanée de l'*e* accentué en *yę* a été signalée par M. Scriban dans les parlers du Nord de la Moldavie [5] et par T. Dinu dans le parler de Drăguş (d. Făgăraş) [6] : *mierge*, *triece* (en regard de *merge*, *trece* du Sud de la Moldavie), *şied*, *ziece*, *aviem* (= *şed*, *zece*, *avem*).

M. Drăganu a montré que les anomalies graphiques d'un manuscrit copié dans le Nord de la Transylvanie vers 1650 se retrouvent aussi dans les traductions à rhotacisme du XVI[e] siècle [7]. Parmi ces graphies, il y en a au moins une qui traduit une innovation pho-

1. Iordan, *op. cit.*, p. 89 ss., 94 ss. et 99.
2. Id., *ibid.*, p. 46.
3. Voir M. Grammont, *Rev. des langues romanes*, LX (1918-1919), p. 315-316 : [à propos de l'inflexion et de la métaphonie, par ex. v. isl. *hjarta* « cœur » < **herta*] « La dilation s'opère à travers les consonnnes, non par leur intermédiaire. Les consonnes ne jouent aucun rôle...... Quant aux consonnes qui séparent les phonèmes agissants des phonèmes atteints, leur rôle est purement passif ; il se borne à laisser faire ».
4. Voir lés exemples dans Iordan, *op. cit.*, p. 187 ss. et 254 ss.
5. A. Scriban, *Ceva despre vocalele intonate în limba romînească*, *Arhiva*, XXXI (1924), p. 138-139.
6. T. Dinu, *GS*, I (1923), p. 109.
7. N. Drăganu, *Manuscrisul liceului grăniceresc G. Coşbuc din Năsăud şi săsismele celor mai vechi manuscrise romîneşti*, *DR*, III (1924), p. 472-508 ; voir aussi Ç. Lacea, *Copiştii Psaltirei Scheiene*, *ibid.*, p. 461-471.

nétique propre à ce manuscrit et à la partie du Psautier de Șcheia copiée par le troisième copiste : la voyelle accentuée des mots *mare* « grand », *sale* « à soi », *cărare* « sentier », *pădure* « forêt », etc., est remplacée par une diphtongue décroissante dont le premier élément est constitué par la voyelle accentuée : *maire, saile, căraire, păduire*, etc. Selon M. Drăganu, la présence de cette innovation phonétique dans les textes indiqués s'explique par le fait que ces textes ont été traduits ou copiés par des Saxons de Transylvanie. Cette particularité phonétique caractérise, en effet, le parler allemand des Saxons de Transylvanie. Les autres particularités aberrantes des textes énumérés seraient dues, elles aussi, à des scribes allemands. Toutefois, la diphtongaison en question s'explique d'une manière satisfaisante à l'intérieur du roumain, sans qu'il y ait besoin de recourir à l'explication de M. Drăganu qui est contredite aussi par d'autres considérations [1]. M. Bărbulescu a combattu à son tour cette théorie et il a montré que la plupart des particularités aberrantes des textes du XVIe siècle sont des faits d'écriture qui comportent une large part d'interprétation [2]. Afin de fournir un terme de comparaison, M. Bărbuleacu a publié une série de textes modernes, dus à des demi-lettrés. Les systèmes graphiques varient d'individu à individu : il y a dans ces textes une source d'information qu'il convient de ne pas négliger.

M. Meyer-Lübke a examiné à nouveau le traitement du groupe CT dans les langues romanes [3]. En roumain, CT après l'accent a abouti à *pt* : *drept* < dīrēctu, *lapte* < lacte, quel que fût le timbre de la voyelle précédente [4]. Pour l'auteur, le traitement roumain n'a aucun rapport avec les traitements albanais et italien méridional. En albanais, CT dans les mots issus du latin a subi deux traitements ; à l'initiale et après voyelle sombre on a *ft* : *ftua* < cotoneu, *l'uftε* < lucta ; après voyelle claire, *it* : *dreit* < dīrēctu. On a voulu voir dans le traitement *pt* du roumain l'aboutissement d'une évolu-

1. Voir mon compte rendu critique, *GS*, II (1925), p. 167-179.

2. I. Bărbulescu, *O metodă de cercetare filologică și pretinsele « săsisme » în vechile texte romînești*, *Arhiva*, XXXII (1925), p. 1-26.

3. W. Meyer-Lübke, *Beiträge zur romanischen Laut- und Formenlehre .6 : Die Gruppe* CT, *ZRPh.*, XLV (1925), p. 641 ss.

4. L'influence de l'*i* indiquée par M. Meyer-Lübke (p. 646) est démentie par des exemples aussi nets que *înfipt* (part. passé du vb. *a înfige* « enfoncer, ficher ») et *vipt* < victus.

tion qui aurait passé par les étapes intermédiaires *ĉt*, *ft*. La réalité de la filière *wt* { → *ft*, → *pt* } est confirmée par des exemples tels que mr. *kăftare*, istr. *kaptá* [1], dr. (Banat) *kăpta* (= dr. *căuta* « chercher », Candrea-Densusianu, *Dicț. etim.*, n° 295). Il est vrai qu'à côté de ce traitement isolé, le traitement de *ct* dans les emprunts récents du roumain est différent : en effet, *ĉt* et *ft* n'ont pas abouti à *pt* [2]. Il est aisé de montrer pourquoi : c'est que le traitement *pt* postule la modification du mode d'articulation (passage de l'articulation spirante à l'articulation occlusive). Les faits italiens méridionaux confirment cette explication ; à Bova la suite de l'évolution s'est faite précisément dans la direction attendue : *ṗt* → (Meyer-Lübke, *Herrig's Archiv*, t. 150 [1926], p. 68 et 80). Le traitement roumain commun *pt* est isolé : le groupe *pt* du dalmate *guapto* « huit » s'explique par analogie avec le nom du nombre « sept » : *siapto* ; on a enregistré d'ailleurs aussi le traitement normal *uat* (cf. *lat* < lectu, *drat* < dīrēctu) [3].

Morphologie.

On sait qu'en roumain les noms masculins et neutres en *-u* (*-w*) ou à finale consonantique font le vocatif en *-e* ou en *-le* : *ome* (XVI[e] s.), *omule*. Alors que l'on admet l'origine latine de la désinence *-e*, sans exclure la possibilité d'une influence slave (désinence *-e* du vocatif masculin en bulgare et en serbe), on est porté à voir dans *-le* une désinence d'origine bulgare. M. Tiktin avait cependant vu dans *-le* l'article enclitique + la désinence du vocatif, soit *-*(*u*)*l* + *e* et F. G. Mohl avait montré que les vocatifs bulgares en *-le* (*božele* « ô mon dieu », *sínule* « ô mon fils ») sont empruntés au roumain [4]. M. Capidan s'est employé à confirmer cette façon de voir [5]. M. Capidan part de la constatation que *le*, en bulgare, est une

1. I. Popovici, *Dialectele romîne din Istria*, II, p. 97, s.v. a enregistré une forme différente : *kavtá*.

2. Fr. *acteur* → dr. *ahtior* et *aftior*, gr. mod. ὄχτικας « phtisie » → *ohtică* et *oftică*. Cf. dr. *atare* « tel », mr. *aĉtare* et *aftare*, megl. *ftari*, *ĉtari* < **actare* (eccum talis) : Procopovici, *DR*, I (1921), p. 169-170.

3. Meyer-Lübke, *op. cit.*, p. 641-642.

4. F. Geo. Mohl, *Le mécanisme grammatical peut-il s'emprunter ?* *MSL*, VII (1892), p. 196.

5. Th. Capidan, *Originea vocativului în -le*, *DR*, I (1921), p. 185-209.

simple interjection (« ô, oh, holà ») ajoutée dans le parler populaire à la désinence *-o* du vocatif féminin (*górole* « forêt ») et rarement à la désinence *-e* des substantifs masculins (*božele*). Or, en daco-roumain, *-le* n'est ajouté qu'exceptionnellement à un nom féminin (on connaît les exemples [ainsi, *fată le*] recueillis par M. Weigand en Transylvanie) [1]. En mégléno-roumain, *-le* est la désinence du vocatif masculin, comme au Nord du Danube. L'istro-roumain n'emploie pas cette désinence ; le macédo-roumain a emprunté *le* au bulgare et il l'emploie avec les noms féminins [2]. C'est toujours le vocatif roumain en *-e* ajouté à l'article enclitique qu'il faut voir dans les noms propres tels que *Iankule, Dragule* que l'on retrouve dans les poésies populaires bulgares ; en effet, ces poésies connaissent aussi des formes telles que *Iankul* où l'on reconnaît l'article enclitique du roumain.

M. Papahagi a relevé l'emploi de la forme de la 1re pers. de l'imparfait de l'indicatif sans la désinence *-m* dans le parler des générations anciennes du Maramureş : *era* « j'étais » (en regard de *eram*, forme courante refaite sur la forme de la 1re pers. du pluriel) [3].

M. Puşcariu a proposé de voir dans la terminaison *-le* ajoutée aux adverbes *aci-acile(a)* « ici », *acolea* « là-bas », *adecă-adecătelea* « c'est-à-dire » le lat. libet [4].

Syntaxe.

V. Bogrea a examiné brièvement le problème de la postposition de l'article en roumain [5] : on sait que l'article défini se postpose au nom en albanais, en arménien, en bulgare et en roumain. Bogrea suppose que le procédé caractérisait anciennement le groupe thraco-phrygien : on aurait affaire, par conséquent, à une survivance balkanique. M. Tagliavini, par contre, repousse cette hypothèse, pour la raison que l'on retrouve le même procédé dans les langues nordiques et en finnois [6]. Si l'action du substrat est malaisée à

1. *Weigand's Jb.*, VI (1899), p. 33.

2. M. Capidan n'a relevé qu'un seul exemple de *-le* après un nom masculin : *dumnidzale* « ô dieu ».

3. T. Papahagi, *Graiul şi folklorul Maramureşului*, p. LXVIII, § 56.

4. S. Puşcariu, *Lat. libet în romîneşte*, *DR*, III (1924), p. 397-406.

5. V. Bogrea, *In chestia postpunerei articolului, o nouă ipotesă*, *DR*, II (1922), p. 662-664.

6. C. Tagliavini, *Sulla questione della posposizione dell'articolo*, *DR*, III (1924), p. 515-522.

prouver, on ne peut pas nier, d'autre part, que la présence d'un même procédé grammatical suppose, tout au moins, des états de langue identiques. Le procédé est le même : l'article a pour origine un ancien démonstratif. La façon dont le slave commun a donné à l'adjectif déterminé une flexion du type démonstratif, opposée à la flexion simple, éclaire la théorie ; le procédé consiste à ajouter le relatif *je-* à l'adjectif fléchi normalement. Il s'en est suivi que le composé a été traité comme un mot un [1]. Une construction telle que v. sl. *rabŭtŭ* ou *rodosĭ* (subst. + pronom démonstratif) montre comment en bulgare, la fonction démonstrative du pronom ayant disparu par suite de l'emploi enclitique, les pronoms démonstratifs sont devenus des articles [2]. L'apparition du procédé est donc très ancienne ; elle est antérieure à la ruine de la déclinaison en bulgare. Ce phénomène, dû à des causes internes, a été favorable à la généralisation du procédé.

Dans l'étude qu'il a consacrée au vocabulaire de la traduction roumaine d'Hérodote effectuée vers 1650, V. Bogrea a relevé des constructions telles que *jacul ii Ios* « le pillage de I. », *vrajă a i Litus* « oracle de L. » [3]. La difficulté de fléchir des noms propres inusités a été tournée par le traducteur qui s'est contenté de placer l'article devant le complément déterminatif.

L'article *i* (<*illei) du cas régime des noms propres féminins a été relevé par M. Lacea dans le parler actuel de la vallée du Someş (districts Solnoc-Dobîca et Bistriţa-Năsăud) : *rîpa i Potorii* « le ravin de Potora » ou bien *valea îi Cuboaie* « la vallée de C. » [4]. Dans le premier exemple nous avons affaire, sans doute, à une contamination : *rîpa Potorii* (construction courante avec l'article postposé) + *rîpa i Potora* ; la forme de l'article, dans le deuxième exemple (avec *î* initial) s'explique par la phonétique syntactique, lorsque le mot précédent finissait par une consonne, par ex. *Ion îi Ane.*

1. V. A. Meillet, *Le slave commun*, Paris, 1924, p. 387 ss.

2. V. Oblak, *Macedonische Studien*, Vienne, 1896, p. 97 ss. Cf. l'exposé de L. Lamouche, *Les déterminatifs dans les langues slaves du Sud*, *MSL*, XII (1903), p. 43 ss., et H. Pedersen, *Les pronoms démonstratifs de l'ancien arménien*, Copenhague, 1905, p. 309-310 (*Mém.* de l'Acad. royale des sciences et des lettres de Danemark 6e série, section des lettres, t. VI, no 3).

3. V. Bogrea, *Studii de semantică. I, Observaţii semantice asupra Irodot-ului dela Coşula*, *DR*, III (1924), p. 407 et 427, n. 16.

4. C. Lacea, *Genitive feminine formate cu articolul prepositiv*, *ibid.*, p. 798-799.

M. Papahagi a trouvé dans le parler du Maramureş (enquête de 1925)des formations analogues : *dealu i Beresî* « la colline de B. », *X a i Florica* (*a* est la prép. a d) et même la construction *Năstaca Petrovaį* « N. fille de Petrova », avec l'accent sur l'*i* [1]. Ces constructions tendent à disparaître de l'usage : aujourd'hui on emploie surtout des formes à article postposé : *dealul Săpînţei* « la colline de Săpînţa ». Par contre, dans le pays des Moţi, l'article du cas régime des noms propres masculins et féminins est *li* (< *illei) : *Savina a li Bodă*, comme en istro-roumain et en macédo-roumain où l'on a *ļey* sous l'accent et *li*, forme inaccentuée (en daco-roumain général *ei* et *i*) [2].

L'emploi de la prép. *la* suivie du complément déterminatif au cas régime apparaît à Drăguş (d. Făgăraş) : *sora la judeţ* « la fille du juge » [3] ; on retrouve cette construction dans la langue écrite (v. Tiktin, *Rum.-deutsch. Wb.*, p. 884, s. v. *la*).

C'est l'article *lu* (< illu), employé dans des constructions analogues devant des noms masculins que M. Puşcariu veut reconnaître dans *casa lu Petru* « la maison de Pierre », et non l'article *lui* (< illui), ainsi qu'on l'avait enseigné [4]. En istro-roumain, en mégléno-roumain et dans le Nord du domaine daco-roumain l'emploi de *lu* est le plus répandu, tandis que dans le Sud du domaine daco-roumain *lui* est la forme courante. Selon M. Puşcariu, à un moment donné, on aurait construit tout aussi bien homo ille et illu homo. En roumain, comme en ancien français, le cas régime du complément déterminatif suivait le substantif, sans préposition intermédiaire : *casa lu om* « la maison de l'homme » (cf. en a. fr. *la nièce le duc* = la nièce du duc) [5]. A côté de cette construction, le roumain connaissait aussi le cas régime absolu (*fečorul Eremie Vodă* « le fils d'E. ») [6] ou bien des constructions dans lesquelles le cas régime est précédé des prépositions *de* ou *a* : *zi de zi* « dies diei », *ca lut de cale* « ut lutum platearum », *limba mĕ trestie a cărtulariu* « lingua mea calamus scribæ », dans le Psautier de Scheia [7]. En même

1. T. Papahagi, *Graiul şi folklorul Maramureşului*, p. LXXI, § 74.
2. Id., *Cercetări în munţii Apuseni*, *GS*, II (1925), p. 52.
3. T. Dinu, *Graiul din ţara Oltului*, *GS*, I (1923), p. 115.
4. S. Puşcariu, *Der lu- Genetiv im Rumänischen*, *ZRPh.*, XLI (1921), p. 76-82.
5. L. Foulet, *Petite syntaxe de l'ancien français* [2], § 19.
6. V. *GS*, III (1927), p. 23, l. 5-6.
7. Candrea, *Psaltirea Scheiană*.., I, p. CC-CCI.

temps, on employait au datif des constructions telles que : *dau lui socru* « je donne au beau-père » ou bien *spuserâ iarâ ii Tamarъ* « nuntiatumque est Thamar » (*Gen.*, XXXVIII, 13). L'identité formelle entre le génitif et le datif, l'emploi de *lui* et des prépositions pour marquer les cas et la généralisation de la postposition de l'article déterminatif ont fait qu'on n'a plus vu dans *lu* qu'une particule pour marquer le cas. S'il est licite de voir dans des constructions telles que *fit̢eorlŭ al Andrei* « le fils d'André » du macédo-roumain la prép. *a* (< ad) + l'article *lu* (< illu), on est tout aussi fondé à voir dans *Ion a Safta* du daco-roumain l'article féminin *a* (< illa) ; le roumain a donc connu des constructions *casa a soacră* « la maison de la belle-mère » (aujourd'hui *casa soacrei*) [1]. Les constructions *dau lui om* (datif) et *casa lu om* (génitif) ont été ensuite remplacées par *dau omului* et *casa omului*, avec l'article postposé. Il est donc faux de présenter la postposition de l'article en roumain comme un fait généralisé à une époque ancienne : à l'époque tardive où le roumain est attesté par des textes suivis (XVIe siècle) on aperçoit encore des traces d'un état de langue différent dans lequel l'article déterminatif pouvait précéder le nom déterminé [2] ; des débris de cette construction se sont conservés dans les parlers modernes pour les noms propres dont la détermination par postposition faisait difficulté (*casa lui Toader* « la maison de T. ») ou bien dans des noms de lieux (par ex. *Piatra lu crai* « la pierre du roi », nom de montagne).

M. Puşcariu a repris l'examen du problème de l'emploi de la prép. *pre* : on sait que le roumain se sert de cette préposition pour relier le verbe au complément direct [3]. M. Puşcariu montre que l'emploi de *pre* est inconnu au groupe roumain méridional : l'innovation intéresse seulement le daco-roumain. Quant à la date à

1. *Ion a Safta* est la forme ancienne ; dans la construction *Ion al Safta* (prép. *a* + article masculin) le sujet parlant n'a plus senti la valeur de l'article *a* : pour lui *a* est un pronom déterminant qu'il faut accorder avec le sujet déterminé ; *al* peut être aussi une formation analogique due à la généralisation de la construction devant un nom masculin (*Ion al Andrei*). Le cas inverse (généralisation de la construction devant un nom féminin) se retrouve assez souvent : *Ion a li Pătru* « Jean, fils de Pierre » (au lieu de *I. al P.* ou *I. a lu P.*, v. Papahagi, *GS*, II, p. 52) ou bien *porâncitele ale lu a i dumnedzău* « les commandements de Dieu » (*ibid.*, p. 52, n. 3).

2. V. maintenant T. Papahagi, *GS*, I (1924), p. 222-224.

3. S. Puşcariu, *Despre pre la accusativ*, *DR*, II (1922), p. 565-581.

laquelle elle s'est produite, il est impossible de la fixer, dans l'état actuel de nos connaissances. Le témoignage des textes roumains du XVIe siècle traduits du slavon est dénué de valeur : les traducteurs ayant imité servilement les originaux, les seuls faits probants sont ceux qui s'écartent de l'original. L'emploi sporadique de *pre* dans un texte donné ne prouve pas que le tour n'était pas encore généralisé dans la langue : au contraire, ces exemples prouvent que la construction était connue par la langue et introduite par le traducteur. Le plus ancien texte roumain (1521) n'a pas de phrases susceptibles d'être construites avec *pre* ; dans les textes non traduits de la fin du XVIe siècle l'emploi de *pre* est général. L'auteur montre ensuite comment *pre*, construit à l'origine avec certains verbes, a perdu son rôle autonome et a servi à relier le verbe au complément. Lorsque M. Puşcariu examine les raisons pour lesquelles le dacoroumain a innové, il n'a pas indiqué que l'emploi de constructions telles que *tatăl iubește pe copil* « le père aime l'enfant », *pe copil îl iubește tatăl* ou bien *îl iubește tatăl pe copil* sont employées suivant la valeur expressive donnée à l'un des membres de la phrase. Ces constructions ont coexisté. Le rôle de la préposition *pre* a été précisément d'éviter l'équivoque dans les cas d'inversion et de substituer à l'ordre fixe un ordre libre.

Dans une étude sur l'emploi du participe passé en roumain on regrettera que M. Pancratz [1] n'ait pas fait état du travail antérieur de M. Herzog [2] qui aurait élargi son champ d'observation. Quand l'auteur examine les formes en *-ă* (*dată, venită*, etc., au lieu de *dat, venit*), que l'on retrouve en macédo-roumain et dans certaines régions du Banat et de la Transylvanie [3], on n'aperçoit pas les raisons qui l'ont déterminé à expliquer cette forme par l'albanais (tosque), où l'on retrouve une formation analogue. Ces constructions (auxiliaire « être » ou « avoir » + participe passé) s'expliquent suffisamment à l'intérieur du roumain ; dans une phrase telle que : *am fost venit*, si le participe est senti comme attribut, il est au cas sujet (cf. en a. fr. *il sont* venu *au jardin*) [4]. Au contraire, si le sujet

1. A. Pancratz, *Das Partizipium perfekti passivi und seine Anwendung im Rumänischen, Balkan-Archiv*, I (1925), p. 71-149.

2. E. Herzog, *Das to- Partizip im Altromanischen, Beihefte zur ZRPh.*, Heft 26 (1910), p. 76-186.

3. V. maintenant T. Papahagi, *GS*, I (1924), p. 224 ss.

4. L. Foulet, *op. cit.*, § 115.

est déterminé par la forme du participe, il y a accord avec le sujet. Il est donc licite que dans certaines régions ce soit la forme féminine (*venită*) qui ait été généralisée, tandis que dans d'autres régions c'est la forme du masculin (*venit*).

L'emploi de la conjonction *să* dans des propositions conditionnelles, autrefois répandu dans la langue, a été relevé par M. Papahagi dans la Maramureș [1].

M. Drăganu a examiné à nouveau la valeur des conjonctions *de* et *dacă* en roumain [2]. M. Roques avait déjà montré que *de* a été tout d'abord temporelle, pour devenir ensuite hypothétique et entrer en lutte avec la conjonction conditionnelle *să*, qu'elle a remplacée [3] ; il est probable que la conj. slave *da* a joué un rôle dans cette substitution ; *deca* a une valeur temporelle. M. Drăganu montre aussi que pour expliquer la valeur de la conjonction *de* il faut partir de la valeur temporelle ; l'influence du sl. *da* n'est pas exclue (p. 264-265) ; *dacă* est un composé : *de* + *ca* (*ca* est une ancienne conjonction temporelle et conditionnelle). Tant que le sens de la composition a été conservé, l'accent est resté sur la deuxième syllabe et le composé n'a pas subi de modifications phonétiques ; la perte du sens de la composition a amené le recul de l'accent sur la première syllabe ; l'*e* accentué suivi de *a* dans la syllabe suivante a subi la brisure et la diphtongue *ęa* a été monophtonguée par la suite : *deaca* et *daca* (on enregistre les deux formes dans les textes du XVIe siècle), tout comme **męasa* et *masă*.

Sémantique.

Les *études de sémantique* de V. Bogrea comportent deux parties [4] : dans la première, il examine sous le rapport du sens une série de mots employés dans la traduction roumaine d'Hérodote effectuée vers 1650. La deuxième partie est consacrée à l'étude d'une série de

1. T. Papahagi, *Graiul și folklorul Maramureșului*, p. LXXII, § 83.

2. N. Drăganu, *Conjuncțiile de și dacă. Un capitol de sintaxă romînească*, *DR*, III (1924), p. 251-284.

3. M. Roques, *Recherches sur les conjonctions conditionnelles să, de, dacă en ancien roumain*, Erlangen, 1907 (*Mélanges Chabaneau. Romanische Forschungen*, XXIII, p. 825-839).

4. V. Bogrea, *Studii de semantică. I, Observații semantice asupra Irodot-ului dela Coșula ; II, Probe de sinonimică romînească*, *DR*, III (1924), p. 406-440 et 441-460.

synonymes roumains qui expriment les notions suivantes : (femme) enceinte ; violoniste ; rat ; bouche, museau, bec ; cascade ; colline.

Toponomastique.

L'étude des noms de lieux a été reprise très heureusement par V. Bogrea [1] et par M. Iordan. M. Iordan a publié une bibliographie critique très utile des études concernant la toponymie roumaine [2] : après un bref examen des travaux de Hasdeu, de Xenopol et de M. Densusianu, l'auteur s'arrête un peu plus longtemps sur les différentes explications du nom du Danube (roum. *Dunăre*) [3] ; suit l'énumération des travaux récents, groupés par catégories : histoire, ethnologie, linguistique.

M. P. Papahagi a examiné le procédé de formation des noms de lieux macédo-roumains qui comportent le préfixe *a* (< ad) : *Amaru*, *Avela*, etc., et ensuite d'autres noms : *Ou*, *Lunga*, *Sărac*, *Moscopole* [4].

Le livre de M. Iordan consacré à l'étude des noms de lieux de l'ancien royaume de Roumanie, à l'exception de la Dobrogea (territoire compris entre le Pruth, le Danube et les Carpathes) sera consulté avec profit [5] : l'auteur a classé par catégories les noms de lieux réunis dans le « grand dictionnaire géographique de la Roumanie » (Bucarest, 1898-1902) dont les auteurs ont mis en œuvre l'information donnée par les dictionnaires géographiques locaux, publiés précédemment. La première partie du livre contient des considérations sur l'origine et la formation des noms de lieux. Un chapitre spécial est consacré aux noms qui nous renseignent sur les institutions des Roumains et sur la façon dont un village a été formé : il y a des noms de villages qui sont des témoins précieux des mouvements de population. La seconde partie est consacrée à l'examen des phénomènes linguistiques qui sont attestés par les noms

1. Cf. *RLiR*, I (1925), p. 153-154.
2. Iorgu Iordan, *Die rumänische Ortsnamenforschung*, *Zs. für Ortsnamenforschung*, I (1926), p. 64-70.
3. Voir maintenant E. Gamillscheg, *Zum Donaunamen*, *Zs. f. slavische Phil.*, III (1926), p. 149 ss.
4. Per. Papahagi, *Din toponimia aromînească*, *Arhiva*, XXX (1923), p. 165-176.
5. Iorgu Iordan, *Rumänische Toponomastik*, I-III. Teil, Bonn et Leipzig, K. Schroeder, 1924 et 1926 ; in-8, III-298 pages (Veröffentlichungen des romanischen Auslandinstituts der Rheinischen Fr. Wilhelms-Universität Bonn).

de lieux et la troisième à l'examen du problème ethnographique posé par une série de dénominations : M. Iordan montre comment les noms de lieux du Nord de la Moldavie attestent l'existence dans cette région d'une population slave de parler ruthène [1]. Une liste d'additions et corrections et un index terminent ce livre qui répond à un réel besoin.

M. Iliev a donné une énumération des noms de lieux roumains d'origine bulgare [2] : faite sans discernement, cette liste sera consultée pour les matériaux mis en œuvre.

M. Weigand a étudié la toponymie du massif du Bihor, en Transylvanie (bassin de l'Arieş et pays des Moţi) [3]. Sur 17 noms de montagnes, 13 sont roumains et 4 hongrois. Il est possible, assurément, que la dénomination d'un endroit change avec ses occupants ; mais les conclusions de l'auteur sur l'ancienneté des Bulgares dans la région du Bihor ne sont pas justifiées par les faits.

MACÉDO-ROUMAIN

M. Papahagi a réuni et publié les poésies du poète macédo-roumain Nuşi Tulliu [4]. Chaque pièce est transposée en daco-roumain par les soins de M. Papahagi : ce petit livre sera donc utile au linguiste. Un bref glossaire termine le volume.

MÉGLÉNO-ROUMAIN

M. Candrea a recueilli en 1908, puis en 1912 et en 1915 une

1. Marg. Ştefănescu, *Rusismele-rutenismele din toponimia romînească*, *Arhiva*, XXXI (1924), p. 199-206. Résumé de l'enquête de l'auteur concernant les noms de lieux daco-roumains d'origine russe ou ruthène. La majorité (environ 869) se trouvent en Moldavie, en Bessarabie et en Bucovine ; on en compte 50 en Valachie et 12 en Transylvanie.

2. At. T. Ilievъ, *Romъnska toponimija otъ slavjano-bъlgarski proizxodъ* [Toponymie roumaine d'origine slavo-bulgare], Sofia, 1925 ; gr. in-8, 91 pages (extrait du *Sbornikъ* de l'Académie des sciences, t. XVII, section historico-philologique, t. II).

3. G. Weigand, *Ortsnamen im Ompoly- und Arányos Gebiet*, *Balkan-Archiv*, I (1925), p. 1 ss.

4. Nuşi Tulliu, *Poesii. Original şi transpunere literară*, [Bucarest], éd. de la Société « Apostol Mărgărit », 1926 ; in-8, XVI-143 pages (Biblioteca naţională a Aromînilor publicată de T. Papahagi, vol. I).

série de textes oraux de Roumains du Meglen réfugiés en Roumanie [1]. Ces récits, reproduits en transcription phonétique, nous renseignent sur le parler des villages de Lundzi, Ošanj, Kupa, Ljumnica et Huma ; il n'y a pas eu de témoins de Nonte et de Borislav. On lira avec intérêt, d'autre part, l'article consacré par M. Candrea à l'étude des termes mégléno-roumains qui ont trait à l'élevage [2].

L'Académie Roumaine a distribué en 1925 le tome I de l'ouvrage *Meglenorominii* de M. Capidan [3]. Ce volume est consacré à la description des parlers du Meglen fondée sur des matériaux inédits, réunis par l'auteur. Le t. II doit contenir les textes oraux en transcription phonétique et le t. III sera consacré au lexique. Il est à souhaiter que l'auteur donne des détails sur les conditions dans lesquelles les textes ont été recueillis. L'introduction est consacrée à la description de l'habitat actuel des Roumains du Meglen et des conditions de vie des habitants. L'origine de la colonie roumaine est examinée ensuite. Des émigrants macédo-roumains se sont installés à l'époque moderne à Gjövgjöli et à Livadi : ceux-ci sont en rapports étroits avec les habitants de Cernareka. L'auteur examine tour à tour les traits que le mégléno-roumain et le daco-roumain possèdent en commun et ceux que l'on retrouve en mégléno-roumain et en macédo-roumain. Les traits caractéristiques du mégléno-roumain sont exposés aux pages 67 ss. Le lexique est examiné ensuite : éléments latins, grecs modernes, slaves et turcs. On consultera avec profit la grammaire descriptive, avec des aperçus sur l'histoire des innovations phonétiques, qui occupe la seconde partie du livre ; un index très utile complète ce premier volume qui contient de précieuses informations.

Bucarest. Alexandre Rosetti.

1. I. A. Candrea, *Texte meglenite*, *GS*, I (1923), p. 261-285 ; II (1925), p. 100-128.

2. Id., *Vieaţa păstorească la Megleniţi*, *GS*, I (1923), p. 23-38.

3. Th. Capidan, *Meglenorominii. I, Istoria şi graiul lor*, Bucarest, Cultura Naţională, 1925 ; in-8, 225 pages, carte et planches hors texte (Academia Romînă. Studii şi cercetări, VII).



TCHÉCO-SLOVAQUIE
HONGRIE
YOUGO-SLAVIE
SĂTMAR
MARAM
SĂLAJ
SOLNOC-
DOBÎCA
BIHOR
ORADEA MARE
COJOCNA
TURDA ARIEŞ
ARAD
ALBA
DE JOS
TÎRNA
TIMIŞ
TIMIŞOARA
TORONTAL
HUNEDOARA
SIBIU
CARAŞ-
SEVERIN
GORJ
VÎLCEA
MEHEDINŢI
CRAIOVA
DOLJ
ROMAN
BU
LA ROUMANIE
DIVISIONS ADMINISTRATIVES



UKRAINE
HOTIN
SOROCA
DOROHOI
BOTOŞANI
BĂLŢI
ORHEI
FĂLTICENI
IAŞI
CHIŞINĂU
NEAMŢU
ROMAN
VASLUI
TIGHINA
CIUC
BACĂU
FĂLCIU
TUTOVA
CAHUL
CETATEA-ALBĂ
TREI-SCAUNE
PUTNA
TECUCI
COVURLUI
ISMAIL
BRAŞOV
RÎMNICUL-SĂRAT
BRĂILA
TULCEA
MUSCEL
PRAHOVA
BUZĂU
DÎMBOVIŢA
IALOMIŢA
BUCUREŞTI
ILFOV
CONSTANŢA
VLAŞCA
DUROSTOR
TELEORMAN
CALIACRA
MER NOIRE
GARIE

RESIDUI

NEL

LESSICO ALPINO-PIRENAICO

Dallo spagnolo *aliso* al grigionese *alossa*.

1. — *La presunta base germanica *aliza e le forme spagnole [aliso] e francesi [alise].*

Il Wartburg nel suo vocabolario etimologico francese [1] sotto l'articolo *aliza abbozza per sommi capi la storia della nomenclatura del *Sorbus aria* sul suolo della Gallia. Coerente alla tesi che il francese *alise*, in nesso con lo spagnolo *aliso*, continui una base germanica, ammette il sovrapporsi d'uno strato lessicale germanico a quello gallico in un'epoca in cui non s'era ancora affermato alcun nome romano. Pur attenendosi all'etimo divenuto quasi tradizionale per l'autorità dei sostenitori, del Diez e del Meyer-Lübke [2], il Wartburg confessa che « la storia della parola richiede uno studio approfondito, reso difficile dalle numerose immistioni di nomi d'altri alberi ed arbusti, in particolar modo dagli scambi frequenti nella nomenclatura del *Sorbus aucuparia*, *S. aria* e *S. torminalis* ». Le questioni prospettate dal Wartburg non vogliono pertanto segnare che una tappa sul cammino delle ricerche e i punti interrogativi dei raggi di luce verso la meta. Da quali voci era occupato il campo prima della venuta di *aliza? Il suo affermarsi e il suo espandersi non trovò ostacolo in nomi indigeni gallici o in nomi latini importati dai coloni dopo la romanizzazione della Gallia ? è lecito riconoscere nel tipo *dręło*, diffuso in alcuni punti della Fran-

1. W. v. Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch* [*FEW.*]. *Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, K. Schrœder, Bonn, poi Sauerländer, Aarau, ora Fr. Klopp, Bonn.
2. *REW.*, 350.

cia meridionale [1], gli ultimi resti della schiera gallica sopraffatta da *aliza ? Ed ancora, esteso lo sguardo al campo celtico, si chiede: quale è in tal caso l'origine della voce gallica *drẹlo*, è *dercos « bacca », è *dergos « rosso », oppure *deru « quercia »?

Basta l'esempio di quest'articolo per dimostrare quanti problemi nuovi o nuovamente impostati agita alla mente del linguista l'opera meravigliosa del Wartburg; ma basta pure questa serie di domande per provare che il problema di *alise* attende ancora la soluzione.

Prima d'entrare in merito al problema principale, gioverà porre in rilievo un'inesattezza che all'impostazione di esso diede il primo e non lieve impulso. Per sostenere la tesi dell'espansione d'un nome germanico *aliza « alno » verso il territorio gallo-romano, dove vive *alise* corrispondente alla base nei suoni, ma non nel senso, si ricorse all'appoggio dello spagnolo *aliso* « alno », la cui duplice rispondenza fonetica e semantica avrebbe dovuto servire meglio da legame. Coi Goti, giunta la voce fino nella penisola iberica, avrebbe qui, al margine estremo della sua area d'espansione, conservato il senso primitivo, « alno », mentre nel centro, su suolo gallo-romano, la voce avrebbe subíto l'innovazione semantica : *Sorbus aria*. Ma il primo fatto che rende malferma l'ipotesi è questo : lo spagnolo *aliso* sembra essere anche nel senso il perfetto corrispondente del francese *alise*. Almeno nei maggiori dizionari spagnoli non si trova registrato per *aliso* il senso di « alno ». È vero che manca sempre (e pur troppo) il termine scientifico botanico, ma le descrizioni ricche di minuti particolari non danno adito a dubbi. Il *Diccionario de la lengua española de la Real Academia* accenna sotto *aliso* alle caratteristiche

1. Il tipo *drẹlo* forma un piccolo nucleo compatto nel dipartimento della Lozère. Il contorno lessicale è costituito dalle forme *adrelé* [709], *adrilé* [705] e *oledrié* [619]. È dunque probabile che *drelo* sia una forma mutila nata nel centro dalla caduta della vocale iniziale che permane ancora nelle forme circostanti. L'area di *alise-aliə* risulta in tal modo scissa in due zone dal tipo [*a*]*drelo-ardelo* che si dilunga dal Puy-de-Dôme [705] attraverso il Cantal [709 e 819] fino nell'Aveyron [727] e nella Lozère [729, 821]. E sarà opera del caso se attorno a questo nucleo sono nate innovazioni lessicali [*mikakulé*, ecc., nel Hérault, *falabrégu* nel Gard, *albyé* nel Tarn, *pudrin* nell'Allier] o innovazioni fonetiche [*avizié*, 814, 815 ; *arityé*, 816 ; *olegrié*, 712, 720] sconosciute al resto del territorio ? Non è indizio del disorientamento causato dal cozzo di due voci concorrenti ? È certo che in nessun altro punto la resistenza di *alise* sembra cosí indebolita come qui ; e si ha l'impressione che questo stato di cose dipenda appunto dal sopraggiungere di (*a*)*drelo*. Avremmo cosí un elemento per stabilire l'età del tipo *alise* rispetto al tipo *drelo*, che sembra seriore.

essenziali del *Sorbus aria* in modo inequivocabile : 1. « flores BLANCAS en corimbos » (l'alno non ha che amenti incolori, lunghi e pendenti i femminili, eretti e rotondeggianti i maschili) ; 2. « frutos comprimidos, pequeños y rojizos » (l'alno porta frutti alati di colore bruno scuro) ; 3. « su madera que es muy dura y BLANCA se emplea en la construcción de instrumentos de música, varillas de abanicos, mangos de utensilios, etc. ». In quanto a quest'ultima proprietà trascrivo qui, tradotto in italiano, il testo della *Flora* di Hegi che riguarda il *Sorbus aria* : « Il legno molto duro e tenace è usato da falegnami, tornitori, carpentieri e serve alla costruzione di instrumenti musicali »[1]. Inoltre, per dissipare ogni dubbio, si potrebbe mettere in rilievo il cenno del *Nuevo diccionario de la lengua castellana* ecc., sul color BIANCO delle foglie e sulle qualità diuretiche dei frutti in pieno accordo con l'aspetto e con le proprietà del *Sorbus aria* (*biankàr* !)[2]. Non sarà inutile aggiungere infine che nella Montaña (secondo García-Lomas) i frutti dell'*aliso* nell'estate vengono raccolti e mangiati dai ragazzi sotto il nome di *alisañas* (« clase de cerezas producidas en la Montaña »)[3], mentre ognuno sa che i frutti dell'*Alnus glutinosa* sono immangiabili e permangono sull'albero tutto l'inverno[4].

1. Cfr. Hegi, *Illustrierte Flora von Mitteleuropa*, München, 1923, IV, p. 721 e si confronti pure sugli usi del legno bianchiccio e durissimo del *Sorbus aria*: Soravia, *Tecnologia botanico-forestale*, p. 64.

2. Ecco il testo preciso : « Su fruto es del tamaño de una pera pequeña, dulce, estomacal y diurético, que se come en algunos puntos de Francia ». Difatti ai frutti dolcigni del *Sorbus aria* si attribuiscono in molti luoghi proprietà diuretiche; la medicina popolare ne conosce inoltre l'uso contro la tosse, i catarri bronchiali e la dissenteria. Cfr. Marzell, *Kräuterbuch*, 1922, p. 95. — Il prof. Jeanjaquet mi comunica in proposito : « Le *Dictionnaire historique du parlèr neuchâtelois et suisse romand* de M. Pierrehumbert traite sous *angosse*, *angossier* d'une variété d'alise. Le mot paraît restreint au Jura neuchâtelois et tire son origine, comme la « poire d'*angoisse* » en français, de la saveur particulière du fruit ». Per queste notizie invio qui il mio grazie. Cfr. Wartburg, *FEW*., s. v. angustia.

3. García-Lomas, ecc., *Estudio del dialecto popular montañes*, 1922, p. 62.

4. I frutti mangiabili potevano costituire invece il *tertium comparationis* fra il *Sorbus aria* e il *Celtis australis*. Il medico Ruellio (1537) nella sua opera *De natura stirpium* annovera alcuni nomi arcaici del *Celtis australis*, degni d'essere qui ricordati, fra cui anche *alysa* e *alyserum* : « *Lotus* arbor, quam Aphri *celtim*, Latini *fabam graecam*, Graeci vulgus *anacacabeam*, ut Aetius est author, Itali hodie tum *amarenum*, tum *pongeratum*, tum *visciulum*, quidam *acrifolium*, alii *ciceraginem*, Galli *alysam* et *alyserum* appellant » (cfr. Schuchardt, *ZRPh.*, XXXIV, pag. 338).

Possiamo quindi concludere che già all'epoca di Ruellio era avvenuto lo scam-

Mi parve opportuno insistere su questi dati di fatto in quanto tutti i linguisti, anche i più eminenti, che s'occuparono del problema di *alise* (*-ier*), accennarono allo spagnolo *aliso* soltanto nel senso di « alno », mentre in realtà il nome si ricollega anche semanticamente con la vasta area di *alise* « *Sorbus aria* » della Francia meridionale.

All' ipotesi d'un nesso col germanico *aliza « alno » viene così a mancare il sostegno dello spagnolo *aliso* (= *Sorbus aria*); ma anche se questo sostegno ci fosse, resterebbe pur sempre per il francese *alise* (= *Sorbus aria*) la difficoltà del passaggio semantico da « alno » a « sorbo » (come già con piena ragione osservavano il Brüch e il Jud)[1]. Ciò che dovrebbe eliminare quasi ogni possibilità di avvicinamento fra le due piante anche agli occhi del popolo più ignorante di botanica, è la diversa consuetudine di vita: l'alno preferisce i terreni umidi e ombrosi, alligna specialmente lungo le rive dei ruscelli, dei fiumi e dei laghi, mentre il *Sorbus aria* cresce su terreno calcareo e in posizioni bene assolate; l'alno, una cupulifera, si sviluppa in vasti aggregati, il *Sorbus aria*, una rosacea, ricorre quasi sempre in individui isolati. Nei nomi del primo prevalgono infatti sul primitivo (*alno*) forme collettive (*ontano*), oppure forme plurali (*auni*) sulle singolari[2], coi nomi del secondo invece è unicamente vitale il suffisso tipico per alberi da frutto -arius (per es.: francese *alisier*, piemont. *aliar*, ladino *blančár*, ecc.), proprio quel suffisso rimasto infecondo nella nomenclatura dell'alno.

È probabile dunque che il popolo comprendesse sotto lo stesso nome due piante così differenti, non legate fra loro da nessuna affinità nè nell'aspetto esterno, nè negli usi medicinali[3] nè nell'economia

bio fra i nomi del *Sorbus aria* e del *Celtis australis* (cfr. pure *alisier* in Olivier de Serrès, 1600).

1. Brüch, *Der Einfluss der germanischen Sprachen auf das Vulgärlatein*, Heidelberg, 1913, pag. 37; Jud, Herrig's *Archiv*, 121, pag. 92.

2. Cfr. il trentino *onizzi*, *oniči*, il lodigiano *lunici*, trentino *óñi*, il milanese *onišé*; l'area dei riflessi di alnetanus (cfr. *REW*., 374) s'estende a nord fino nell'Emilia: *amdàn* è di Modena e di Bologna, *andàn*, *intàn*, *intàna*, *lodàn*, *ludàn*, *olomdàn*, *rondàn*, *untàn* varianti in uso nella provincia di Reggio Em., *gusdàn* e *lodàn* di Parma, *lindàn* della Lunigiana, *ajudàn* di Piacenza, ecc.

3. Neppur la medicina popolare potè servire di legame fra le due piante, perchè solamente le bacche del *Sorbus aria* furono in uso presso il popolo della montagna contro la tosse, contro i catarri bronchiali e contro la dissenteria, come le bacche del *Sorbus torminalis* godettero grande fama di rimedio contro la *tormina ventris*

rurale? ed è probabile che un tale errore potesse avere tanta fortuna nel lessico?

A tali argomentazioni che da sole basterebbero a farci scostare dall'ipotesi d'un contatto di COSE, altre s'aggiungono atte a dimostrare improbabile anche un contatto di PAROLE [1].

Prescindendo dalle anomalie semantiche, il presupposto punto di partenza di tutto il gruppo romanzo dovrebbe essere la base germanica *aliza « alno » nella forma gotica, oppure nella forma germanica primitiva prima del distacco del ramo gotico, quella stessa base che secondo alcuni [2] sarebbe penetrata poi nella forma francone *alira « alno », dando inizio su suolo gallo-romano una seconda volta a una nuova tradizione lessicale (*aune*); nell'un caso e nell'altro distendendosi con notevole saldezza e coerenza sul sostrato indigeno e soffocando ovunque altri impulsi innovatori. Ma anche restando soltanto al primo caso, è ammissibile tanta forza espansiva in *aliza da rompere ogni barriera linguistica, da vincere la resistenza che al suo propagarsi verso occidente avrebbe dovuto opporre il blocco, allora presumibilmente ancor compatto, di nomi gallici e da giungere

e contro ogni sorta di disturbo intestinale. L'epiteto *torminalis*, usato già da Plinio (« *torminalis sorbus* »), allude appunto a quest'uso, come vi alludono i nomi tedeschi *darmbeere* « bacca per l'intestino », *ruhrbirne* « pera contro la dissenteria », *arschröslein*, ecc., il danese *tarmbær*, l'olandese *darm-appeltjes* (Nemnich).

1. Del resto tra « *alnus* » e « *sorbus* » manca qualunque rapporto nel rimanente del lessico; e se lo si riscontra soltanto in quello germanico, è lecito supporre che si trattasse qui dapprima di un contatto fortuito non di cose, ma di parole nelle regioni in cui *else* « alno » (*alisa, *elisa) veniva a coincidere foneticamente con *else* « *Sorbus aria* » e « *Prunus padus* » (in *els-beere* in nesso col francese *alise*). Cfr. *elsbeere* nel Weigand, *Deutsches Wörterb.*, p. 435, che dà come significato: « cóccole nere o nericcie di parecchie specie di alberi, specialmente del *Prunus padus*. Nelle lettere di Lutero *elsbeer* ».

Materiali: *elzebêre* (Göttingen), *elzbeerholz* (Schwäb. Alb.), *elscherte* (Lothringen), *elsebeeri* (Zurigo), *elsbirli* (Turgovia), *elslein* (altrove, Nemnich) = *S. aria*; *elsenbeere*, *elzbeere*, *aelsbeere*, *aelschbere*, *alsebere*, *elschbirle*, *elsbere*, *erschbirle*, *elrizen*, *sersebaum*, *sersebirlein*, *sersch*, *eize*, *eisenbere* [= « bacche di ferro » per etimol. pop.] = *S. torminalis*; *elsenbaum*, *elexbeere*, *aelexe*, *elxen*, *hexenbaum* [= « albero delle streghe » per etimol. pop. = *Prunus padus*]; *elsebeere* = *Prunus avium*; *elsbeere* = *Rhamnus frangula* (Nemnich); *älschle*, *älschli*, *älšlęni* nella Baviera = *Sorbus chamaemespilus*.

2. Jud, *Archiv*, 121, pag. 78 e 124, pag. 83 e Wartburg, *FEW.*, *s. v.* alira, pag. 67; cfr. però Meyer-Lübke, *ZRPhil.*, XXX, pag. 431, *REW.*, 376 e Gamillscheg, *ZRPhil.*, XLIII, pag. 523 e *EWfrz. S.*, *s. v. aune*.

con le sue estreme propaggini fino allo spagnolo *aliso* e al basco *alza* [1] (con *Altza* e *Altzaga* nella topono mastica basca)?

2. — *Nomi e toponimi nella Ladinia.*

Nelle zone orientali della Francia predomina il tipo *alouche*, dichiarato già dal Wartburg come risultante dall'incontro di *aliza con *bullucea « piccola pruna ». L'area di questo tipo ibrido si prolunga forse attraverso la Svizzera romanda fino nel cuore dei Grigioni, dove *alóssa* ha assunto il senso tutto particolare di frutto del *Prunus padus* [2]. A proposito il Pult, consultati i materiali del dizionario romancio, mi scrive : « Le voci *alossa*, ecc., sono fra le più vive in tutti i Grigioni. L'arboscello e la bacca sono conosciuti da tutti e l'ultima viene mangiata dai bambini ed anche dagli adulti, malgrado Schmeil, *Lehrbuch der Botanik* : « für den Menschen nicht geniessbar, werden aber von Vögeln gerne verzehrt ». Ne ho mangiate tante di quelle bacche nere cresciute su ramoscelli come il ribes, e vivo ancora. Non so se la nostra sia una specie un po' differente dalla solita *Traubenkirsche* (*Prunus padus*), ma in tutto il cantone per *alossa*, ecc., s'intende la stessa cosa. Le foglie ed i frutti ricordano la ciliegia : quest'ultimi lasciano un gusto brusco in bocca e la lingua ruvida, sono più piccoli delle ciliege e da non confondersi con le prugnole (ted. *Schlehen*, retico *parmuoglia*) » [3]. Il fatto che nei Gri-

1. Cfr. de Eleizalde, *Topon. vasca* nella *Rev. int. ét. basq.*, XIII (1922), pag. 125. A competenti il compito di trarre dall'aspetto fonetico del basco *altz*, *altza* (cfr. Schuchardt, *ZRPh.*, *Bhft.*, VI, 36) deduzioni storico-linguistiche in rapporto con le altre forme romanze. Mi limito soltanto a far notare che il senso del basco *alza* non risulta chiaro dalle opere a stampa ; occorrerebbe un'inchiesta sul posto per fissare quale dei due significati (« *Sorbus aria* » o « *Alnus glutinosa* ») dati dal vocabolario del de Azkue corrisponda alla realtà, poichè sotto *altza* si legge : « aliso, alisier » (dunque « sorbo »), sotto *alza* invece : « sinom. di *altza*, aliso, aune » (dunque anche « alno »). Nel v. Eys ad ' alno ' corrisponde il basco *makala*. Lo spoglio delle fonti per il basco fu fatto con la guida premurosa del prof. Meyer-Lübke che qui vivamente ringrazio. Notevole la forma collettiva *alzaga*, comprensibile se si tratti dell'ontano, meno invece se si tratti del *Sorbus aria*. Cfr. di recente Schuchardt nella RIEB, XIII, 81 e Oštir, *Beiträge*, ecc., 1921, pag. 77.

2. Engadina bassa : Sent, Zernez *alòssas*, Ftan, Ardez, Guarda, Lavin *alaussas*, Scuol (Schuls), Ramosch (Remüs), Tschlin (Schleins) *olassas* ; Engadina superiore : *alóssas*, *alózas* di Champfer ; Grigione centrale : *alózas* di Savognin, *lozas* Valle d'Albula, della Giulia, salvo Savognin, Schams, Tumgliascha (Domleschg) ; Sopraselva : *lauza*. L'arboscello : *alossèr*, *alassèr*, *alaussèr*, *lauzè*, ecc.

3. Cfr. *parmüja*, engad. *parmuogla*, poschiav. *parmógliola*, altoengad. *parmueta*,

gioni *alossa* significa il frutto del *Prunus padus* rende più verosimile l'ipotesi d'un incontro di *alisa con un nome arcaico designante il frutto del *Prunus spinosa*. E più chiaro ancora appare il fenomeno di contaminazione in *olassas* [1] di Scuol (Schuls), di Ramosch (Remüs), e di Tschlin (Schleins), per la quale forma la possibilità della metatesi (da *alossa*) è resa meno persuasiva dalla presenza di *bolassa* nella toponomastica [2]. La Sopraselva conosce invece il tipo *lauza* (Pult) che dovrebbe risalire a quella base **alausa*, punto di partenza comune anche alle forme fassane del tipo *láuz* [3]; poichè non c'è dubbio che i due tipi fossero stati un tempo congiunti. L'area di *[*a*]*lausa* è ora scissa nel mezzo dal sopravvenire di altri nomi (quali *albifolium e *biankár*) risaliti a ritroso dell'Adige e dominanti tuttora in alcune valli laterali. È tuttavia da notarsi che il fassano *láuz* è una forma maschile, mentre la caduta dell' *a*- farebbe presupporre la preesistenza del femminile *l'alauza > *la lauza*; d'altro lato la forma mutila

bregagl. (Stampa) *parmùja* (Salvioni, *R. Ist. lomb.*, XLV, pag. 279, nota 1; Jud, *Bull. dial. rom.*, III, pag. 3, nota 4), a cui vorrei aggiungere: *parómole* di Pera (Fassa), *parmólores* di La Valle (Badia), *sparómores* di Campill, *paromules* della Gardena (dall'Alton, pag. 282), *palómbores* di Cortina d'Ampezzo che attraverso il carniello *palómbala* (registrato dal Gortani) e il cadorino *parmóle* si spinge fino al bellunese *paramolàr*, *-èr*, *parombolèr*, *premolèr*, *prembolèr*, *paromblèr*, *paremolèr* (registrati nel Soravia); i primi sono nomi dei frutti del *Sorbus aria*, gli ultimi, bellunesi, nomi dell'arbusto (-aria). Il frutto del *Prunus spinosa* è pure detto nel bellunese *parómble* (Soravia). Cfr. Gartner, *Beih. ZRPhil.*, LXXIII, pag. 65.

1. Cfr. pure le forme grigionesi raccolte dal Dr Gams per la *Flora* del Hegi, IV, 2, pag. 1065, fra le quali notevole è *malausa*; cfr. lo spagn. *malauso* sinonimo di *arañón* (nel Colmeiro, *l. c.*, II, 294).

2. A. Kübler, *Die roman. u. deuts. Örtlichkeitsn. d. K. Graubünden*, 1926, pag. 47.

3. Ecco le varie forme: *láuz* di Tamiòn (Val di Fassa), *lóoz* di Panchià (Val di Fiemme) e *aláuz* di Campitello, accanto a *láuš* di Vigo e *láurš* di Alba (Fassa) e accanto alle forme nate, forse, per via di etimologia popolare *čarese da l'ors* (intrusione di « orso » ?) di Cavalese a poca distanza da Predazzo che ha *alóss* per l'arbusto e dal Primierotto che ha *fave da l'oss* per il frutto (oppure *d'aloss*? con intrusione di « osso »). Restano infine i nomi: *osseti* del contado di Treviso, *pelórs* del territorio di Belluno e *pandórso* di Verona che hanno tutta la parvenza di creazioni spontanee, ma che per la loro positura geografica potrebbero essere irradiazioni di [*a*]*lóss*, ecc., ravvivate dall'etimologia popolare. I doppioni fonetici (*a*)*láuš* — (*a*)*láurš* e *alóss*—*alórs* non mancherebbero, in tal caso, di paralleli in parole di provenienza arcaica. Basti pensare al toponimo *Alossia* > *Alorse* (Dottin, pag. 65) e, fuori di questo gruppo, ai doppioni *beloce*—*belorce*, ecc. (cfr. in proposito il Wartburg, *FEW.*, s. v. *bŭlluca* = *Prunus spinosa*). Cfr. pure *Cadussa*, donde *Chaourse* e *Chaousce*, *Massilia* e *Marseille* (Meyer-Lübke, *Die Betonung im Gallischen*, pag. 15).

láuz-a, sia nel maschile sia nel femminile, sia come appellativo sia come toponimo, è tanto diffusa che non sembra legata alle sorti dell'articolo. Non si tratterà piuttosto in qualche caso dell'immistione di altre voci? per es., di derivati dalla radice arcaica lus- feconda tanto nella nomenclatura botanica [1] quanto nella toponomastica oppure per i nomi di località di derivati di *lausa « lastra » (*REW.*, 4946)?

La lacuna fra la zona *láuza* del ladino occidentale e quella *láuz*, ecc. del ladino centrale potrà venir colmata anzitutto da *ausline* [2] dell' Anàunia [da **lausline* con la caduta di *l-* per dissimilazione] che nel suo isolamento venne ad assumere il significato di frutti, pure rossi e mangiabili, del *Berberis vulgaris* e in secondo luogo dalle tracce d'una base *[a]lausa nella toponomastica della Val Venosta e della Valle dell'Isarco (Eisach). E si tratta poi sempre di derivati dal nome del *Sorbus aria*? *Laussenberg* della Venosta [3] è un monte dove cresce il *Sorbus aria* [4]? Ma il toponimo eguale nella valle dell'Isarco *Lausenperg* (1393) pare fosse un *maso* con annesso un vigneto [5], *Muntalwss* (1454) un prato, *Alausachcza* (1454) un podere in quel di Matsch (Venosta), *Alusey* (1416) un campo presso Taufers, *Allosey* (1484) un bosco nel comune di Trafoi [6] e l'odierno *Lüsai* nella Val Monastero (che nel 1466 si chiamava *Allosey*) è di nuovo un *maso* [7]. E a *Lalusái* (con l'articolo concresciuto)

1. Il nome *lusúra* (*les-*) « erica », per dare solo un paio d'esempi, copre un'area che abbraccia tutto il corso superiore del Cordévole e scende nell'altro versante del passo di Campolongo nella valle ladina di Badia comprese le vallette laterali. Il frassino è detto *lusa* in una parta del territorio lombardo e il *Sorbus aria* al P. 990 dell'*Atlas* (carta 1429) è detto *kųmfrẽ̊à* (?), voce ch'io vorrei correggere in *-frẽ̊n* e mandare coi numerosi composti di fraxinus raccolti dal Rolland sotto *Sorbus aucuparia* (V, 114 seg.).

2. C. Battisti, *Die Nonsberger Mundart* (*Wiener Sitzb., phil.-hist. Kl.*, 160, 3. Abh.), pag. 75, dove il significato della voce va corretto.

3. E. Gamillscheg, *Die romanischen Ortsnamen des Untervinschgaus* dalla *Festschr. 19. Neuphil.*, Berlin, 1924, pag. 14 (estr.).

4. Cfr. B. Schwitzer, *Urbare der Stifte von Marienberg und Münster*, Innsbruck, 1891 (*Tirol. Geschichtsquellen*, III, pag. 243).

5. Cfr. le varie forme documentate in Tarneller, *Die Hofnamen im unteren Eisacktale*, *AöG*.

6. Tutti questi toponimi furono raccolti e pubblicati dallo Schneller, *Beiträge zur Ortsnamenkunde Tirols*, 1895, pag. 65.

7. Cfr. *Katholisches Pfarrblatt für das Bündner-Münstertal*, febr. 1926, pag. 6 (spogliato per me dal prof. Battisti, che qui ringrazio).

presso Zernez che cosa corrisponde nella topografia d'oggi ? La località *Allosen* di un documento del 1394 nella Val Monastero è un campo al margine del quale biancheggia l' **alós* ? Infatti pare che quest'arbusto servisse un tempo a segnare col suo color bianco che spicca sullo sfondo verde-scuro del bosco il confine fra la proprietà privata [1]. In ogni singolo caso la geografia botanica potrebbe prestare ottimi servigi, poichè, accertando l'area di diffusione della pianta, fissa indirettamente anche le possibilità di diffusione del nome e dei toponimi da esso derivati. Dal punto di vista botanico non sarebbe, per esempio, facilmente spiegabile il collettivo in *-éi*, *-ái* per un arbusto che non forma vasti aggregati vegetali come l'alno, il nocciolo, il rododendro, il mugo, ecc. Per questa ragione conviene chiedersi se nelle uscite in *-ái* od in *-éi* (del tipo *Lusái*, *Allosey* 1466 [2] oppure *Alusey* 1416 Taufers, ricongiunto dal Gamillscheg [3] ad un *alausetum) non si debba vedere un residuo di procedimenti di derivazione a noi sconosciuti in istretto nesso col sistema linguistico (prelatino) a cui risale la base [4]. Nella massa dei toponimi latini derivati dal nome di altri arbusti per via del suffisso collettivo -etum queste formazioni arcaiche avrebbero poi trovato un nuovo sostegno.

Chiarito il tipo ladino [*a*]*lauza* (*alossa*), non è districata che una parte dell'arruffata matassa. Già la perspicacia del Wartburg s'arrestava di fronte alle forme con *-g-* e a quelle con *ü*, per le quali ultime avanzava alquanto timidamente la proposta di una base gotica *aluza, mentre per spiegare altre ricorreva all'ipotesi di contaminazioni : di albus per il tipo *arbié*, di acer per il tipo *alégrié*. E si potrà forse esprimere il dubbio che il tipo *anier* [5] della Borgogna (1666) sia pure nato dall'incontro di *alier* coi riflessi di acinus piuttosto che da quest'ultima base direttamente, come penserebbe il Wartburg [6]. D'altro canto, occorre ammettere l'incrociarsi di

1. Pare derivi dalla proprietà anche il nome di famiglia (*A*)*lausonis*, *Lausò*, ecc., *Lausonis* (1301), cfr. *Ein Zinsverzeichnis der Herren von Wanga in Bozen aus der Zeit um 1300* von L. Santifaller, *Schlernschr.*, 1925, p. 152.
2. Cfr. Kübler, *l. c.*, pag. 49.
3. Gamillscheg, *l. c.*, pag. 14.
4. Cfr. ora B. Terracini, *Osservazioni sugli strati più antichi della toponomastica sarda*, 1927 (*Atti Conv. Archeol. Sardo*), pag. 7 (degli estr.).
5. Il Penzig registra *anliè* per il contado di Torino (cfr. *Flora popol.*, p. 467).
6. Cfr. il *FEW.*, *s. v.* acinus.

albus con *alisa per spiegare *albié* [1] (con la forma parallela *arbié*) che può essere un derivato diretto di albus? Esito pure ad attribuire col Wartburg la forma *harlusay* [2] all'incontro di *bullucea con *alisa e preferirei ricorrere all'aiuto di *arboussier* (= *Arbutus unedo*) vitale nella Savoia e nel Delfinato. Tuttavia anche in altre forme si riscontra quell' *-rl-* ch'è nel tipo *harloussier* : in *arlosserius* di un documento del 1202, registrato nel Du Cange, e in *arlossèr* di Sottoguda nel Cadorino, da cui non andrà separato il bellunese *arlesèr* (e *arselèr*) [3] che s'accorda col tipo tedesco *arles-baum* [4]. Propaggini troppo larghe per attribuire il tipo a un fenomeno di contaminazione, tanto più che la stessa forma fa capolino anche nella toponomastica : per es., *Plandarlasei* (1547), un prato nella Val Venosta inferiore (Tarsch) [5]. D'altro lato un tipo *arsalè*, che sembra una forma metatetica da *arlasé*, è vivo nella Svizzera romanda (a Gryon nel Vaud, a Nendaz e a Miège nel Valais) e si spinge fino nelle vicine vallate piemontesi [6].

Inspiegata rimane pure la forma *aligo*, tipica della Haute-Garonne. Per la sua positura geografica, soltanto ai margini dell'area di *alio*, essa ha tutta la parvenza d'un'emanazione fonetica di *alio*. Il nesso genetico è forse concepibile, se si tien conto delle osservazioni dello Schuchardt sull'inserzione di consonante per riparare all'iato, frequente, anzi regolare nel basco, ma possibile anche nel catalano. La carta « aile » conosce, per es., una forma *ăgo* ai P. 810 e 729, ai margini cioè dell'area di *aligo*, forma nata da premesse

1. Nel *FEW.* appare tre volte, sotto tre differenti articoli e senza richiami : la prima sotto albus (pag. 63), la seconda sotto *aliza (pag. 69), la terza sotto arbutus (pag. 126). Il Meyer-Lübke dichiara *albio* come un derivato di *aliza dovuto all'influsso di *albespi* ; troviamo *albio* soltanto al nr. 350 del *REW.*

2. La forma è registrata da Horning, *Die Mundart von Tannois* in *Zeitschr. f. rom. Phil.*, 1892, pag. 474.

3. Cfr. P. Soravia, *Tecnologia botanico-forestale della Prov. di Belluno*, 1877, pag. 63.

4. Cfr. Weigand, *Deutsches Wörterbuch*, pag. 84. Altre forme : *arlassbeer*, *allasbeer*, *adlasbeer* dell'Austria ; *adlerbör*, *atlasbös* della Suevia bavarese (Marzell) ; *aarbeere*, *arlbeere*, *arössel* (Marzell, Tierpfl.) ; *atlasbere*, *areleschebere*, *arls-*, *arles-bere* = *Sorbus torminalis* (Nemnich). Cfr. pure Falk-Torp, *Norw.-dän. etym. Wörterb.* s. v. *asal* e *akselbœr*.

5. Cfr. Schneller, *Beiträge zur Ortsnamenkunde Tirols*, 1895, pag. 65.

6. Come il solito, il prof. Gauchat, pronto e premuroso, m'inviò il materiale del *Glossaire* : *arsalè* di Gryon (Vd), *arsaè* di Bagnes (V), *arsalài* diffuso nel V ; *archaï* a Nendaz, *acharlai* a Praz-de-Fort (con trasposiz. dell' *r*), *asarlai* di Leytron. Per il piemontese ho *arzelá*, *arzala*, *arzela* dal Penzig, II, 38 e 39.

fonetiche non dissimili da quelle che determinarono *artiga* « terre nouvellement défrichée » da *artia* « avec intercalation de *g* intervocalique comme dans satione : *saó sagó* »[1].

3. — *La presunta gallicità di *alisa.*

Aggiunto al francese *alise* lo spagnolo *aliso* (*alisaña*), l'area di questo tipo arcaico in grazia delle varianti grigionesi e fassane risulta estesa dai Pirenei alle Alpi. Chi ora, indotto da una tale situazione lessicale, voglia senz'altro scartare l'ipotesi sostenuta dal Wartburg, non si vede per questo ancora costretto a ritenere *alise* d'origine gallica. Nulla impedisce, è vero, di rivendicare virtualmente al gallico una base *alisa o *alisia, come fece il Dottin[2] con la scorta degli antichi toponimi *Alisiia*, *Alisanos*, ecc., ma con ciò non si esce dal campo delle pure ipotesi. Un primo tentativo di dimostrare la gallicità della voce fu fatto dal Gamillscheg[3] il quale s'aggrappa alla forma *alie* spiegabile, secondo lui, soltanto entro il sistema fonetico gallico. « Le voci dell'antico francese *alise* e *alie* » — egli concludeva — « sono dunque le rispondenze di forme dialettali del gallico ».

Alla caduta dell' -s- intervocale nel gallico aveva già altra volta accennato il Gamillscheg[4], in occasione di *velisa, « colchico(?) », la cui presunta forma secondaria *velia avrebbe dovuto dare la spinta all'innovazione per via di etimologia popolare : *veilleuse*. Dunque : *velisa « giusquiamo » > « colchico » > *velia « col-

1. Cfr. *ALF*, carta 18 : « aile » ; Meyer-Lübke, *Roman. Gramm.*, I, pag. 302 seg. ; Schuchardt, *Beih. ZRPhil.*, VI, pag. 22 e seg. ; Griera, *Butlleti de dial. catal.*, II, 63-70 e Jud, *Romania*, XLIV, pag. 293.

2. Dottin, *La langue gauloise*, pag. 225. — Però un primo accenno vago a una possibile base gallica *alisa venne dallo Skok (*Die mit d. Suff.* -acum *gebildeten südfranz. Ortsnamen*, *Beih. ZRPhil.*, II, pag. 4, nota 2, e pag. 28, nota 2 ; ed ancora *ZRPhil.*, XXXIX, pag. 119), il quale in una noterella osserva : « -ia in den ON (z. B. *La Vergne*) kann als eine Kollektivbildung aufgefasst werden. Solche Bildungen scheinen schon im Kelt. vorhanden gewesen zu sein. So fasst Prof. Much (Vorlesung über das Altgallische, Sommersemester. 1902-3) *Alisia* als eine Kollektivbildung zu *alisa* = Erle ».

3. Gamillscheg, *Franz. etymol. Wörterbuch*, Winter, Heidelberg, 1927, s. v. *alise* e prima ancora *ZRPhil.*, XLIII, pag. 523.

4. *ZRPhil.*, XLIV, pag. 107, con un richiamo al Pedersen, *Kelt. Gramm.*, I, 532.

chico » > *veille* > *veilleuse* ecc. Avremmo così nel gallico *velisa un bel parallelo al gallico *alisa, e la storia dell'una voce potrebbe gettar luce su quella dell'altra in quanto la distribuzione geografica della coppia *velisa — *velia, qualora le due forme riflettano davvero varietà regionali galliche, dovrebbe almeno in parte coincidere con la distribuzione della coppia *alisa — *alia. Non è così ; sulla carta « veilleuse » (= « colchico ») cercheremmo invano tracce dirette di *velisa. È vero però che tale situazione poteva essere il risultato dell'opera livellatrice dell'etimologia popolare [*velia > *veille* + suff. interpretato come « veglia » ; « colchico » = il « fiore delle veglie autunnali »], la quale per la sua forza espansiva poteva coprire, ovunque con eguale fortuna, l'intero strato multiforme sottostante. Di fatti ora su tutto il territorio i rappresentanti del tipo *veilleuse* variano a seconda dei diversi risultati del latino vigilare nelle diverse regioni [1]. Anzi, data una tale situazione lessicale, sarà bene forse recidere il filo sottilissimo, destinato finora a congiungere *veilleuse* con una presunta base gallica, qualunque essa sia, considerando il nome come una creazione recente o meglio come un'emanazione semantica di *lovratte* « colchico » (in nesso con *lövre* pure « veglia »). Se quest'ultima ipotesi rispecchia il vero, non sarebbe difficile riconoscere nell'area *lövratte* della Svizzera romanda il centro d'irradiazione dell'idea e nel tipo vallone *sîzerète* (da *size* « veglia »), nel francese *veilleuse* e nello svizzero tedesco *kilterlẹ* (da *kilt* « veglia ») il contorno lessicale di essa. Si tratterebbe di « calchi linguistici », possibili anche entro il dominio dialettale, più frequenti però al confine fra due comunità linguistiche sulla bocca delle popolazioni bilingui e propagantisi in senso orizzontale dalla periferia verso il centro.

Il caso di *velisa non è dunque, a mio avviso, atto a portare alcuna luce alla storia di *alisa ed in particolar modo alla vicenda *alisa > *alia, considerata dal Gamillscheg come una peculiarità fonetica gallica. Un certo conforto a quest' ipotesi potrebbe invece venire dall'esame delle condizioni fonetiche dei riflessi di *camisia sul suolo della Gallia, se l'area della variante *kămie* coincidesse all'ingrosso con quella di *alie*. Ma perchè il paragone potesse reggere, si dovrebbe accertare entro quali limiti di tempo e sotto quali con-

1. Cfr. il mio volume sul colchico nella *Bibl. Archiv. Roman.*, II, vol. IV, pag. 96 e seg.

dizioni la parola camisia possa oggi, dopo le recenti ricerche [1], essere attribuita al gallico.

Ed in ogni caso con quale diritto possiamo ascrivere lo svolgimento al gallico piuttosto che al gallo-romano ? È vero però che anche nel britannico la caduta dell' -s- può dirsi fenomeno tardivo. Della stessa parola si sono conservate, per esempio, varie forme in documenti che vanno da Tacito a Nennio. Si tratta del nome (inglese) del fiume *Trent* che in Tacito appare nella forma (accus.) *Trisantonam*, in Tolomeo nella forma (genit.) Τρισάντωνος, mentre appena in Beda fanno capolino le forme senza -s- *Treanta* (*Treenta*) e in Nennio la forma (genit.) *Trahannoni* (secondo la norma del cimrico *nt* > *nn*). Il fenomeno s'è qui maturato nello scorcio di tempo da Tolomeo (sec. II°) a Beda (sec. VII°-VIII°). Si può parlare sotto questo aspetto d'unità di sviluppo tra gallico e britannico e d'un ritardo di sviluppo in questi due rami rispetto al celtico insulare ? Nella penombra traluce qualche indizio positivo ed uno degli indizi meno incerti potrà essere l'esempio di *alisa > alia. Però la conclusione d'una caduta dell' -s- nel gallico resta prematura; e pur ammettendone la possibilità, non si viene a smentire l'ipotesi d'un'origine pregallica della base, poichè il fenomeno *alisa > alia poteva pur sempre maturarsi appena nel gallico.

Con ciò ci riaccostiamo almeno in parte alla vecchia idea del D'Arbois de Jubainville. È infatti probabile che le popolazioni d'una parte della Gallia accogliessero dagli indigeni la voce, insieme con tante altre, assimilandola poi al loro idioma e trasmettendola così al romanzo ; ma il punto di partenza di essa sarà da cercare al di fuori dell'ambito gallico. E ciò per due ragioni. Anzitutto il celtico insulare ignora la voce. In secondo luogo per attribuirla al gallico, si dovrebbe almeno discutere l'ipotesi [2] avanzata d'un nesso del nome di pianta con quella serie di antichi toponimi del tipo *Alis-ontia*, *Alis-ia*, *Alis-anos*, *Alis-incus* ecc., di cui si sono conservate tracce qua e là in tutto il bacino del Mediterraneo [3].

1. Sepulcri, « Lat. camisia, ital. *càmice* » in *Rend. r. Istit. lomb.*, L, 371-81 ; cfr. Terracini, *RFIC.*, 49, pag. 423, Jud, *Romania*, XLVII, pag. 595 ; Meyer-Lübke, *SAWien*, 143, 2, 17 e Gamillscheg, *EWfrz.S.*, s. v. *chemise*.

2. D'Arbois de Jubainville, *Les prem. habitants de l'Europe*, II, pag. 201.

3. È naturalmente portato a conclusioni d'ambito più vasto chi, in nesso con la famiglia qui pertrattata, voglia tener conto dei nomi di fiume dal tema *alis-* ; così il Philipon nella sua recente opera : *Les peuples primitifs de l'Europe méridionale*, 1925, pag. 263, nota 2.

4. — *Le testimonianze toponomastiche quali indizii sull'età e la patria di* *alisa.

Il numero relativamente considerevole di toponimi da una radice alis- conservatici dalle iscrizioni sul suolo dell'antica Gallia dovrebbe porre il nome botanico *alisa in condizioni di superiorità rispetto ad altri mancanti d'ogni sostegno. Ma tale superiorità non è che apparente. Anzi la dismisura nella documentazione di alis- fra la toponomastica ed il lessico provoca le domande: come mai degli autori che pure ci hanno tramandato una settantina di nomi gallici di piante, nessuno parla di *alisa o di *alisia? e poi il nesso dell' appellativo coi toponimi è comprovato da fattori reali o almeno verosimili? Per di più, la poca chiarezza e l'incoerenza della grafia nelle iscrizioni sono tali da far nascere nuove incertezze anche su quanto sembrava definitivamente accertato. A parte il fatto che qualche iscrizione è mutila e la forma ricostruita non può quindi ispirare fiducia assoluta (*Alisoneas* da *Al-so-eas*), le altre fonti vacillano fra -i- ed -e- (*Alisia* ed *Alesia*), fra -s- e -x- (*in Alisiia* e *in Alixie*). Anche le documentazioni in caratteri greci rivelano le stesse incertezze: Ἀλησία in Strabone e Diodoro, Ἀλαισία in Polieno, Ἀλεσία in Diono. La preferenza sembrerebbe toccare alla prima dizione, tanto più ch'essa s'accorda con l'*Alesia* famosa di Cesare; ma un manoscritto dello stesso Cesare offre la grafia *Alisiae*, più consone col nome di pianta. Nel solo caso di *Alise-Sainte-Reine* (Côte-d'Or) la continuità cronologica pare non aver subito interruzioni, poichè da *Alise* proviene l'importante iscrizione che finisce con le parole *in Alisiia*; ed a *Alise* fu pure scoperta una targhetta di piombo con inciso il nome *Alisiens* (*C.I.L.*, XIII, 10029, 216 a). Ebbene proprio ad Alise il toponimo non s'accorda foneticamente con l'appellativo designante il *Sorbus aria*. Ed in generale nel dipartimento della Côte-d'Or che dovrebbe esser stato uno dei focolari d'irradiazione del toponimo, scarseggiano i nomi del nostro arbusto e mentre la toponomastica risponde qui con *Alisiia* di Alise-Sainte-Reine e con *Alisanu* di Couchey, il lessico botanico risponde con *élié* (Rolland, V, pag. 119).

D'altro canto, anche le varie forme di derivazione in cui appare alis- nella toponomastica della Gallia non sono tali da farci defini-

tivamente risolvere per la gallicità della radice, perchè non escludono altre possibilità. Il toponimo *Alisincum* [1], per es., potrebbe per il suo suffisso trovare posto non soltanto accanto a nomi gallici del tipo *Lemincum* o a liguri del tipo *Bodincum*, ma anche accanto a *Busincu* della Sardegna e a Λιβοῦγκα (Tol.) dell'Iberia [2]. E similmente l'area d'espansione d'un suffisso arcaico -anos (fuso e confuso in parte con l'omofono suffisso latino -anus) ch'è non solo in *Alisanos* (*-us*), nome di fiume [3] e di divinità [4], ma forse anche nel nome della pianta (*alisañas*), esorbita di molto dal dominio gallico tanto che potrebbe essere estesa, pur con varia funzione, ad una vasta zona afro-ibero-aquitano-sarda [5]. In quanto al nome di fiume *Alisontia* (*Alisentia*) vien fatto di pensare, piuttosto che al nome di pianta *belenuntia* (Dottin, pag. 111), ai vari toponimi in -NTI- da basi arcaiche sparsi lungo tutto il bacino del Mediterraneo [6]. Entro la cornice dei nomi botanici qui studiati s'adatterebbe infine l'*Alosus fluvius* [7] del *Thesaurus*, e soprattutto il toponimo *Alossia* oggi *Alorse* (Dottin, pag. 65) che potrebbe forse gettar luce su quei doppioni *alòss* e *alòrs* nella nomenclatura alpina del *Sorbus aria*, interpretati dal popolo d'oggi come (ciliege) *da l'oss* oppure *dà l'ors* [8].

1. Cfr. *Thes. Ling. lat.*, 1618 : *Alisincum*, statio Aeduorum in via Augustoduno Parisios. *Itin. Ant. Aug.*, p. 366 (unus cod. P. *asilincum*).

2. Cfr. D'Arbois de Jubainville, *Les prem. habit.*, II, 95 ; E. Muret, *Romania*, XXXV, pag. 1-18 e 333-335 ; Longnon, *Les noms de lieu ecc.*, I, pag. 20 ; Philipon, *Les peuples primit.*, pag. 320 ; Terracini, *l. c.*, pag. 12.

3. D'Arbois de Jubainville, *Les prem. habitants de l'Europe*, II, pag. 201 ; Cramer, *Rheinische Ortsnamen aus vorrömischen und röm. Zeit*, Düsseldorf, 1901, p. 9-10.

4. Cfr. *Thes. ling. lat.* : *Alisanus*, deus Celticus, *Corp.*, XIII, 2843 (in agro Haeduorum septentrionali) *deo Alisano* 5468, *Doiros Segomàri ieuru Alisanu*, cfr. *Corp.*, XII, 665 ; Dottin, *Lang. gaul.*, pag. 111 e 162 ; Maver, *Einfluss der vorkristlichen Kulte auf die Toponomastik Frankreichs*, Wien, 1914 in *Sitzungsb. R. Akadem. Wiss. Wien*, Phil.-Hist. Kl., 175. Bd., pag. 22.

5. Cfr. Terracini, *l. c.*, pag. 10. Cfr. pure Marstrander, *Zeitschr. celt. Phil.*, VII, (1910), pag. 37 seg.

6. P. Kretschmer, *Glotta*, XIV (1925), pag. 85 e (per *belenuntia*) pag. 96 ; J. Schnetz, *Süddeutsche Orts- u. Flussnamen aus kelt. Zeit*, in *ZONF.*, pag. 41 e Cramer, *l. c.*, pag. 11 ; Philipon, *l. c.*, pag. 249 seg.

7. Cfr. *Val de Losana*, Vallone che scende dalle pendici orientali del Baldo veronese (conca della Ferrara).

8. Cfr. un' analoga intrusione di « orso » nella nomenclatura di arbusti selvatici portanti bacche in Lœwe, *German. Pflanzennamen*, ecc., pag. 12, dove il got. *baira-bagms* = *Rubus fructicosus*, il norveg. *biørneber* = *Rubus caesius* sono spiegate come interpretazioni popolari d'una base *bera = « spino, cespuglio spinoso ».

5. — *Fattori favorevoli alla vitalità di alise.*

Sebbene non si possa dunque procedere sempre di pari passo nelle ricerche toponomastiche e lessicali e sebbene le complessità di un gruppo non debbano necessariamente rispecchiarsi nell' altro per la diversità nelle vicende e nelle fasi di sviluppo e, nel caso speciale, per la mancanza di sicuri fattori probanti un nesso, a nessuno potrà sfuggire il fatto molto notevole della coincidenza geografica delle numerose iscrizioni e testimonianze galliche con l'area quasi compatta d'*alise* sul suolo dell'antica Gallia, area che non ha pari in tutto il territorio romanzo. Anzi, ove si pensi alla molteplicità di nomi per altri arbusti selvatici, si può supporre che la storia di *alise* sia legata qui a condizioni particolari di cultura ora superate e quindi sfuggenti alla nostra indagine. Le fonti sono proprio per il *Sorbus aria* più avare di notizie che non per le altre specie. Nulla sappiamo, per es., di eventuali usi fra le popolazioni galliche ; nessun cenno, nessun nome in Marcello. Resta tuttavia qualche vago indizio nella botanica e nel folclore : un *Sorbus aria* o un *Sorbus torminalis* nel cortile de' chiostri, a un crocivia vicino all' abitato o sulla piazza d'un villaggio presso la chiesa. Nomi quali il francese *vin d'alisier*, che ha il suo riscontro nell' alsaziano *aliziergeist*, schiudono pure alla mente nuove congetture sulla possibilità di movimento della parola *alise*. Si potrebbe inoltre chiedersi se la verghetta di *Sorbus aria* servisse fra il popolo della Gallia agli stessi usi, a cui serviva fra il popolo irlandese la verghetta di *findcholl*; premesso che questo nome si riferisse davvero, come suppongo, al *Sorbus aria* [1]. E la vecchia usanza dei campagnoli della Baviera e della Westfalia di percotere sulla schiena le vacche con la *elsenrute*, cioè con la verga di *Sorbus aria*, perchè diano più latte, non sarà forse scaturita dallo stesso nucleo di credenze, come *else* (*alisa) dallo stesso nucleo di nomi ? Ancor oggi in parecchi luoghi il contadino si serve dei frutti farinosi mescolati a buona farina per preparare una specie di pane rustico dolcigno ; è lecito considerare quest'uso popolare come un residuo di antiche condizioni di cultura ? il contadino gallico conobbe quest'uso [2] ? Sarebbe in tal

1. Cfr. Bertoldi, *Keltische Wortprobleme in Z. f. celt. Phil.*, XVII, pag. 177 e seg.
2. Dalle notizie degli erbari è accertato che in anni di carestia il contenuto farinoso dei frutti del *Sorbus aria* mescolato a vera farina serviva a cuocere un

modo spiegato almeno in parte il formarsi e il consolidarsi dell' area di *alise* nella nomenclatura francese del *Sorbus aria*; e ciò a danno di eventuali creazioni regionali, frequenti invece al di qua delle Alpi. Per il persistere però dei toponimi si dovranno cercare altre ragioni, poichè l'area lessicale non coincide con quella toponomastica e questa esorbita da quella; converrà ritenere quindi che i nomi di pianta abbiano avuto origine indipendente dai nomi di luogo e di fiume, se pure da una radice comune. Entro l'area dell' appellativo *[a]lauza *Sorbus aria* ricorre, per es., il nome di rivo *Lisàn* (Alisanum), affluente di sinistra della Sarca tra Ràgoli e Castello di Sténico, che si rivela identico anche nel suffisso non soltanto al nome di divinità gallica *Alisanos*, ma anche al nome di luogo *Alisanum* (dell' anno 1199) nel Piemonte e soprattutto al nome di rivo *Hozain* nel dipartimento dell' Aube (anticam. Auzain < *Alisanus) e al nome di fiume *Alesani* della Corsica. Il nome di rivo alpino *Lisàn* è quindi dovuto alle medesime premesse storico-linguistiche che condizionarono gli altri nomi di fiume, senza il tramite del nome di pianta movente dalla stessa radice.

6. — *Indizii sul valore etimologico della radice* *alis-.

In quanto poi al significato della radice *alis-, scartando la sua appartenenza a sistemi linguistici a noi, almeno frammentariamente conosciuti, qualunque congettura corre il pericolo della caducità. Dall'esame del materiale di nomi e di toponimi si potrà tuttavia raccogliere almeno qualche indizio. Il *Sorbus aria*, per es., porta tuttora nomi ispirati dal colore BIANCO delle foglie; tale caratteristica sembra anzi una delle più impellenti nella scelta della denominazione in particolar modo entro l'area di *alisa, ma anche al di fuori di essa. Infatti al tipo *aubier* « *Sorbus aria* » della Provenza corrisponde nell' idea e in parte anche nella forma *biankàr*, ecc.,

pane rustico di sapore dolcigno. Ma quando e dove? Soltanto nei luoghi dove si sono conservati nomi quali il piemontese *panié* (*pané* di Bardineto) allusivi a quest'uso?

I campagnoli giudicariesi (di Castello) chiamano i frutti del *Sorbus aria*: *pan de formént*, cioè « pane di frumento »; a Caprino Pazzon, Pesina nel Veronese gli stessi frutti sono detti *pandorso* (= « pane d'orso »). Cfr. Garbini, *Antroponimie*, pag. 543. Nel Bellunese invece *pan d'ors* è il frutto dell' arbusto detto *formentinèr*, il biancospino.

dell' Italia settentrionale, come vari riflessi di *albifolium, indicanti lo stesso arbusto [1], sparsi lungo le vallate laterali dell' Adige hanno il loro parallelo nel provenzale *aubo-fueo* (*albo-fèlho*), rispecchiato dal nome locale *Albefeuille* nel dipartimento della Tarn-et-Garonne (Mistral). E all' idea di « bianco » sembrano accennare anche altri nomi. Nel contado di Boulogne-sur-Mer il *Sorbus aria* è denominato *blanc mai*, perchè « en mai il pousse des feuilles dont le dessous est blanc » (Rolland, V, 123). Siamo però qui entro il territorio in cui *mày* significa il biancospino: dunque *blanc mày* equivale a « bianco biancospino » (cfr. *aubépin blanc*).

L'Aveyron conosce il *Sorbus aria* sotto il nome *bàysso blanco* nei luoghi dove *bàysso* ha il senso di « nocciolo »; dunque « nocciolo bianco ». Questo nome provenzale s'accorda perfettamente nell'idea col celtico insulare *find-choll*, il nome dell' arbusto cui il popolo irlandese attribuiva certe virtù simboliche e che dai dati delle fonti potrebbe essere identificato per il *Sorbus aria*. L'immaginosa Toscana porta alla nomenclatura del nostro arbusto il suo contributo con *farinello*, *farinaccio*, quasi fossero le sue foglie cosparse di farina (cfr. il ted. *Mehlbaum*), mentre le Marche danno *albuatto*, il Bresciano *biancú* ed il Bergamasco *pir bianchèt*. Ma c'è di più. Il Kretschmer [2] in nesso col problema d'*alise* ricorda la glossa d'Esichio ἄλιζα. ἡ λεύκη τῶν δένδρων. Questo nome macedone, che non potrà venir staccato dalla schiera qui presa in esame, si riferisce senza dubbio al *Populus alba*, a un albero, cioè, per cui il color bianco costituisce uno dei fattori onomastici più diffusi (*albarus*, *aubar*, *arbre blanc*, *ablan*; *albarín*, *albuccio*, *fustialbu*; *weisspappel*, *witboom*, ecc.) [3].

Nell' equazione ἄλιζα = λευκόν δένδρον [4], unita ad altre quali *alisier* = *aubier* della Francia oppure *alauzèr* = *blančàr* della Ladinia col senso di *Sorbus aria* (o *Aria nivea*), *alosanus* delle glosse (ant. franc.

1. Per la formazione del nome cfr. *àcrifolium*, *amarifolium*, ecc. — Non è un tipo isolato, ma sparso in varie vallate: *èrbafòi* di Tione e contado, *èrbafòi* di Condino, *arbafòi* di Creto nelle Giudicàrie, *èrbesfòi* di Lundo; *alberfòi* è di Tiarno e di Pregàsina, *èrbasfòi* di Bezzecca in val di Ledro, *arbelfòi* di Pranzo presso Riva, *bèlfòi* di Nago e di Cavèdine; *arfòi* di Lévico, *arfǫ́go* di Strigno e di Borgo nella Valsugana.

2. Cfr. Kretschmer in *Glotta*, XV (1927), pag. 305.

3. Cfr. Rolland, *Flore pop.*, X, 207 e Penzig, *Flora pop. ital.*, *s. v. Populus alba*.

4. Tomaschek in *Beitr. z. indogerm. Spr.*, IX, pag. 106.

aluisne) = *albinus* di Dioscoride [1] per una varietà d'artemisia, chiamata *blancheta* nella Savoia, *herbe blanche* nel francese, ecc., e forse unita anche al sardo *alaùssa* [2] = *Sinapis alba*, francese *jotte blanche*, avremo una serie di indizii sul valore etimologico della radice.

Da ultimo il senso di « bianco », se pur non confermano, almeno non escludono neppure i vari toponimi, soprattutto i nomi di fiume o di rivo; i quali appaiono non solo nella forma derivata *Alisanum*, *Alisonem*, *Alisontia* (*-entia*), *Alis-enna*, ecc., ma anche nella forma primitiva : ad *Aliso*, rivo della Corsica, fanno (fanno) riscontro *Els-bach* e *Elz*, rivi affluenti della Mosella e (nell' area di *alaussa*) *Alauss* [3], ruscello nella valle superiore dell' Inn. Significativo è inoltre il fatto messo di recente in rilievo dallo Schnetz [4] che il suffisso -NTIA ch'è in Alis-ontia (Holder, *Nachtr.*, 566, 568), Alis-intia (oggi *Alsenz*, affluente della Nahe, *Elsenz*, affluente del Neckar), ecc., si congiunge prevalentemente con appellativi indicanti colore (es. *Albantia, -entia, Aubance, *Elfenz*, **Dubentia*, **Rodantia*, ecc.).

Conclusione.

Si può dunque concludere : la radice *alis- col probabile valore di « bianco » o di « chiaro » e coi suoi riflessi nel lessico e nella toponomastica è finora accertata su di un' area quasi compatta che si dilunga dai Pirenei [*aliso*] attraverso l'intera Francia meridionale [*aligo* — *alise* — *alouche*] fino alle Alpi ladine [*àlossa* — *alauza*], s'estende alle regioni tedesche confinanti con la Francia orientale [*else* ed *Els-*], con tracce isolate nella Corsica [*Aliso*][5], nella Sardegna [*alaùssa*] e nei Balcani [ἄλιξα]. Entro l'area dei nomi di luogo (compreso il tessal. Ὀλιξών) [6], ma soprattutto dei nomi di fiume

1. Rolland, *Flore pop.*, VII, 66 e seg. ; Meyer-Lübke, *REW.*, 377 e Wartburg, *FEW.*, *s. v.* aloxinum.

2. Siamo in una regione dove la *Sinapis alba* cresce spontanea ; la voce viene dal Penzig (cfr. II, 16), ed è confermata anche dal Moris, *Flora sarda* per la parte meridionale dell' isola, mentre nel settentrione la pianta è detta *giùspinu*.

3. Cfr. Schneller, *Beiträge z. Ortsnam. Tirols*, pag. 65, e Kübler, *Die roman. und deutsch. Örtlichk. Graubündens*, 1926, pag. 47 ; Philipon, *l. c.*, pag. 263.

4. J. Schnetz, *Süddeutsche Orts- u. Flussnamen aus keltischer Zeit*, in *ZONF.*, pag. 41.

5. Cfr. per altri toponimi D'Arbois de Jubainville, *Les prem. habitants*, II, 201.

6. Kretschmer, *Glotta*, *l. c.* e Wackernagel, *Vorles. über Syntax*, II, 33.

(compreso *Lauzon* con l'articolo concresciuto) [1], dalla stessa radice sono scaturiti nomi di varie piante aventi la caratteristica comune del color bianco, il cui eventuale rapporto con i vari toponimi va chiarito in ogni singolo caso.

Con l'ipotesi d'un'unità linguistica quale premessa dei vari nomi di fiume del tipo Alisanus e quale cornice per il gruppo geograficamente compatto *aliso* — *alise* — *alossa*, la soluzione del problema non è che preparata e, se mai, favorita. Poichè, pur ammettendo che tanto i nomi di pianta (spagnoli, francesi e ladini) quanto i nomi di fiume appartengano al fondo linguistico più arcaico, resta sempre insoluta l'altra parte del problema che consiste non solo nel rintracciare gli antichi filoni di collegamento tra i singoli toponimi e tra i toponimi e gli appellativi, ma anche nel fissare in quale senso tutti questi residui (uniti ad altri simili) possano eventualmente contribuire alla ricostruzione di un sostrato « proto-indoeuropeo [2] ». Data la penuria e l'imperfezione dei mezzi di cui per ora disponiamo, in questo caso sarebbe dunque prematuro il tentativo d'assegnare un posto particolare al blocco romanzo *alisa* — *alossa* entro la compagine linguistica mediterranea, di cui si presume di poter già oggi, attraverso gli scarsi frammenti, intravvedere l'antica unità.

Bonn a. Rh.

Vittorio Bertoldi.

1. Meyer-Lübke, *Die Betonung im Gallischen*, pag. 57, nota 2 e *Einführung*, pag. 238.

2. Cfr. G. Kretschmer, *Die protindogermanische Schicht* in *Glotta*, XIV, 308-319; F. Ribezzo, *Unità della toponomastica mediterranea* nella *Rivista indo-greco-italica*, III, 93-110; IV, 83-97 e 63-78.

ÉTUDES DE SYNTAXE FRANÇAISE

I

LES TEMPS « SURCOMPOSÉS » DU FRANÇAIS

Dans un article de la *Romania*, LI, p. 203-252, M. Foulet a étudié successivement l'origine, la valeur, l'extension et l'avenir probable des « formes surcomposées », telles que : *J'ai eu fini de bonne heure aujourd'hui*; *Dès que j'ai été rentré.....*; *J'aurais eu fini plus tôt, si....*; *Ce soir-là j'avais eu fini de bonne heure*; *I ne font pas de bon café, il a eu été meilleur*; *Iz ont enlevé ces tôles quand iz ont eu été bombardés*; etc.

Pour M. Foulet, la différence entre : *J'ai fini de bonne heure aujourd'hui*, et : *J'ai eu fini de bonne heure aujourd'hui* est celle-ci : dans la phrase avec le passé indéfini on vient de terminer le travail, tandis que dans la phrase avec le passé surcomposé il s'est écoulé un intervalle de temps notable entre la fin du travail et le moment où l'on parle. Et il conclut : « Ainsi nous savons maintenant pourquoi le passé indéfini a besoin de se faire suppléer à l'occasion par un temps surcomposé : c'est qu'il ne renvoie pas volontiers à un passé éloigné du présent ». En d'autres termes, les temps surcomposés marquent un *recul dans le passé*.

A cette thèse nous voudrions tâcher d'opposer une autre explication des temps surcomposés : l'emploi du parfait surcomposé, du plus-que-parfait surcomposé, etc., est dû au besoin de *renforcer* les temps simples correspondants *affaiblis*. Ainsi le parfait surcomposé n'accentue jamais que les fonctions essentielles du passé indéfini, à savoir la « subjectivité » ou la « réalisation définitive », mais ne marque pas un « recul dans le passé ». Aussi l'apparition de cette forme n'a-t-elle rien à faire, à notre avis, avec la disparition du passé défini, avec lequel il n'a aucun rapport spécial. De même le plus-que-parfait surcomposé ne fait qu'accentuer les éléments essen-

tiels qui caractérisent le plus-que-parfait simple. Et ainsi de suite pour les autres temps surcomposés.

*
* *

Nous ne commencerons pas par étudier l'origine des formes surcomposées, mais leur valeur actuelle.

Le système d'explication de M. Foulet est basé sur la conception suivante de la valeur des temps du passé :

Un *parfait* renvoie à une action, rapprochée ou lointaine, dont les conséquences se font encore sentir.

Un *prétérit* renvoie à une action définitivement passée, rapprochée ou lointaine.

Or, le *passé indéfini* moderne mettrait l'action dans un passé si rapproché que, toute terminée qu'elle est, son retentissement sur le présent n'a pas eu le temps matériel de s'éteindre[1]. Mais dans une phrase comme : *Il a passé trois mois à la campagne l'année dernière*, le passé indéfini serait un prétérit, car « devant ces notations précises la nuance même du parfait disparaît ».

Le passé indéfini serait donc tantôt un parfait, tantôt un prététérit. Comment expliquer maintenant le besoin qu'a quelquefois ce passé indéfini de se faire suppléer par un temps surcomposé ? Quand est-ce que ce besoin existe ?

Ce besoin existerait lorsqu'on veut renvoyer à un passé éloigné du présent sans vouloir perdre la nuance du parfait. En d'autres termes, on aura une tendance à se servir du passé surcomposé lorsqu'il s'agit d'un fait éloigné dont les conséquences se font encore sentir. Le passé surcomposé — « Je l'ai eu épousée » — serait donc un *parfait reculé*, tandis que le passé indéfini serait un *parfait rapproché*. « Le passé surcomposé est précisément une forme qui permet de maintenir à la fois l'idée de parfait et celle d'éloignement dans le temps » (p. 228).

*
* *

A la conception de M. Foulet de la valeur du passé indéfini nous voudrions en opposer une autre ; le passé indéfini contient

1. « Une action qui vient de s'accomplir » (p. 228). « Une action si près de nous qu'elle n'est pas entièrement terminée » (p. 229).

deux éléments : l'idée de réalisation, comme le dit M. Meillet, et la nuance de temps du passé avec le présent comme point de départ. Cette nuance de passé « subjectif » [1] a été fortement mise en lumière par M. Buffin, dans une étude intitulée : *Remarques sur les moyens d'expression de la durée et du temps en français* ; nous la retrouvons, mais esquissée seulement, dans une étude de M. Lorck, intitulée : *Passé défini, Imparfait, Passé indéfini.* Nous ne pouvons pas plus développer ici cette conception du passé indéfini que M. F. n'a développé la sienne ; nous renvoyons donc au livre de M. Buffin. Au passé indéfini s'opposent, comme temps « objectifs », le passé défini et l'imparfait, qui se distinguent entre eux par ceci : l'imparfait « associe » dans le passé, le passé défini « énonce » dans le passé.

Il faut envisager la question de la valeur du passé indéfini d'un autre point de vue encore.

Il y a des linguistes pour qui ce temps du passé est devenu peu à peu un simple prétérit [2]. D'autres soutiennent que l'emploi plus

1. Il importe de se rendre compte qu'en matière de *syntaxe*, « subjectif » ne veut pas dire « affectif », mais exprime une attitude spéciale par rapport au passé, une façon particulière de considérer le passé : « subjectif » veut dire qu'on envisage le passé avec le présent comme point de départ. Voici un passage de l'étude de M. Buffin : « Chaque fois que, dans le passé, je veux associer deux termes par une même phrase, j'envisage rapidement la nature de ces termes ; si l'un peut être considéré comme un jugement de l'esprit sur un fait possédé par la mémoire, j'emploie le passé indéfini, ou je peux l'employer : « Alexandre a été un grand conquérant » ; il ne s'agit pas d'une association au passé. Mais si, au contraire, il s'agit d'une qualité inséparable de l'individu même, je dis : « Napoléon était de petite taille », en employant l'imparfait » (*op. cit.*, p. 30). L'auteur ajoute encore : « On peut voir que c'est dans le cas de jugement que l'on pourra, comme dans les langues germaniques, envisager la réalité ou le côté subjectif, et dire : « Alexandre a été un grand conquérant », ou « Alexandre était un grand conquérant ». Voici encore un autre passage du livre. Le passé indéfini n'est pas, comme le passé défini, le signe d'un « passé pur, sans association, énonçant l'acte, en reportant l'esprit vers la notion du passé universel », mais l'indice d'un passé « qui reporte l'esprit vers la notion du passé subjectif de la mémoire » (*op. cit.*, p. 52). En voici un troisième : « Le langage journalier emploie comme temps presque unique le passé indéfini, car il est avant tout subjectif, « j'ai perdu mon mouchoir, j'ai visité Rome, la cérémonie a été belle ». Ici les états de mémoire montent isolément comme des bulles d'air ; il ne s'agit pas de conversation véritable, mais de rapides retours vers le passé, pendant que l'esprit reste toujours occupé du présent, que la conscience s'y applique presque entièrement » (*op. cit.*, p. 43).

2. Ainsi pour M. Meillet, le passé indéfini est devenu un prétérit partout dans la France du Centre, depuis qu'on n'y sent plus deux mots (cf. *Ling. hist. et ling.*

fréquent, depuis le moyen âge, du passé indéfini, l'emploi moins fréquent du passé défini, représentent non pas une confusion de ces deux temps, mais un déplacement dans la façon de voir le passé. Mais il y a, entre ces deux points de vue radicalement opposés, une troisième possibilité : le passé indéfini a pu avoir le sort auquel n'échappe, à la longue, aucun morphème syntaxique : il a pu *s'affaiblir*, sans perdre entièrement, pour cela, les caractéristiques qu'il a toujours possédées et sans, pour cela, se confondre entièrement avec le passé défini. Cet affaiblissement du passé indéfini expliquerait :

1° Le fait qu'on se sert beaucoup plus facilement qu'autrefois du passé indéfini lorsqu'*on ne tient pas trop à marquer par la forme verbale* la nuance d'aspect qui sépare le passé défini du passé indéfini, le parfait du prétérit. C'est fréquemment le cas : on sait combien le besoin de marquer l'aspect au moyen de formes verbales recule, depuis des siècles, devant le besoin de marquer ainsi plutôt le temps. Ce qui ne veut pas dire que ce besoin aurait entièrement disparu.

2° Le fait qu'on aura une tendance à se servir d'un passé indéfini *renforcé* toutes les fois qu'on tient à marquer *nettement, au moyen d'une forme verbale,* les nuances qui caractérisent le passé indéfini.

Ce passé indéfini renforcé existe : c'est le « passé surcomposé » : *j'ai eu fait.* La forme renforcée du plus-que-parfait sera alors le plus-que-parfait surcomposé : *je l'avais eu fait.*

3° Le fait qu'on aura plutôt besoin, désormais, d'accentuer

gén.,p. 188). Pour M. Vendryes (*Le Langage*, p. 411) le passé indéfini et le passé défini étaient également devenus équivalents, ce qui a causé la perte du second temps. Ce sont là des points de vue simplistes. M. Foulet va beaucoup moins loin, comme on l'a vu. Je crois qu'il est permis de formuler ce principe : tant qu'une langue possède plus d'un temps du passé, de sorte qu'il y a toujours, nécessairement, choix, il y a aussi nécessairement différence. Je voudrais encore faire remarquer que, pour sentir et comprendre la fonction réelle d'un temps du passé dans une phrase, il faut toujours formuler en même temps la même phrase avec les autres temps du passé. C'est alors seulement que les différences entre les temps du passé deviennent sensibles, compréhensibles, même pour ceux qui ont l'habitude d'analyses stylistiques ou littéraires, mais qui n'ont pas celle des analyses syntaxiques, ce qui est tout autre chose, puisque dans ce dernier cas il s'agit de déterminer non des « valeurs », des « effets », mais des *fonctions*. C'est là la raison qui empêche la « stylistique » de déterminer bien des phénomènes *syntaxiques* que seule l'analyse *syntaxique* peut espérer faire découvrir.

l'élément « réalisation » — rappelons l'accentuation fréquente de *eu* dans *j'ai eu fait* — que l'élément « subjectivité », puisque la langue continue à posséder un autre temps du passé objectif, l'imparfait, ce qui contribue beaucoup à conserver au passé indéfini sa valeur de temps subjectif.

*
* *

Examinons maintenant les exemples modernes cités et interprétés par M. Foulet, pour voir si le passé indéfini surcomposé renforce réellement la nuance de recul dans le passé, ou si ce temps accentue plutôt soit l'idée de « réalisation définitive », soit la nuance de « temps subjectif » que nous considérons comme les deux fonctions essentielles du passé indéfini simple.

1. « J'ai eu vendu des cartes à 5 sous la douzaine ». — Hélas, je ne les vends *plus* à ce prix-là.

2. « Tu as eu bien joué pourtant! » — Pourquoi ne le fais-tu *plus* ?

3. « Ça marche pas, l'usine? — Elle a eu marché ». — Elle ne marche *plus*.

Arrêtons-nous un moment à ces trois exemples.

Y a-t-il là une nuance marquée de « recul dans le passé » ? N'y a-t-il pas plutôt accentuation de l'élément *réalisation* inhérente au passé indéfini? Le refrain est partout: « C'est *définitivement fini* » [1]. En outre, toutes ces phrases sont fortement *subjectives*, comme le passé indéfini. Y a-t-il dans ces phrases des prétérits ? En aucune façon. M. Foulet cite quelque part la phrase suivante de Jacques Dubois: « Nous avons en outre un troisième parfait, qui indique, plus qu'aucun autre, qu'une chose est *achevée et passée*. Nous le formons avec le verbe *hau-oir*, le participe de *hau-oir* et celui du verbe: Ex : *J'ai heu faict*, *j'ai heu aimé* ». « Ni Meigret ni Estienne n'avaient vu aussi juste », dit M. Foulet. Mais Dubois ne parle pas du tout de recul dans le passé. Bien au contraire, il nous dit que l'action, dans ces phrases, est « achevée et passée », ce qui est tout à fait conforme à notre façon de voir.

Mais, diront les grammairiens, ce qui est « définitivement fini »

1. Cela peut amener, *dans certains contextes*, une sorte de recul dans le passé. Mais cette nuance est absolument secondaire. Aussi manque-t-elle dans plus d'un exemple.

n'a plus aucune influence sur le présent. Ce n'est donc plus un parfait, mais un prétérit. — Mais la définition du parfait-passé indéfini n'est pas celle-là : le parfait envisage le passé avec le présent comme point de départ (Buffin, Lorck), et contient toujours une idée de réalisation (Meillet), c'est-à-dire de définitivement passé. A ces deux points de vue, le passé indéfini est essentiellement la même chose que le parfait surcomposé. Et c'est pour cela que « J'ai fini aujourd'hui de bonne heure » et « J'ai eu fini aujourd'hui de bonne heure » peuvent, au besoin, s'employer l'un pour l'autre ! Il n'y a ici « déviation » que pour celui qui croit qu'on se sert du passé surcomposé parce que le passé défini « ne renvoie pas volontiers à un passé éloigné du présent ». Il y a pourtant pas mal de siècles que Dieu *a créé* le monde, ou que Romulus et Rémus *ont fonde* Rome ! Il ne s'agit pas, dans tout cela, de moments plus ou moins reculés, mais de la façon dont on envisage le passé. C'est une question d'*aspect* et non pas de *moment*. Mais reprenons la série de nos exemples.

4. « J'en ai eu acheté des fois, du fromage qui... ». — Je n'en achète *plus*.

5. « J'ai eu fait mon service avec des types du département de l'Ain ». — « La phrase suggère, dit M. Foulet, que celui qui parle n'est *plus* tout à fait « de la classe », et en effet c'est un sergent de territoriale ». Recul dans le passé ? Non, un passé qui n'existe *plus*. M. Foulet le dit lui-même ici !

6. « Je l'ai eu apprise, cette poésie ». — « Ne lui demandez pas de vous la réciter, il n'a pas dit : je l'ai apprise » (Foulet). Recul dans le passé ? Non ; le sens est : je l'ai apprise, mais je ne la sais *plus*. Ce passé n'est pas lointain, mais *bien* passé, *définitivement* passé. Ne lui demandez donc pas de la réciter.

7. « Il a eu coupé, ce couteau »[1]. — « Entendez : il ne coupe plus du tout » (Foulet).

8. « Iz ont eu couché dans ce gourbi ». — On n'y couche *plus* ; c'est un passé bien passé.

9. « J'ai eu fait partie de la fanfare municipale ». — « Indique bien un passé » (Foulet). Oui, un passé « bien passé ».

10. « Ça a eu été bon, les pionniers ». — « C'est-à-dire : il y a eu un moment où il y avait avantage à être dans les pionniers, au

1. Avec accent sur *eu* !

lieu de rester en ligne avec la compagnie; mais ce moment est *bien passé* » (Foulet).

11. « Elle n'est pas ce qu'elle a eu été ». — « Il y a là quelque chose de durable » (Foulet). Recul? Non, elle n'est *plus du tout* ce qu'elle a été. C'est *définitivement* autre chose maintenant.

12. « I ne font pas de bon café, il a eu été meilleur ». — « Moins définitif que dans l'exemple précédent, mais ton de pessimisme: reverra-t-on ces heureux jours? » (Foulet). Peut-on trouver un meilleur exemple du fait que le passé surcomposé souligne les caractéristiques essentielles — subjectivité et réalisation — du passé indéfini?

13. « J'y ai eu été chanter ». — « Période *probablement* lointaine, *en tout cas close* » (Foulet). En effet.

En citant la phrase: « Il en déguerpi chevalerie que tant jour avoit eu aimé » (XIII[e] siècle), M. Foulet traduit: « la chevalerie qu'il avait tant aimée et qu'il n'aimait plus ». Et il ajoute: « c'est précisément cette nuance d' « autrefois », de temps révolu que traduit dans toutes ces phrases le plus-que-parfait surcomposé » (p. 212). D'accord. Mais il n'y a là aucun recul dans le passé. — A propos de: « Dès que je l'ai eu appelé... », il y voit une action « nettement achevée avant qu'une autre eût commencé » (p. 205). D'accord encore. Mais où est le recul dans le passé? Il y a même une phrase où il s'agit d'une aventure « qui vient d'arriver à quelqu'un », à savoir: « Quand le jour a été venu, j'ai été longtemps à faire mes plaintes » (Sorel, *Francion*, p. 522, cité et commenté ainsi par M. Foulet à la page 220).

Je conclus: le passé surcomposé est un parfait, avec accentuation de l'idée « réalisation définitive », ce qui est tout autre chose que « recul dans le passé ». Il sert donc à renforcer le passé indéfini. Il se distingue nettement du passé défini, par son caractère très accusé de temps « subjectif ».

*
* *

Si donc « je l'ai eu fini » est un *passé indéfini surcomposé* — c'est ainsi, je crois, qu'il est préférable de nommer ce renforcement du passé indéfini —, de même « je l'avais eu fini » sera un *plus-que-parfait surcomposé*, renforçant l'élément « réalisation » du plus-que-parfait affaibli. Le français aura alors un *conditionnel passé surcomposé*

dans : « je l'aurais eu dit », un *plus-que-parfait mode surcomposé* dans : « si je l'avais eu su ». En ce qui concerne cette dernière forme, elle n'a pas pu être le point de départ de tout ce mouvement de création, qui a dû commencer dans les phrases principales : aussi ne trouve-t-on aucun temps surcomposé dans une phrase subordonnée avant Commynes, et ce n'est pas, sans doute, un hasard. Il est évident aussi que plus on avance chronologiquement, plus on a chance de rencontrer des exemples où la tournure apparaît déjà un peu « cliché », un peu affaiblie. De même, on pourra la rencontrer aussi bien dans des langues qui possèdent encore un passé défini (le provençal, les patois français du Midi) que dans des langues qui n'en ont plus, comme le français parlé, puisque ces temps n'ont *rien à faire avec le prétérit, servant au contraire à accentuer des nuances que le prétérit ne contient pas*.

Pourquoi la langue littéraire ne se sert-elle plus, ou à peine, du passé surcomposé ? Influence de la « grammaire » ? Peut-être. Mais à côté de cela il y a une raison bien plus profonde. Plus une langue est « littéraire », « cultivée », moins elle éprouve le besoin de nuancer les « aspects » temporels par des formes verbales ; elle a à sa disposition une telle richesse d'autres moyens pour accentuer les nuances de ce genre qu'elle y renonce assez facilement. Il lui coûte peu d'obéir ici aux « grammairiens ». Madame de Sévigné, Bossuet — il s'en sert ! —, Descartes étaient plus libres à ce point de vue, moins disposés peut-être aussi à s'abstenir de ce que la « grammaire » défendait. En tout cas, ils s'en servent, ce que Racine, Boileau, Molière s'interdisaient. Mais le peuple a continué à se servir de ces moyens d'expression si commodes, soulignant si bien, à peu de frais, la nuance voulue, par un simple participe ajouté au participe du verbe principal. La langue n'a rien « méconnu » ici, elle n'a pas « manqué d'esprit de suite », elle n'a subi aucun « échec », elle n'a pas travaillé pour tel temps « en poursuivant un autre dessein ». Tout ce que nous pouvons constater est normal, parfaitement explicable par les phénomènes qui décident de l'évolution d'une langue.

*
* *

Voici venu le moment où nous pouvons chercher *l'origine* de ces temps surcomposés, dont nous connaissons maintenant la nature.

Et d'abord: est-ce que nous constatons des différences de fonction entre les temps surcomposés du moyen âge et ceux de l'époque moderne? En aucune façon ; on n'a qu'à lire les exemples qu'en donne M. Foulet pour s'en convaincre. Je les reproduirai ici dans l'ordre chronologique.

1. XIIIe siècle : « Lors recomança a guerroier lo roi Ban de Benoÿe, por ce qu'a lui marchissoit et por ce que hom avoit esté Aramont, par cui il *avoit* sa terre *eüe perdue* si longuement et que molt li avoit neü tant con il avoit esté au desouz » (*Lancelot* en prose).

2. « ... Il en déguerpi chevalerie que tant jor *avoit eu aimé* » (*Livre d'Arthur*) [1].

3. « Et cil en furent molt dolenz, car maint jor *s'étoient eu entramé* et compaignon avoient esté assez ensemble » (*Livre d'Arthur*).

4. « Et lors alerent après mengier esbanoier par le jardin qui laienz estoit derrieres la tor molt biaus et vindrent a un perron ou maint chevalier et maint vallet *s'estoient eu essaié* mainte foiz, mes onques lever ne porent ne tant ne quant ».

Comme on le voit, nous avons dans tous ces exemples de purs plus-que-parfaits, renforcés au moyen de *eu*, mais conservant toutes les nuances du plus-que-parfait.

5. XIVe siècle: « Après qu'il *a eu peiné* un peu, il dit que... ». Arrêtons-nous un moment ici. Cette phrase équivaut-elle à « après qu'il eut peiné un peu » ? Tout comme : « dès que je l'ai eu appelé » équivaudrait à : « dès que je l'eus appelé » ? Je ne le crois pas. On peut dire l'un et l'autre, évidemment. Mais cela n'empêche que ces deux moyens d'expression ne sont *pas équivalents*. Le passé surcomposé introduit dans la phrase un élément, quelque faible qu'il puisse être, qui manque au passé antérieur: la notion du présent comme point de départ de la vision du passé [2].

1. Je rappelle que M. Foulet traduit: «... qu'il avait tant aimée *et qu'il n'aimait plus* ».

2. Ailleurs M. Foulet dit : « Soit la phrase suivante: «Voilà une loi de coexistence que nous enseigne la grammaire comparée. Mais cette loi n'a pu être établie qu'après que la grammaire historique *eut déterminé* dans chaque langue un rapport de filiation ». Assurément, le passé antérieur n'offusque pas ici, et l'auteur pourrait citer dans les ouvrages contemporains bien d'autres exemples du même emploi. Qui ne sent toutefois que le passé antérieur est mis là expressément pour éviter le surcomposé (*a eu déterminé*) que la logique de la phrase appelait si naturellement ? » (p. 224). Je me demande si M. Dauzat, l'auteur de la phrase citée, serait de cet avis: la nuance me semble assez sensible.

6. xve siècle : « Après qu'il *a eu pensé* un peu... ».

7. « Quand l'en lui *a eu polu*... ».

8. « Quand je l'*ai eu trouvé*... ».

9. « Et *avoit* icelle duchesse Jaqueline *espousé* le duc Jehan de Brebant, et enparavant *avoit eu espousé* le conte de Pontieu..., et là *espousa* ladite dame Jaqueline le duc de Clocestre ». — « Ainsi, dit M. Foulet, cette vaillante dame « épousa » le duc de Glocester, à un moment où elle « avait épousé » un mari encore vivant et « avait eu épousé » un mari déjà mort ». — En effet; mais c'est le mot « enparavant » qui souligne ici l'antériorité, le recul dans le passé. Le passé surcomposé ne fait, au fond, que souligner le caractère de ce plus-que-parfait... très plus-que-parfait. L'auteur aurait pu renforcer aussi son premier plus-que-parfait. Cela n'aurait pas plus fait reculer dans le passé le mariage avec Jehan de Brebant, mais aurait, là aussi, affirmé fortement le fait que ces mariages appartiennent définitivement au passé. M. Foulet dit lui-même que la forme surcomposée « reporte le mariage dans un passé lointain, *en tout cas clos* ». Cette dernière restriction nous semble très juste, et essentielle.

10. M. Foulet cite encore le passage suivant de Froissart. Charles V cherche à prouver que les Anglais n'ont pas observé fidèlement le traité de Brétigny: il fait rédiger des lettres : « et là en dedens enclore toute la substance dou fait et quel cose li rois d'Engleterre et si enfant avoient juret à tenir, et en quoi par leurs scelés il s'estoient sousmis, et des renonciations ossi qu'il avoient faites, et des commissions que *il devoient avoir eu baillies à leurs gens*, et tous les points... ». M. Foulet écarte cet exemple, en disant que « Froissart a simplement voulu éviter la tournure normale « qu'ils auraient dû donner », et ajoute : « Il n'y a rien là qui nous annonce un développement postérieur ». Dans notre conception à nous cet emploi est très normal. On renforce un temps du passé qui, sans ce renforcement, aurait le même sens, à savoir celui que lui donne M. Foulet. Pour nous, cela n'a rien d'anormal, mais cela est en désaccord avec la théorie de M. Foulet. Celui-ci le constate, puis... il passe, en disant que cette construction n'a pas eu d'avenir.

Quelle est maintenant l'origine des formes surcomposées ?

Voici d'abord la théorie de M. Foulet.

Le passé défini (*il eut*) recule peu à peu, au moyen âge, devant deux rivaux, le passé indéfini (*il a eu*) et l'imparfait (*il avait*). Ce

recul du passé défini entraîne le recul du passé antérieur (*il eut parlé*), parce que ces deux temps sont solidaires : ce qui arrive au passé défini a nécessairement son contre-coup sur le passé antérieur, vu l'étroite dépendance de ce temps composé à l'égard de ce temps simple.

En d'autres termes : *il eut tort* cède à : *il a eu tort.*

De même : *il eut aimé* cède à : *il a eu aimé.*

Le passé surcomposé *il a eu aimé* serait donc une quatrième proportionnelle :

[passé défini]	*il eut tort*	—	*il eut aimé*	[passé antérieur]
[passé indéfini]	*il a eu tort*	—	*il a eu aimé*	[passé surcomposé].

Une fois cette forme (*il a eu aimé*) créée « on a tout de suite oublié cette origine, et tout se passe comme si *il a eu aimé* était un simple doublet de *il a aimé,* obtenu en intercalant un auxiliaire (*eu*) entre les deux éléments du composé ».

Tel est bien l'essentiel de la théorie de M. Foulet sur l'origine des formes surcomposées.

A quoi nous répondons :

Si tout se passe comme si *il a eu aimé* était un simple doublet de *il a aimé,* pourquoi ne pas admettre que tout se soit réellement passé ainsi ? Si aucun fait ne s'oppose à cette hypothèse, il me semble qu'elle *s'impose.*

Alors : *il a aimé* crée *il a eu aimé,* simple procédé de renforcement d'une forme affaiblie ;

il avait aimé crée *il avait eu aimé.*

C'est-à-dire : le passé indéfini crée le parfait surcomposé, le plus-que-parfait crée le plus-que-parfait surcomposé.

Suivent plus tard les autres formes surcomposées.

Dans une forme comme « ils s'étaient eu vus », le participe *eu* s'explique par le fait que *être* n'est ici qu'un remplaçant de *avoir,* puisqu'il s'agit d'une composition réfléchie.

Comment expliquer alors le fait que le plus-que-parfait surcomposé se montre dans les textes avant le passé indéfini surcomposé ? D'abord, nous n'avons pas été obligé, comme M. Foulet, d'écarter l'exemple de Froissart du XIV[e] siècle. De sorte que nous constatons que le plus-que-parfait se trouve *quatre* fois au XIII[e] siècle, tandis que le passé indéfini surcomposé ne se montre pas encore à cette époque dans les textes. Cela n'empêche pas du tout ces deux temps d'être

nés à peu près au même moment. Il peut y avoir là, vu le nombre infime d'exemples conservés, un simple hasard, comme le dit M. Foulet lui-même (p. 211).

Nous concluons : rien n'invite à dériver *il a eu aimé* de *il eut aimé* ; tout invite, au contraire, à dériver *il a eu aimé* de *il a aimé* et *il avait eu aimé*, de *il avait aimé*, tout comme il faut dériver *ils eussent été venus* de *ils fussent venus*. Cette explication est en plein accord avec les faits, et ne se heurte à aucune des difficultés que rencontre la théorie de M. Foulet. Ce n'est pas le recul du prétérit qui aurait « ouvert les portes » aux formes surcomposées, mais un besoin de renforcer des temps qui commençaient à s'affaiblir, à se « grammaticaliser » un peu, comme dirait M. Meillet.

*
* *

Nous ne suivrons pas M. Foulet dans ses intéressantes tentatives pour localiser les emplois des temps surcomposés et trouver la région qui les a vu naître ; sur ce dernier point, nous sommes parfaitement d'accord avec lui, lorsqu'il conclut : « Des causes semblables ont pu produire des effets identiques sur un territoire très étendu, sans qu'il y ait eu à toute force rayonnement d'un foyer unique... Il est sans doute vain d'en chercher le point de départ » (p. 249).

M. Foulet termine son étude en disant : « Ainsi ce n'est pas le prétérit qui disparaît... S'il est un temps qui se perde, c'est le parfait qui s'use vite et s'évanouit parfois pour longtemps ».

Je crois que le parfait, qui est le seul temps subjectif de nos trois temps modernes simples du passé, ne disparaîtra que bien difficilement de nos langues. Nous constatons, au contraire, en français comme en hollandais, qu'une langue perd bien plus facilement la forme spéciale d'un des deux temps *objectifs*, à savoir le passé défini. La disparition de cette *forme* est un des facteurs qui affaiblissent aussi bien le passé indéfini que l'imparfait. Mais le français et le hollandais prouvent tous les deux clairement que le besoin d'avoir, pour le passé, un temps subjectif, à côté d'un temps objectif, est assez fort pour conserver un passé indéfini. Lorsque cette *forme* s'affaiblit, on en crée au besoin une autre à côté, qui la renforce. Alors le passé indéfini pourrait disparaître. Mais il ne disparaît pas, ce qui prouve bien que, quelque affaibli qu'il puisse être, il remplit encore une fonction nécessaire. « Il n'y a plus de parfait — pour

quelques siècles », dit M. Foulet. Il me semble que cela n'est pas exact : le français, comme nous l'avons vu, en possède même deux : le passé indéfini simple et le passé indéfini surcomposé, bien vivants tous les deux.

II

DONT CONJONCTION

Je voudrais tâcher, dans ces quelques pages, d'appliquer à un cas spécial le principe suivant : ce qui détermine la nature d'un signe *syntaxique*, ce n'est pas sa forme, mais sa *fonction*. Ce principe me semble être méconnu dans le cas que voici.

A côté de la construction : *Il n'est pas venu, que je sache,* l'ancien français connaît le même type de construction avec *dont*, par exemple :

Ne vos vi, don moi sovaingne, onques
(*Érec*, 1010).
Qu'onques chose que j'a mal taingne
Ne deïstes, don moi sovaingne
(*Yvain*, 5791-2).
Ainc mais, dont ele se membrast, n'oï tel duel
(*Chev. II esp.*, 820).

Ce *dont* est-il pronom (ou adverbe) relatif, ou conjonction ?

Cette question n'a jamais été posée jusqu'ici, que je sache : tous ceux qui se sont occupés de ces constructions sont d'accord pour qualifier de « relatif » non seulement *dont*, mais également *que* dans *que je sache*. On se rappelle que Tobler explique l'emploi du subjonctif dans ces phrases par leur caractère de phrases subordonnées relatives, introduites par un « relatif sans antécédent ». Et il ajoute : « Il y avait, en outre, en ancien français, un grand nombre de tournures analogues ; quelques-unes étant introduites par *dont*, nous n'avons pas à hésiter sur la nature de *que* » [1]. La forme *dont* était donc pour Tobler un pronom relatif *par définition* ; il ne se posait pas la question de savoir si *dont* pourrait être conjonction. Ayant, dès lors, besoin de trouver à ces « relatifs sans antécédent » au moins un antécédent sous-entendu, il considérait comme tel « le contenu, l'étendue de ma croyance, de ma pensée, de mon savoir ».

1. Tobler, *Mélanges de Grammaire française*, I, p. 152.

Cette conception de la nature de *dont* dans le type de phrase cité plus haut est encore généralement admise. Je voudrais tâcher de prouver que ni *que* ni *dont* ne sont ici des relatifs.

*
* *

Quelle est la différence entre un pronom relatif et une conjonction de subordination ?

Avec un pronom relatif, il y a identité logique entre le pronom et la phrase principale [« Il est paresseux, ce que je regrette »] ou une partie de la phrase principale [« Voilà un homme qui se promène »]. En d'autres termes : un pronom relatif a un antécédent. Cet antécédent peut être exprimé ou être sous-entendu, comme dans : « Qui dort dîne » [1]. En outre, le pronom relatif a une fonction par rapport au verbe de la phrase subordonnée dans laquelle il se trouve : sujet, complément, etc.

Avec un « adverbe relatif », par exemple : « A l'heure que la mer se retire », il y a également identité logique avec un antécédent et fonction par rapport au verbe : *que* est circonstanciel dans l'exemple cité.

Voilà ce que le pronom et l'adverbe relatifs ont de commun ; par ces deux caractéristiques ils s'opposent nettement aux conjonctions. En effet, il n'y a aucune identité logique entre un « antécédent » et une conjonction ; en outre, la conjonction *introduit* la phrase subordonnée, au lieu d'être sujet, régime ou complément circonstanciel par rapport au verbe. C'est pourquoi *que* est conjonction dans : « Le fait qu'il est paresseux me cause du chagrin », où le mot *fait* n'est en aucune façon l'antécédent de *que*, et où *que* ne fait qu'introduire la subordonnée. Il y a ici identité logique non pas entre *fait* et *que*, mais entre *fait* et toute la phrase subordonnée.

Appliquons maintenant ces critères à la phrase du type : *Il n'est pas venu, que je sache.*

Le mot *que* a-t-il un antécédent ici ? La réponse ne me semble pas douteuse, à moins qu'on ne raisonne comme Tobler en disant que *que* est un relatif parce qu'il alterne avec *dont*, qui ne peut être qu'un relatif. Même si *dont* était un relatif dans « ... dont me sou-

1. « On n'indique pas [ici] le cercle plus vaste dont on détache les individus déterminés en particulier ; on ne dit pas quel est le cercle plus large » (Tobler, *op. cit.*, p. 148).

vienne », *que* pourrait ne pas l'être dans : «... que je sache ». Tobler était obligé de chercher un antécédent à *que* : j'avoue qu'il m'est impossible de lui en trouver un ici [1].

Deuxième question : le mot *que* a-t-il une fonction par rapport au verbe *savoir*, ou ne joue-t-il que le rôle de signe introducteur de la subordonnée ? Ici encore, je ne peux pas voir la chose comme la voyait Tobler ; je crois qu'il faut analyser la construction de la façon suivante. Celui qui parle veut subordonner l'idée de « savoir » à l'idée de la principale, en suggérant la nuance : « pour autant que je sais ». Au lieu de se servir de cette conjonction précisante, il se contente d'un simple *que* [2]. Cela suffit pour qu'on comprenne ce qu'il veut dire, tout comme un simple *que* suffit pour comprendre le rapport logique dans des phrases comme : « J'avais déjà disparu qu'il me cherchait encore », ou : « Qu'avez-vous que vous ne mangez pas ? », et dans bien d'autres phrases encore. Cet emploi d'un simple *que* pour suggérer une nuance logique spéciale est fréquent, et pour cause, dans beaucoup d'autres langues. Après quelques siècles, *que je sache* est devenu un cas de syntaxe figée, une formule, ce qui en facilite encore l'emploi [3].

Que n'a donc pas d'antécédent [4], et introduit la phrase subordonnée.

Ce mot est donc conjonction, tout comme *dat* est conjonction dans la phrase correspondante hollandaise : « Hij is niet gekomen, dat ik weet » [5].

1. Pour celui qui, d'accord avec Tobler, trouve un antécédent à *que*, tout le raisonnement qu'on va lire est nécessairement erroné. Toute la question a pour base l'existence ou la non-existence d'un antécédent de *que* (*je sache*) on de *dont* (*me souvienne*).

2. En français il se sert en même temps de ce signe subordonnant qui s'appelle le subjonctif. En principe, l'emploi de ce mode n'est pas nécessaire ici, ainsi que le prouvent d'autres langues et des constructions comme : *que je crois*, *que je pense*. Pour suggérer une subordination d'idée on n'a pas toujours besoin d'*exprimer* cette subordination d'idée par un signe.

3. Tout ceci prouve une fois de plus l'importance de la distinction entre ce qu'un signe *exprime* réellement et ce qu'il ne peut qu'*aider à suggérer*.

4. Ainsi, une construction comme : *ce que je sache*, ou : *ce dont il me souvienne*, me semble inconcevable, même après le moyen âge, et c'est peut-être, ici, le vrai critère.

5. Ce parallélisme ne *prouve* rien pour la nature du *que* français, évidemment ; mais la construction hollandaise rend *visible* ce que je crois être la vraie fonction de *que* français dans ces types de phrases. Le hollandais prouve, en tout cas, la *possibilité* de considérer ici *que* comme une simple conjonction.

*
* *

Passons maintenant au type de phrase : *Ne vos vi onques, dont me souvienne* [1] et appliquons nos deux critères.

Dont a-t-il ici un antécédent ? Il me semble qu'il n'en a pas plus que n'en aurait *que* dans : *que je sache*. En tout cas, cet antécédent n'est pas la phrase principale : sur ce dernier point nous sommes *tout à fait d'accord* avec Tobler.

Deuxième question : *dont* ne fait-il qu'introduire la subordonnée, ou a-t-il une fonction par rapport au verbe « souvenir », dont il serait alors le régime ? Ce ne serait que dans le premier cas qu'on aurait le droit de l'appeler une conjonction.

Ce qui est certain, c'est que la *forme* invite, au premier abord, à considérer *dont* comme le régime de « souvenir ». Donc ce serait un pronom ? Mais alors quel pronom ? Pas un pronom relatif, puisqu'il n'y a pas d'antécédent. Une sorte de signe hybride, mi-pronom, mi-conjonction ? Je crois qu'il faut considérer *dont* comme un signe de même nature que *que*. J'y vois une conjonction à forme pronominale, due à une attraction illogique du verbe *souvenir* sur la conjonction. Expliquons-nous.

Des cas d'attraction illogique ne sont pas rares en ancien français. En voici deux dans le domaine des pronoms. Dans : *A cil qui les enfants garda, il demanda*..., nous avons un exemple, signalé par Tobler, d'un « antécédent se réglant sur le cas du pronom relatif », donc une attraction (ou assimilation) régressive illogique, où *cil* a la forme d'un nominatif, tout en restant syntaxiquement le *régime* de *à*. On a un autre exemple d'attraction illogique dans la construction : *C'est de vous dont je parle*, à côté de : *C'est de vous que je parle*, cas d'autant plus intéressant pour nous qu'il s'agit ici d'une alternance de *dont* et de *que*, comme dans le type de construction dont nous nous occupons [2].

1. Il importe peu, dans la question qui nous occupe, de savoir si le verbe « souvenir » est employé personnellement (*je me souviens*) ou impersonnellement (*il me souvient*). Ici c'est plutôt le verbe impersonnel.

2. Il y a pourtant une différence quant au résultat. Dans : *C'est de vous dont je parle*, le signe *dont* est indubitablement un pronom relatif, malgré le fait qu'il alterne avec la conjonction *que* : il a un antécédent (*vous*) et fonctionne réellement comme régime du verbe de la subordonnée.

Mais existe-t-il des conjonctions à forme pronominale, comme le serait *dont* dans notre analyse ?

Je rappelle d'abord le fait que Tobler appelait *quoi* une « conjonction » dans une phrase comme celle-ci : « Ce que tu vois enfin... n'est l'effet ni des lois ni des raisons humaines, mais *de quoi* des chrétiens j'ai reconnu le dieu ». *De quoi* serait ici la forme « tonique » de *de que* [1]. Voilà un exemple intéressant d'une forme qui est tantôt

1. Supposons que quelqu'un veuille dire : « Je suis content » et indiquer en outre la raison de son contentement, et qu'il veuille subordonner l'expression de cette raison à l'idée : « Je suis content ». Ce régime demande ici à être introduit par *de* après *être content*. Lorsque ce régime est un substantif ou un pronom, il n'y a aucune complication ; on construit : « Je suis content de lui ». Lorsque ce régime est une idée verbale, il serait grammaticalement logique, dans une langue qui n'a-ni l'*acc. c. inf.* ni le *gerundium*, de construire la phrase avec *de* + subordonnée verbale introduite par *que* : « Je suis content qu'il pleuve » et « Je suis content de qu'il pleuve ». Le français ne veut pas de cette combinaison — Tobler l'a déjà fait remarquer — de deux signes ayant aussi peu de « sonorité propre » que *de* et *que*. [En hollandais non plus on n'a pas voulu de **vandat* ou **aandat* à côté de *voōrdat*, *zonder dat*, etc.] Alors, pour éviter cette combinaison de *de* + *que*, on peut ou on a pu :

1. se contenter de dire : « Je suis content que.... » ;
2. intercaler un substantif : « Je suis content du fait que... » ;
3. se servir de ce que Tobler appelait *que* tonique : « Je suis content de quoi tu es venu » ;
4. se servir de *dont* : « Je suis content dont tu es venu » ;
5. se servir d'une conjonction causale : « parce que » ;
6. intercaler un pronom *ce* (cela, ço) tonique : « Je suis content de ce (ço, cela) que... » ;
7. se servir de *de ce que* avec *ce* absolument atone ;
8. se servir de *si*, *quand*, d'autres signes encore.

Or, non seulement tous ces *que* fonctionnent comme conjonctions, mais il me semble que *de quoi* (dans 3), *dont* (dans 4) et *de ce que* (dans 7) sont aussi des conjonctions, toutes créées par attraction illogique (progressive ici) : l'influence de la construction normale de « être content » avec *de* sur la conjonction. Pour ce qui concerne *de ce que*, c'est un *de ce que* affaibli, avec disparition complète de la fonction pronominale de *ce* tonique : *ce* dans *de ce que* conjonction n'est qu'un signe (vide) de transition, pour éviter *de que*. *Ce* atone s'est même introduit entre *par* et *que* (où la construction s'est figée), entre *pour* et *que*. Je crois qu'il faut considérer *de ce que* comme une conjonction à *forme* pronominale au même degré que *pour ce que*, *par ce que*, etc. L'introduction du subjonctif après *de ce que* est un signe extérieur de cet affaiblissement de *de ce que* devenu conjonction. Quant à *dont* (nº 4), ce mot est ici tellement un pur synonyme de *de ce que*, qu'on peut difficilement le considérer, me semble-t-il, comme un pronom ou adverbe (interrogatif) : n'est-ce pas aussi un *dont* affaibli *jusqu'à devenir simple conjonction*, rejeté plus tard comme faisant double emploi avec *de ce que* ? Quoi qu'il en soit, il faut analyser la phrase en question *synchroniquement* pour savoir la fonction *réelle* de *dont*.

pronom, tantôt *conjonction. Le seul critère est l'analyse synchronique de la phrase en question* ; aussi Tobler a-t-il raison de parler ici de *que* « employé comme conjonction » et « prenant facilement la forme tonique » (*quoi*).

Il explique ensuite cet emploi de *quoi* par le fait que « la préposition (*de*) à laquelle la conjonction *que* était unie avait aussi peu de « sonorité propre » que cette conjonction elle-même. Dans ce cas on renforce *que*, ce qu'on ne fait pas après « un adverbe à sonorité propre, tel que *tant*, *ainsi*, *tandis*, *puis* », ni après « le neutre déterminatif *ce*, comme dans *jusqu'à ce que*, *par ce que*, *sans ce que*, etc. ». Pour ce renforcement, on se sert d'une forme (*quoi*) qui *ailleurs* est pronom.

Voilà donc un exemple d'une conjonction à forme pronominale. Je crois qu'il y en a d'autres, mais je ne m'arrêterai pas à cette question, pour ne pas compliquer nos raisonnements : il suffit, pour ma démonstration, d'avoir signalé *l'existence* de ces types de conjonctions, en plein accord avec Tobler sur ce point.

Rien ne nous empêche donc *a priori* de considérer *dont* dans *dont me souvienne* comme une conjonction, due à une attraction illogique, si d'autres raisons nous invitent à cette conception du rôle de *dont*. Ce qui nous y invite, c'est l'impossibilité, à notre avis, de voir dans *dont* soit un pronom avec antécédent, soit le régime syntaxique de *souvenir*. Le signe *dont* n'ayant pas d'antécédent, et ne fonctionnant pas comme régime du verbe de la subordonnée, *est donc une conjonction, introduisant la subordonnée*, comme *que* ne fait qu'introduire la subordonnée dans *que je sache*. Le fait que la conjonction *que* a la même forme que le pronom *que* [1] a singulièrement facilité l'action de l'attraction en question.

En principe, la langue, dans notre hypothèse, aurait pu imaginer des constructions comme : *de ce que me souvienne*, ou : *de quoi me souvienne*, ou : *que je m'en souvienne*. Or, il me semble très naturel que l'attraction régressive illogique de *souvenir* ne soit pas allée jusqu'à introduire dans la conjonction une préposition, ni un pronom (*en*). La langue a été « économe » ici, comme c'est si souvent son attitude, contraire à la « logique », pourvu que le sens de la construction reste clair, ce qui est indubitablement le cas ici. Il est très

1. Le latin *quod* ne peut-il pas également fonctionner aussi bien comme conjonction que comme pronom ?

naturel aussi que la langue ait fini par renoncer à l'emploi illogique de *dont*.

Enfin, si une construction comme : « que je m'en souvienne » avait vécu, ce procédé aurait réellement introduit dans la construction un pronom (*en*), qui aurait dépendu réellement de *souvenir*. Mais cela n'aurait en aucune façon prouvé — comme on l'a prétendu — que *dont* dépendrait aussi de *souvenir*. Il ne faut jamais remplacer une construction par une autre pour conclure de la seconde à la première. C'est ce que faisait Tobler en concluant de *dont* à *que*, comme nous l'avons vu plus haut. Nous espérons avoir réussi à démontrer aussi qu'il avait tort de considérer *dont*, par définition et *a priori*, comme un pronom, et que c'est, au contraire, une *conjonction*.

III

SUR UNE « MÉTHODE » D'ANALYSE SYNTAXIQUE

Dans un travail intitulé *La proposition infinitive simple et subjective dans la prose française depuis Malherbe* [1], M. Eringa s'est proposé d'« étudier la valeur expressive de l'infinitif et des mots qui l'accompagnent et dont il dépend, préciser le sens des morphèmes marquant les rapports rationnels entre les idées exprimées, examiner les conditions sous lesquelles la phrase se développe ou se divise » (p. 6). Il a « cherché à combiner la méthode historique avec la méthode psychologique » (Avant-propos, v). Il « se flatte d'avoir appliqué une méthode qui, unissant la logique avec le sentiment [2], permettra de rendre compte d'un certain nombre de phénomènes grammaticaux que le raisonnement pur s'efforce inutilement d'élucider » (p. 243).

*
* *

Avant d'examiner cette méthode elle-même, il ne sera pas inutile de dire un mot de la façon dont l'auteur la présente.

Pour comprendre le titre de l'ouvrage, il faut se rendre compte que M. Eringa appelle « proposition infinitive » toute phrase qui

1. Paris, Champion, 1924.

2. L'auteur a voulu dire : « une méthode qui tient compte aussi bien de l'élément logique que de l'élément sentiment (ou : affectif) ».

contient un infinitif, donc, par exemple : « Durer inhumaine, quel langage pour demeurer inhumaine » (p. 43). Il appelle « subjectif » ce que les syntacticiens appellent en général « affectif ». Enfin, on constate que les propositions simples ne constituent qu'une partie de la matière qu'il étudie.

Passant alors à l'Introduction, on constate que, pour M. E., « la pensée et le sentiment sont les deux facultés de l'âme humaine qui déterminent non seulement l'emploi des mots, mais aussi la structure de la phrase ». Il y a pourtant un troisième élément qui détermine la structure de la phrase : la grammaire. Il faudra voir si l'auteur en a tenu compte. Toute cette Introduction est pleine de grands mots, de grands noms, ici et là légèrement naïve [1], et, dans son ensemble, absolument superflue, c'est-à-dire sans aucune utilité pour la démonstration elle-même.

L'ouvrage lui-même compte 243 pages, dont au moins 150 d'exemples [2], la plupart entièrement superflus, tandis que, là où l'on en demanderait — dans les passages où l'auteur applique sa méthode « historique » —, on n'en trouve toujours que très peu. Le dernier « chapitre » a deux pages, suivies de seize pages d'exemples. La démonstration proprement dite ne comprend ainsi qu'une trentaine de pages, ce qui d'ailleurs nous évite le danger d'en perdre de vue l'ensemble : on peut relire le « livre » en entier toutes les fois qu'on a besoin de se rappeler un détail.

Enfin, il convient de signaler encore dans le corps de l'ouvrage un certain « lyrisme » tout à fait déplacé dans un travail scientifique ; je pense à des phrases comme celles-ci : « La nature de la langue française est d'être claire, logique et nerveuse » (p. 8) ; ou : « *Il faut*, après avoir décrit une courbe sémantique élégante, va rejoindre les adverbes de mode, etc. » (p. 132) ; ou, en parlant d'une phrase comme : *Corriger de pareils vers ! Cela ne peut se corriger !* où l'on a « détaché » l'infinitif : « la perception auditive, se

1. Par exemple, dans des phrases comme celles-ci : « La distinction de sémantèmes et de morphèmes, qui s'applique à toutes les langues citées par M. Vendryes, est, à cet égard, d'un intérêt capital » (p. 4) ; ou : « L'infinitif français est devenu un vrai sémantème, et comme tel il mérite avant tout de nous arrêter » (p. 6) ; ou : « Le français possède éminemment cette sobriété classique qui ne se dément à aucune époque de sa littérature » (p. 8).

2. Il y a, en outre, au moins un millier de « notes », presque exclusivement consacrées à indiquer les pages où se trouvent les phrases citées, et qui, au total, forment une cinquantaine de pages du « livre ».

confondant avec le souvenir et l'imagination, donne à l'idée énoncée par l'infinitif toute sa puissance évocatrice, et fait jaillir les flots de l'émotion » (p. 32); ou encore : « La simplicité de sa forme [de l'infinitif] concourt avec la richesse de ses fonctions pour en faire un instrument d'une docilité et d'une précision admirables » (p. 10). La « précision » admirable de l'infinitif? Il y a un manque de simplicité et de précision dans la terminologie et dans le style de l'auteur, style *très dangereux* en matière de syntaxe scientifique!

*
* *

Passons maintenant à l'examen de la méthode de M. Eringa. Au lieu de nous engager dans la voie des discussions générales, toujours plus ou moins vaines, nous allons tâcher de la juger d'après ses *résultats*.

D'abord : comment la méthode en question réussit-elle à « préciser le sens des morphèmes marquant les rapports rationnels entre les idées exprimées » ?

Prenons la préposition *de* devant l'infinitif.

Pour M. Eringa, *de* a toujours une valeur logique, le plus souvent causale.

Dans des phrases comme : *Quelle agréable surprise de trouver*... ou : *Le beau projet que celui de prendre son mari pour confident !* « la préposition *de* exprime le rapport de cause entre l'action énoncée par l'infinitif et le sentiment que traduit le substantif combiné ou non avec un adjectif » (p. 51).

Dans la construction : *y avoir + substantif + infinitif prépositionnel*, on peut rencontrer *de* au lieu de *à*, « pour marquer le rapport causal entre l'action représentée par l'infinitif et le sentiment qu'implique la locution impersonnelle et qui se concentre dans le substantif » [1], p. ex. : *Il y a du plaisir de voir*... (p. 146).

Lorsqu'on se sert exceptionnellement de *de* au lieu de *à* après *Il reste*, « on commence à concevoir l'existence comme le résultat, le corollaire de l'action exprimée par l'infinitif », p. ex. : *Il ne restait plus que de savoir si*... (La Bruyère) (p. 152, 156).

La préposition *de* « marque le rapport de causalité entre l'idée

1. Je ne comprends pas ce que veut dire : « le sentiment qu'implique *y avoir* et qui se concentre dans le substantif ».

exprimée par l'infinitif et celle qu'énonce le verbe impersonnel » (p. 183), p. ex. dans : *Il suffit de bien juger pour bien faire* ; *Il ne sert de rien de dire... ; Il importe de savoir*, etc. M. Kjellmann, auteur de deux études sur l'infinitif du sujet logique, a mieux compris la valeur de *de* dans tous ces cas, en l'appelant une « cheville grammaticale n'ayant pour fonction que d'unir les deux idées », un « pur instrument grammatical n'ayant qu'une fonction toute formelle » [1]. M. Eringa n'a pas même essayé de réfuter cette opinion, si contraire à ses conceptions linguistiques et *si importante pour son sujet*.

De devant l'infinitif historique signifierait, d'après M. Eringa, « le lieu [2], et, par conséquent, le point de départ, le commencement de l'action verbale ». Comme on le sait, Darmesteter, Körting, Meyer-Lübke, Brunot, presque tous les romanistes, considèrent ce *de* comme « explétif ». Ici encore, M. Eringa se contente de citer cette opinion dans une note (p. 20), sans s'y arrêter un seul instant. Il discute exclusivement l'opinion de M. Haupt, qui croit que *de* dénote, dans ce cas, une « action accomplie », puis il donne sa propre opinion. Il rejette *a priori* l'opinion que *de* pourrait être, au moment où ce signe commence à être employé devant l'infinitif historique, et même encore actuellement, un mot vide de toute valeur logique dans : *Grenouilles de sauter*. Cette question fondamentale pour le sujet qu'il traite ne fait même pas question pour lui. *De* a toujours une valeur logique ; lorsque *rien* ne fait sentir cette valeur, il l'admet, sans plus. Ce n'est même pas sa « méthode » qui lui fait trouver cette valeur logique ; cette conception est pour lui un dogme, un axiome ! Nous verrons plus loin pourquoi.

A propos d'une construction comme : *Il est en votre pouvoir de n'aimer que vous*, M. Eringa fait remarquer que : « exprimer par *de* le rapport causal entre l'infinitif sujet et le prédicat convient essentiellement aux verbes impersonnels » (p. 92).

Arrêtons-nous un instant à ce dernier cas ; les raisonnements de l'auteur sont ici très caractéristiques de sa « méthode ».

Considérant *de* comme un signe à valeur logique dans : *De n'aimer*

1. H. Kjellmann, *La construction de l'infinitif dépendant d'une locution impersonnelle en français, des origines au XVe siècle* (Upsal, 1913), et *La construction moderne de l'infinitif du sujet logique en français* (Upsal, 1919). Voir ce dernier ouvrage, p. 2.

2. M. Eringa veut dire : « le point de départ au point de vue local », comme semble le prouver la suite de sa phrase (p. 21).

que vous-même est en votre pouvoir (p. 92), M. Eringa tâche d'expliquer pourquoi ce *de* logique peut introduire un infinitif sujet. Il prend alors comme point de départ l'infinitif avec *de* dans sa fonction de sujet logique de verbes impersonnels. Il rappelle ensuite le fait que des verbes personnels peuvent devenir impersonnels. « On s'explique dès lors que l'infinitif prépositionnel, caractéristique comme sujet logique des verbes impersonnels, peut devenir le sujet simple de la phrase ». Comme exemple de ce dernier cas il cite des phrases telles que : *Mes de conter ne de retraire, As janz que je sui, ne vos chaille* (Chrestien de Troyes), ou : *De Blonde veoir li est tart* (Beaumanoir), où rien ne prouve pourtant que le verbe soit personnel [1], ni que *de* ait une valeur causale. Enfin M. Eringa croit trouver une confirmation de cette théorie chez Malherbe, qui, dans son *Commentaire sur Desportes*, critique la phrase : *De n'aimer que vous-même est en votre pouvoir* en ces termes : « Mal parlé ; il faut dire : N'aimer que vous-même, etc., ou bien : il est en votre pouvoir de n'aimer que vous ». Mais rien ne prouve que ce soit l'emploi d'une préposition *logique* que Malherbe reproche à Desportes ; c'est plutôt l'emploi d'une préposition *superflue*, vide, employée au début de la phrase, qui le choquait.

Toute cette analyse « historico-psychologique » repose donc sur :

a) une conception arbitraire de la valeur de *de* ;

b) une analyse arbitraire de constructions du moyen âge ;

c) une interprétation arbitraire d'une remarque de Malherbe.

De est réellement causal dans une phrase comme : *Il a été puni d'avoir été si cruel*, et, d'après beaucoup de grammairiens, dans : *Qu'avez-vous donc, de manger si peu ?* Mais *de* n'est *jamais* causal dans *aucune* des phrases « analysées » par M. Eringa [2].

1. Dans les autres phrases du moyen âge citées par M. Eringa, nous avons les verbes : *cunvient, biau me soit, me semble bon*, qui peuvent *tous* être impersonnels, et dont *aucun* n'est par suite probant pour sa thèse. Bien au contraire, il est permis de se demander si l'emploi de *de* + *infinitif* ne les signale pas plutôt comme impersonnels. D'ailleurs, même considérés comme des verbes personnels, ils ne prouveraient en aucune façon la théorie de l'auteur.

2. Il n'y a qu'un seul endroit où M. Eringa reconnaisse à *de* et à *à* un sens « affaibli au point qu'on ne les distingue plus l'un de l'autre » (p. 154). Hélas ! ce n'est qu'une lueur bien passagère, dont l'auteur n'a pas vu l'importance *fondamentale* pour son sujet.

Dans sa « Conclusion » il dit encore : « La signification de *de* s'affaiblit dans la mesure de son extension ; elle finit par s'adapter automatiquement à l'infinitif ».

Avant de montrer maintenant à quoi tient, en premier lieu, cette erreur fondamentale sur la valeur d'un *morphème*, nous allons examiner les résultats de la méthode de M. Eringa appliquée à un *sémantème*, à l'infinitif lui-même.

*
* *

Admettons qu'on veuille dire que c'est un grand chagrin de ne pas voir sa femme dans les premiers jours du mariage.

On peut dire : *Quel chagrin ! Ne pas voir sa femme...!*

On peut dire aussi : *Quel chagrin de ne pas voir sa femme... !*

Dans le premier cas, tout rapport formel et logique manque.

Dans le second cas, les deux pensées sont étroitement unies dans un rapport de subordination formelle.

Admettons maintenant, avec M. Eringa, que la première phrase contient plus d'émotivité que la seconde. A quoi cela tiendrait-il ?

Pour M. Eringa, l'infinitif aurait « *transmis* son caractère émotif aux termes qui l'accompagnent ». Par là, sa « force émotive *latente* aurait diminué » ; par l'adjonction de *de*, sa « puissance évocatrice » s'amoindrit.

Nous avons ici l'application à un cas spécial de la thèse suivante : l'infinitif a une force émotive *latente* très grande, qu'il peut *transmettre* à d'autres termes, et qui s'affaiblit à mesure que d'autres parties de la phrase se chargent d'émotivité.

La réalité est tout autre.

L'infinitif peut être chargé d'émotivité, et il peut ne pas être chargé d'émotivité, tout comme beaucoup d'autres éléments linguistiques, sémantèmes ou morphèmes. Mais il n'a rien de « latent ». Il ne peut rien « transmettre » du tout. Il « recevra », pour ainsi dire, de l'émotivité lorsqu'il sera infinitif historique, ou infinitif exclamatif. Il n'en a pas « reçu » dans *Il est temps de partir*, à moins qu'il n'en reçoive dans certaines constructions affectives, p. ex. dans *Il est temps de partir ou de mourir !* Mais — et c'est là l'essentiel — quand l'infinitif n'est pas chargé d'émotivité, il n'a pourtant rien « transmis » à d'autres termes. L'individu qui parle charge un signe linguistique

Rien n'est plus vrai ; mais rien n'est plus en contradiction avec *toutes* ses analyses, avec *tous* ses raisonnements, puisqu'il attribue *partout* un sens logique à *de*, même dans les phrases *les plus modernes*, excepté dans le seul passage cité au début de cette note. Voilà qui s'appelle « conclure » !

d'émotivité, mais ce signe ne tire pas cette émotivité d'un autre terme linguistique. J'avoue que je ne comprends pas comment il est même possible d'imaginer le contraire. Et pourtant « latent » et « transmettre » n'ont pas, pour M. Eringa, d'autres significations que celles que je leur donne ici. Un infinitif qui transmet son émotivité latente à *de* est pour moi une pure fantaisie !

Ailleurs, M. Eringa dit que « la fortune actuelle de l'infinitif s'explique par le fait que c'est la partie du verbe la plus propre à rendre les nuances du sentiment » (p. 9). Mais, dans l'immense majorité des cas, l'emploi de l'infinitif représente une simple *économie*, notamment partout où il est sujet, prédicat ou régime. L'infinitif est surtout précieux parce qu'il permet très souvent d'*économiser*, quand on dit, p. ex. : *Il est temps de partir* au lieu de : *Il est temps que nous partions*, ou : *Je veux mourir*, au lieu de : *Je veux que je meure*. Comme la langue s'en passerait facilement, si l'infinitif ne servait pas surtout à cela ! Il est parfaitement vrai qu'on choisit quelquefois l'infinitif pour rendre plus efficace l'élément affectif dont on veut charger le verbe : ainsi, lorsqu'on se sert de cette forme « neutre » comme infinitif historique ou exclamatif. Je me demande si M. Eringa n'a pas été dupe d'une généralisation absolument erronée de cette constatation bien connue [1]. Cette hypothèse expliquerait bien des choses ! Mais n'insistons pas.

*
* *

Après avoir constaté à quel point la « méthode » de M. Eringa est incapable de déterminer le sens soit d'un morphème, soit d'un sémantème, nous allons examiner maintenant d'un peu plus près cette méthode elle-même, pour tâcher de découvrir les *causes* de cette incapacité d'analyser des constructions syntaxiques, même très simples.

Pourquoi M. Eringa suppose-t-il toujours une valeur logique à *de* ? Parce qu'il n'analyse pas les constructions modernes avec *de* en tenant compte des fonctions modernes de cette préposition : *de* est « originairement » un signe à valeur logique ; il l'est *donc* encore !

1. M. Eringa appelle cette constatation banale : « notre hypothèse sur leur origine [c'est-à-dire sur l'origine de ces phrases avec infinitif émotif] psychologique » (p. 25). C'est charmant de naïveté !

Le fait que *de*, dès le haut moyen âge, est fort loin d'avoir toujours une valeur logique ; le fait que, depuis des siècles, ce peut être un mot vide, capable de servir de simple signe introducteur de l'infinitif, capable de servir de simple signe de transition, sans autre fonction que de combler un hiatus syntaxique, et alternant depuis le moyen âge avec *à* également affaibli, ces faits, établis dans nombre de travaux, M. Eringa les ignore, ou du moins les écarte, en s'en débarrassant par le renvoi en note de quelques titres d'ouvrages. De latin avait une valeur logique ; *de* français « vient de » de latin : *de* français a donc aussi une valeur logique. Même là où rien ne permet de la sentir !

Pour l'infinitif, c'est encore la même « méthode » !

D'après M. Eringa, les notes rapides jetées par tel ou tel auteur dans son journal intime et servant de point de repère à des travaux plus complets, représentent une idée modale de désir, de volonté. Exemple : Pascal, *Pensées* : « Parler de ceux qui ont traité de la connaissance de soi-même, des divisions de Charron... ». Ou encore : « Quand on vient voir un pays, lire les mémoires qui s'y rapportent ». Cette idée modale, « qui se fait immédiatement sentir », se trouverait dans l'infinitif, précisé quelquefois par la préposition *à* qu'on ajoute au verbe. On peut se demander si cette nuance modale n'est pas exclusivement dans le contexte. Mais c'est là encore une de ces questions fondamentales que M. Eringa ne se pose même pas. Pour lui, l'idée de but est « impliquée » dans l'infinitif et... « découle directement du sens primitif de l'infinitif » [1], qui, il y a je ne sais combien de dizaines de siècles, aurait été un locatif ; puis, « sous l'influence de l'infinitif passif, qui est le datif d'un substantif verbal, ce locatif exprime, de très bonne heure déjà, la tendance, la direction vers un but » (p. 6). On se demande s'il est permis de publier encore aujourd'hui des élucubrations pareilles, sur lesquelles il serait vraiment déplacé d'insister. Pour expliquer une tournure comme *De n'aimer que vous-même est en votre pouvoir*, il ne faut donc pas étudier le français moderne, ni même rechercher le moment où *de* s'introduit pour la première fois dans des constructions de ce type : « il convient de remonter au latin » [2] ! Pourquoi pas, au fond,

1. P. 12, note 5.

2. Sans doute parce que le latin ne connaît même pas la construction en question ! (p. 88).

au pré-indoeuropéen ? Ce serait plus logique ! Dans la construction *D'avoir les yeux tantôt doux et tantôt rigoureux, cela se peut*, l'emploi de *cela* « s'appuie (?) sur le latin classique » [1]. Mais opérer ainsi, c'est confondre les besoins syntaxiques d'un Français moderne avec les besoins syntaxiques d'un Romain de l'époque de saint Augustin, de Cicéron, d'Ennius ou de... Romulus. Il y a bien des cas où ces besoins sont restés les mêmes, mais il y en a autant où ces besoins ne sont plus identiques du tout. Ni dans l'un, ni dans l'autre cas le latin n'explique le français moderne. Le latin ne saurait expliquer ni ce que le français a conservé en fait de syntaxe, ni ce que le français a rejeté — p. ex. l'accusatif avec infinitif —, ni ce que le français a créé, p. ex. l'article, une forme spéciale pour le conditionnel, l'emploi de *se* et de *son* se rapportant à autre chose que le sujet, cent autres constructions encore. On peut dire que, p. ex., le *ch* de *cheval* s'explique en partie par le latin, puisque le français n'aurait pas ici un *ch* si le latin n'avait pas eu un *c*. Mais ce sont là des signes arbitraires, en ce sens qu'il n'y a aucun rapport entre le signe et la signification du mot. Mais, dès qu'il s'agit de rapports syntaxiques, il ne reste *rien* de cette prétendue « explication » par le latin [2]. J'avoue qu'à mes yeux rien n'est plus évident, et je me propose de revenir ailleurs plus longuement sur cette question si importante. Comme on l'a vu, M. Eringa va plus loin encore : il *remplace* une valeur française par une valeur latine. Cette méthode « historique » crée des mirages syntaxiques ; il serait difficile de trouver une étude de syntaxe où cela apparaît plus manifeste que dans le livre de M. Eringa.

Voici un autre échantillon de sa méthode historique.

Dans la construction du type « infinitif après une locution impersonnelle », l'emploi de *de* l'emporte peu à peu sur l'emploi de *à* et

1. P. 92.

2. Il est évident qu'en syntaxe comme ailleurs il faut tenir compte de l'élément « tradition ». Une construction syntaxique ne change pas non plus d'un jour à l'autre. Mais ce que je nie, c'est la possibilité d'*expliquer* une construction syntaxique moderne par une construction syntaxique d'*il y a quinze ou vingt siècles*. Il peut y avoir *identité de construction*, comme il y a souvent identité de construction, p. ex. entre le français et le hollandais. C'est qu'il y a alors identité de besoins syntaxiques. Mais *en fait de syntaxe*, il n'y a jamais, à une distance de quinze ou vingt siècles, rapport de cause à effet, comme semblent le croire encore tant de romanistes qui *expliquent* la syntaxe française moderne par la syntaxe latine toutes les fois qu'il n'y a qu'*identité*.

de l'infinitif pur. Pourquoi ? Ce changement résulterait « d'une évolution dans la mentalité française. C'est à la fin du XV[e] siècle, et plus encore au XVI[e], sous l'influence de la Renaissance, que la raison, la conscience de soi, prévalent sur l'imagination et le sentiment. D'un côté, l'imitation du latin (*sic*) maintiendra longtemps l'infinitif pur ; d'autre part, il est plus logique (*sic*) de se servir de *de* que de *à* devant l'infinitif prépositionnel... [1]. Au moyen âge on voit l'action du verbe principal s'exercer dans la sphère limitée par l'infinitif. La préposition *de*, au contraire, marque le rapport de cause à effet [2], et l'expression du rapport causal se substitue au sens local [3] ou final de *à*, comme l'allégorie, qui est une manière de rendre visible l'enchaînement des idées, fait place au raisonnement mathématique » (p. 134). L'auteur va-t-il démontrer cette remarquable théorie ? Explique-t-il cette « imitation du latin » par tout un peuple ? Donne-t-il des statistiques historiques ? Cite-t-il des exemples probants de l'influence de ce changement de mentalité sur d'autres constructions françaises ? Cette influence devrait se manifester partout très clairement, du moment qu'elle détermine jusqu'à l'emploi de *de* ou de *à* devant l'infinitif-sujet logique. Nous avertit-il des nombreux cas où *de* devant l'infinitif est dès le début plus usité que *à* ? En un mot : tâche-t-il de prouver ce qu'il avance ? En aucune façon. Il *affirme*. Il nous *communique une conviction*. Et c'est là ce qu'il appelle une « méthode historique ».

Pourtant il cite un fait qui lui semble parallèle à tout ce mouvement « vers plus de clarté et de précision » : l'introduction du sujet grammatical *il* devant les verbes impersonnels. Et là aussi il y aurait l'influence de la Renaissance, de l'allégorie, de la conscience de soi, de l'imagination, du sentiment et du raisonnement mathématique : M. Eringa dit expressément que tout cela explique *les deux phénomènes* qui changent la structure de la phrase impersonnelle, à savoir l'introduction de *il* et celle de *de*, c'est-à-dire l'intro-

1. Voici la phrase que j'omets dans le texte : « Dès l'origine, ad exprime la proximité dans l'espace et la direction d'un mouvement vers quelque chose, puis le point d'aboutissement d'une extension ou d'un mouvement, et c'est là aussi sa signification essentielle devant l'infinitif, qui par là restreint le domaine de l'activité du sujet et précise le but de l'action ».

2. Dans *Il est temps de partir !* On voit que cette conception de *de* mène loin !

3. L'auteur veut dire, sans doute : le sens de « proximité dans l'espace » ; voir plus haut.

duction d'un pronom qui « a la fonction purement formelle de remplir la place occupée par le sujet pronominal près des verbes personnels »[1], et d'une préposition peut-être déjà vide au moment où elle commence à s'introduire dans les constructions infinitives en question.

Voici encore un curieux passage où M. Eringa applique sa méthode historique. Il explique la construction : *Il fait bon demeurer* par... facere avec un double accusatif. Le point de départ serait une construction comme celle-ci : *Xenophon facit Socratem disputantem.* Seconde étape : *Hoc telum me flere facit*, où « l'infinitif est à considérer comme le complément prédicatif du régime direct ». Passant ensuite aux constructions du vieux français, il relève une difficulté[2] : « dans le type de phrase qui nous occupe — abstraction faite de l'emploi impersonnel du verbe[3] — les rôles sont intervertis ». Voilà qui est grave ! On trouve partout, en effet, la construction : *verbe impersonnel + adjectif + infinitif.* « Cet ordre de mots ne répond pas à la logique » ; lisez : «... ne répond pas à mon essai d'interprétation ». Alors, sans ombre de preuve, M. Eringa nous offre cette « explication », qui arrange tout, évidemment : « C'est que, ici comme partout en vieux français, le sentiment plutôt que la raison détermine la succession des mots dans la phrase » (p. 124). — C'est ainsi que l'on se tire d'affaire, lorsque l'histoire *contredit* nettement une hypothèse préconçue. Voilà la méthode « historique » de M. Eringa, qui ose traiter les autres essais d'explication de ces constructions, sans même les discuter[4], d' « hypothèses plus ou moins arbitraires de contamination et de recomposition, instruments trop dociles entre les mains des grammairiens philosophes » ! Que ce dédain est donc déplacé !

*
* *

Nous avons vu ce que M. Eringa appelle une méthode « historique », et nous avons reconnu dans l'idée qu'il en a l'une des causes

1. P. 112, à propos de *il faut.*
2. Il y en a d'autres !
3. Petit détail, évidemment !
4. P. ex., les essais d'explication de Tobler et de M. Kjellmann.

qui font que ses analyses synchroniques sont si souvent erronées. Nous nous en tiendrons là [1] et nous conclurons.

La méthode de M. Eringa a-t-elle réussi à « rendre compte d'un certain nombre de phénomènes grammaticaux que le raisonnement pur s'efforce inutilement d'élucider » ? Il me semble qu'aucun des résultats obtenus ne nous invite à rien changer à nos méthodes modernes en matière de syntaxe [2]. La méthode de M. Eringa a-t-elle su « préciser » le sens des morphèmes et du sémantème qui constituent les éléments essentiels de la phrase infinitive ? Non seulement elle n'a pas réussi à en « préciser » le sens, mais elle n'a même pas réussi à en déterminer la fonction essentielle. En un mot : les développements de M. Eringa s'appuient sur un certain nombre d'erreurs fondamentales. Ces erreurs s'expliquent surtout par :

a) la méconnaissance du fait qu'un signe syntaxique comme *de* devant l'infinitif n'a pas toujours une fonction logique, même là où il s'introduit pour la première fois dans un type de phrase ;

b) l'idée fantaisiste qu'un signe linguistique pourrait « transmettre » de « l'émotivité latente » à un signe voisin ;

c) une méthode historique qui ne mérite en aucune façon ce nom, puisqu'elle se contente d'affirmer ce qu'elle devrait tâcher de prouver, et qu'elle arrange les faits lorsque ceux-ci risquent de compromettre une hypothèse préconçue ;

d) la méconnaissance — d'ailleurs trop générale encore en matière de syntaxe — du fait que, pour déterminer la fonction d'un signe syntaxique *français*, il ne faut remonter ni à l'indoeuropéen, ni même au latin, mais l'étudier dans l'époque qui s'en sert et aux besoins de laquelle il répond. Peu d'études prouvent mieux que le livre de M. Eringa que la méconnaissance de cette vérité crée nécessairement des *mirages syntaxiques*.

Leiden. C. DE BOER.

1. Ainsi, je passe sous silence un certain nombre d'analyses erronées, comme aussi le fait que l'auteur confond quelquefois morphologie et syntaxe.

2. L'auteur aurait-il pensé aux méthodes purement logiques du XVIIIe siècle en parlant ici de « raisonnement pur » ? On ne peut pourtant pas admettre qu'il ignore les méthodes de la linguistique moderne au point de ne voir dans ces dernières que du « raisonnement pur » !

ÉTYMOLOGIE DU MOT *ASSIETTE* [1]

Le mot *assiette* est intéressant, et il a des dérivés très vivants, non seulement dans les parlers actuels du Nivernais, mon pays natal, mais encore dans ceux de toute la France, y compris le provençal, et jusqu'en Italie.

On ne s'occupera pas ici des différents sens du mot *assiette*, que l'on peut trouver dans les dictionnaires français.

Ce qui est sûr, c'est que ce mot signifiait, le plus souvent et primitivement, « situation », position topographique d'une ville, d'une maison, etc.

Voici quelques exemples :

XIIIe s. : *Assiete* (d'une rente), BEAUMAN., IX, 7.

XIVe s. *Pour ce que la cité estoit moult fort de murs et de asiete*, BERCHEURE. — *Et ceste maniere de tendre* (le las) *est bonne a tendre a une assiet(e) ou un faucon siet sus jour*, *Modus*, fol. 85 v°, ms. Bibl. Nat., 12399 ; ms. 1299, fol. 99 : *assięte* ; ms. 1297, fol. 84 : *asiete* [2].

XVe s. : *Le lendemain se approcha du duc de Bourgongne d'ung lieu, sur la rivière de Somme, qui s'appelle Picquigny, une assiette très forte*, COMMYNES, *Mémoires*, liv. III, c. 3. *Et fus bien emerveillé de veoir l'assiete de ceste cité* (Venise), *Ibid.*, liv. VII, c. 17. — De même, au XVe s., nous trouvons *assiette* pour indiquer « la place des convives » : *C'est l'assiete du soupper de Tanne fait à l'heure de quatre heures après midi, le XXIe jour de juing mil IIIICLXIX*

« L'*assiete* audit souppé

1. Un résumé de cet article a été donné en séance, à la *Société de Linguistique*, le 29 mai 1926, et au *Congrès des Sociétés Savantes*, réuni à la Sorbonne, le 22 avril 1927.

2. Communiqué par mon ami et collègue M. Tilander, qui prépare en ce moment une édition de *Modus*.

Premierement monseigneur le marquis de Baulde
Monseigneur de Baudevillé
Mons[r] le maistre d'ostel
Mons[r] le marquis de Rudelin
Mons[r] le juge de Besançon, etc.

« Après l'*assiete* des dessusdictz se vint seoir, au plus près de mondict seigneur le marquis de Baulde, monseigneur le duc d'Ostriche, sur le banc ou estoient assis lesdits duc et marquis... » [1].

Cette relation du souper fut sans doute écrite par un auteur inconnu qui faisait partie de la suite des commissaires bourguignons.

XVI[e] s. : *Ville bastie en une assiette bien forte*, AMIOT, *Solon*, 55. — *La ville* (de Liége) *est plus grande que Lion, et est presque en mesme assiete, la rivière de Meuse passant au milieu*, MARGUERITE DE VALOIS, *Mémoires* [2].

Littré fait venir *assiette* de situs.

Le Dictionnaire Général donne l'étymologie suivante : « substantif verbal de *asseoir*, tiré de la 3[e] pers. sing. du prés. ind., en ancien français *assiet* ».

Or, les substantifs verbaux, tirés du prés. de l'ind., sont généralement du masculin, surtout s'ils ne sont pas terminés par *-e*. C'est précisément le cas de l'ancien français *assiet*. On comprend mal comment ce masculin *assiet* serait devenu le féminin *assiette*. Comparez les masculins *achat*, de *achater*, devenu plus tard *acheter* ; *relief*, de *relever* ; *espoir*, de *espérer*, etc. [3].

Je crois que *assiette* sort du participe féminin assedita, de seditum pour sessum, au moyen du suffixe -itum très employé pour former des participes passés. On disait uendo, uend-itum, uend-ita > *vente*; findo, find-itum, find-ita > *fente*, perdo, perd-itum, perd-ita > *perte*, etc. ; on a dit sedeo, sed-itum, sed-ita, assed-ita.

1. *Relation du souper offert par le duc Sigismond d'Autriche aux commissaires Bourguignons*, Thann, 21 juin 1469, par Eugénie Droz, dans *Mélanges de Philologie et d'histoire offerts à M. Antoine Thomas par ses élèves et amis*, p. 147, Paris, Lib. ancienne Honoré Champion, 1927.

2. Voir les nombreux exemples cités par M. EDMOND HUGUET, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, p. 353-5.

3. Cf. *Les substantifs postverbaux dans la langue française*, *Romania*, XXIX, p. 440-445 (G. PARIS), et NYROP, *Gram.*, T. III, *Genre des substantifs verbaux*, p. 248, n[os] 541 et suiv.

Je n'ai pas trouvé séd-itus, mais seulement sed-iturus, qui suppose évidemment sed-itus : « Quem ad locum concurrunt populi sed-ituri et se prostraturi » [1].

Comment, du part. passé féminin assẹ̆d-ita, arriver à *assiette* ? Pour cela, il faut prouver :

1°) que lẸ̆ bref tonique s'est diphtongué avant d'être entravé, c'est-à-dire avant la chute de la voyelle posttonique ;

2°) que cette voyelle posttonique est tombée avant la sonorisation du -T-, c'est-à-dire avant que -T- aboutît à *d*.

1°) L'Ẹ̆ bref tonique s'est diphtongué, c'est-à-dire est devenu *ie*, avant d'être entravé. En effet, si nous comparons d'autres Ẹ̆ dans la même position, nous voyons la diphtongue se produire avant la chute de la voyelle posttonique : pẹ̆dica, ital. et roum. *piedica*, franç. **piedegà* > **piedege* > **piedge* > *piege* ; sẹ̆dicum (dérivé de sĕdem avec Ĕ bref d'après sẹ̆deo ; sẹ̆dīle) * *siedego* > **siedege* > **siedge* > *siège*, d'où assẹ̆d-ita > **assiedete* > **assiedte* > *assiete*.

2°) La posttonique est tombée avant la sonorisation du -T- dans **assiedete*, devenu **assiedte* > *asiete*.

En effet, si nous comparons hạbitu, plạcitu, sạpidu, nous constatons que les sourdes intervocaliques ont eu le temps de devenir sonores avant la chute de la posttonique : malehạbitu > *malạbito > *malabedo > *malabde > *malade* ; plạcitu > *plạgidu > *playedo > *plaid* ; malesạpido > *malsabedo > **malsabde* > *maussade*. Dans ces mots la posttonique est restée plus longtemps, parce qu'elle a été maintenue par A tonique précédent, *qui est une voyelle ouverte*.

Mais dans **assied(e)te* la voyelle posttonique est tombée plus vite, avant la sonorisation du T, parce que cette tonique n'était pas un A, mais une voyelle fermée. Ainsi s'expliquent : pendita > *pente* ; vendita > *vente* ; perdita > *perte* ; dēbita > *dete*. Il en est de même pour nĭtida > *net'da > *nete* ; pūtida > *put'da > *pute*, Morvan *pœt*, etc.

Dans le premier cas A tonique a maintenu la posttonique assez longtemps pour permettre au -T- intervocalique de devenir *d*; dans le second cas, la posttonique, qui n'était pas précédée d'un A, est

1. Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis ; In uita B. Augusti nouelli*, t. IV, Maii, p. 622.

tombée plus tôt, et n'a pas donné le temps au -T- intervocalique d'aboutir à *d*. Il s'est trouvé auparavant au contact d'une autre consonne, qui l'a maintenu tel, d'où : malehạbiTa > *malaDe* en face de asse diTa > *assieTe*.

Ainsi, dans hạbitu, plạcitu, sạpidu la posttonique I, devenue E, n'est pas tombée aussi vite que dans **assied(e)te*, **deb(e)te*, **net(e)de*, **put(e)de*, de sorte que, dans le premier cas les sourdes T, C, P, ont eu le temps de devenir les sonores *d, g, b* avant la chute de la pénultième, grâce à la voyelle ouverte accentuée A, qui l'a maintenue plus longtemps. C'est ainsi que le suffixe -ạticu a vu ses deux sourdes intervocaliques, placées après A tonique libre, devenir deux consonnes sonores : *-adego > **-adge* > *-age*, p. ex. dans uiạticu > *ueadego > **veadge* > *veage*, plus tard *voyage*, les sourdes T et C intervocaliques ayant eu le temps de se transformer en sonores *d* et *g*, grâce à l'A accentué, qui a conservé plus longtemps la voyelle posttonique.

Or, le participe populaire seditus, pour le classique sessus, a eu en roman une grande fortune et en particulier dans les parlers de toute la France.

Quel dommage que l'allemand Scheler n'ait pas connu les patois du Nivernais ! Il aurait trouvé l'étymologie d'*assiette*. Il l'a seulement entrevue dans son *Dictionnaire*, où il dit : « Il faudrait trouver le mot *asseter* ou *assieter*, malheureusement je ne l'ai jamais rencontré en français ». Si Scheler était venu en Morvan, il aurait entendu ce verbe dans chaque village. Aucun mot n'est plus employé. Après les souhaits de bienvenue, c'est la première expression qui sort de la bouche des Morvandiaux hospitaliers. Dans la montagne on dit, pour inviter quelqu'un à s'asseoir : *stẹ̄́ vǒ́* ; *estẹ̇ vǒ̇* ; *ă fǒ̇ vǒ́z estĕ*, « il faut vous asseoir ». A Brassy : *ϵĩtẹ́ vu*, ou bien *ĕϵĩtẹ́ vụ*, qui correspondent à des formes voisines : *sĩtẹ́ vu*, *ăsĩtẹ̇ vu*. Dans la plaine, jusqu'aux bords de la Loire et même dans le Berry et en Normandie, on dit : « sietez-vous, assietez-vous » pour « asseyez-vous », qui est français et peu employé. En Suisse romande on dit aussi *se seta* pour « s'asseoir ».

Dans la plaine nivernaise on dit un *syètô* pour « un petit siège », et dans la montagne un *ϵĩtộ*, un *éϵĩtô*.

Dans son *Glossaire du Morvan*, de Chambure fait venir *ester*, *ster*, *chiter*, *échiter* de stare « être debout », qui est justement le contraire de « être assis ». Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de cette étymologie.

En Picardie, dans la région du Marquenterre, à Vron, on dit *asit té*. Dans le Jura, à Port-Lesney, à 10 kilomètres de Salins et à 4 kilomètres de Mouchard, j'ai entendu *esté vu dõ*, ou bien *sté vu dõ*, pour *sété vu dõ*. Dans l'Aveyron, à Cassuejoul, « assieds-toi » se dit *oseté té*, et « asseyez-vous » *oseta bus*. Je sais aussi que dans les Landes, près de Dax et de Saint-Sever, au sud de l'Adour, on dit *aseit té*, tandis qu'au nord de cette même rivière on prononce *asœyt tœ*.

L'Atlas linguistique de la France n'a pas de carte du verbe « s'asseoir » pour la France du Nord, mais il y en a deux pour la France du Midi : 31e fasc. : carte B 1444 « assieds-toi », et carte B 1445 « asseyez-vous ». Les formes principales que l'on trouve pour « assieds-toi » sont : *seto té*, *seta té*, *aseta ti*, *aseta té*, *oseto té*, *aseto té*, *aset té*, *asit té*, *aeeta té*, *aceto té*, etc.

Or, toutes ces formes, ainsi que les précédentes, sont dérivées de sĕditus, assĕdita *assiette* par seditare, asseditare. Meyer-Lübke rappelle que le suffixe -itare était bien populaire en latin, car il a laissé d'assez nombreuses traces dans les langues romanes : cog-itare, roum. *cugetá*, anc. ital. *coitare*, anc. franç. *cuidier*, esp. et port. *cuidar* ; tax-itare, ital. *tastare*, anc. fr. *taster* ; tinn-itare, > *tinter* ; uan-itare > ital. *vantare*, fr. *vanter* ; sequ-itare, ital. *seguitare* ; d'où sed-itare, assed-itare, qui ont donné en ital. *assetare*, en prov. *assetar*, en fr. *seter*, *asseter*.

Ainsi, sur seditus on a créé seditare et asseditare, qui ont abouti au Centre et au Nord de la Gaule à *seter* et *asseter*, comme sur peditus (*salua reuerentia*) on a formé peditare > *peter*, devenu *ptè*, comme *seter* aboutit à *stè* et, avec un *e* prothétique, *estè*. Les formes *sieter* et *assieter*, qui sont maintenant le plus employées, sont dues à l'analogie, c'est-à-dire à l'influenee des formes toniques. On conjuguait assĕdito (je m') *assiet*, assĕditas (tu t') *assietes*, asseditat (il s') *assietet*, et ces formes ont introduit *sieter* et *assieter* à côté de *seter* et *asseter*.

En résumé, grâce aux verbes du Nivernais *seter*, *ster*, *ester*, *sieter*, *eiter*, *éeiter* er *assieter*, grâce aussi aux autres formes correspondantes des autres parlers gallo-romans et à l'ital. *assetare*, on peut affirmer que *assiette* est l'ancien participe passé féminin assedita plutôt qu'un substantif verbal sorti du présent *assiet*. On voit qu'à côté de assidere *asseoir*, son dérivé asseditare a eu une très grande fortune dans tous les parlers gallo-romans.

Paris. Chanoine Jean-Marie MEUNIER.

CONTREFAIT ET *POUACRE*

D'après tous les dictionnaires, aussi bien les dictionnaires ancien modèle (Académie, Furetière, Trévoux, Richelet) que les dictionnaires étymologiques récents (Littré, *Dictionnaire Général*, Clédat) l'adjectif *contrefait* « difforme » est le participe passé du verbe *contrefaire* « imiter ».

Quel rapport peut-on établir entre deux sens aussi différents? Tandis que Furetière et Richelet ignorent un sens « rendre difforme » du verbe *contrefaire*, l'Académie, Trévoux, Littré donnent ce sens à la suite des autres acceptions, dont ils le font implicitement dériver.

Les auteurs du *Dictionnaire Général* ont vu la nécessité de préciser davantage et indiquent de la façon suivante la filiation des sens :

1) Imiter par artifice;

2) Imiter ou reproduire d'une manière illicite;

3) Faire dévier de la forme régulière. — Spécialement au participe passé employé adjectivement.

En élargissant le sens de *contrefaire* « rendre difforme » les auteurs du *Dictionnaire Général* ont pensé pouvoir mieux expliquer le passage du sens de « imiter » à celui de « difforme ».

M. Clédat, dans son *Dictionnaire étymologique*, a cherché à fournir une explication plus complète du changement sémantique :

« *Contrefaire*, c'est proprement faire une chose en face d'une autre (par restriction, semblable à l'autre), d'où reproduire artificiellement. Le participe passé *contrefait* s'applique à la chose faite ou déformée par imitation de l'autre : *une signature contrefaite*. D'ailleurs, avec certains compléments, *contrefaire* a le sens non plus d'imiter, mais de modifier (pour qu'on ne reconnaisse pas) : *contrefaire* sa voix. Comme une chose modifiée pour en imiter une autre

est généralement enlaidie, *contrefait* a pris de bonne heure le sens de « difforme » sans aucune idée d'imitation ».

Mais cette filiation sémantique nous apparaît peu satisfaisante. Il y a un abîme entre le sens d'« imiter » et celui de « difforme » et les frêles passerelles que tentent de jeter les dictionnaires précités ne peuvent le franchir. En effet :

1) Le sens de « modifier pour imiter » (ou « pour qu'on ne reconnaisse pas ») est un sens évidemment secondaire et qui ne s'emploie que dans certaines expressions. Or nous disons bien « une voix, une signature contrefaite » (déguisée) ; nous ne pouvons dire « une voix, une signature contrefaite » (difforme). Nous avons tout autre chose dans l'esprit quand nous disons « un visage contrefait » (déguisé pour imiter ou pour qu'on ne reconnaisse pas) et « un visage contrefait » (difforme).

Dire qu'une chose modifiée pour en imiter une autre est généralement enlaidie n'est qu'un pis-aller.

2) Le verbe *contrefaire* « rendre difforme », qu'on le suppose explicitement ou non, ne nous paraît présenter que peu de réalité.

Les dictionnaires n'en donnent pas d'exemple tiré de textes et les exemples qu'ils donnent sont peu variés. *Il a eu des convulsions qui lui ont contrefait tout le visage* (Académie, Littré). *La paralysie lui a contrefait le visage* (Furetière, qui ne donne pas de verbe *contrefaire* « rendre difforme », mais indique cet exemple s. v. *contrefait*).

Ces exemples, on le voit, sont empruntés à un temps composé. Aucun lexicographe n'a écrit : *Les convulsions lui contrefont le visage* ou *lui contrefaisaient le visage*.

Le *Dictionnaire Géneral* n'est même pas allé aussi loin que les autres. Il donne seulement au passif : *Un corps contrefait par la maladie* (Littré donne aussi s. v. *contrefait : Des enfants contrefaits par le rachitisme*). Ainsi le passage sémantique d'« imiter » à « rendre difforme » ne nous a pas paru expliqué d'une manière qui emporte la conviction et l'existence même d'un verbe *contrefaire* « rendre difforme », dont *contrefait* « difforme » serait le participe pris adjectivement, ne nous a pas semblé attestée par des exemples probants. Il convient, croyons-nous, de considérer l'adjectif *contrefait* en lui-même et de le décomposer en ses éléments : *contre*, élément essentiel, et *fait*, élément accessoire.

D'où vient ce *contre*? Il est non pas le contra latin, mais le « témoin » laissé par *contrait* qui a précédé *contrefait*.

L'ancien français connaît en effet, au sens du moderne *contrefait*, un adjectif *contrait*, participe passé de *contraire* < contrahere « contracter » ; dès le latin contractus était employé au sens de « perclus, difforme » (cf. *Thesaurus* et Du Cange). Mais ce *contrait* était un mot condamné à disparaître comme toute la famille du verbe *traire*. Les derniers exemples que Godefroy donne de *contrait* sont du xv[e] siècle : un exemple de Gréban, v. 13141 (G. Paris) : Aveugles *contraictz*, ydropiques,

et un de Villon (Regrets de la Belle Heaulmière, éd. Jouaust, p. 45) :

Les bras courts et les mains *contraictes*.

Rabelais ne connaît que *contract* (Godefroy, s. v. *contrait*) qui est un latinisme.

Mais depuis le xiii[e] siècle on avait trouvé à *contrait* un suppléant qui devait triompher de lui. Pour exprimer la même idée, mais avec un terme plus viable, il s'était créé un mot *contrefait*, sur le modèle de *malfait*. L'étymologie populaire avait en effet non pas décomposé *contrait* en con et tractus, mais reconnu dans ce mot un dérivé de contra[1].

L'étymologie populaire, qui reconnaissait *contre* dans *contrait*, voyait dans « un *contrait* » « un homme fait de travers, au rebours du bon sens ». *Contrait* et *contrefait* sont fréquemment associés à *bossu*, par exemple :

Il n'ert pas nains, *contrez*, boçuz

(*Tristan*, I, 3588, Michel, *apud* Godefroy, *s. v. contrait*).

Bossu si *contrefait* ni camus si puant

1. *Contrefait*, ainsi constitué, ne pouvait être qu'adjectif, comme *malfait*, et n'était pas susceptible de remplacer *contrait* dans la fonction de substantif où il était très fréquemment employé (cf. Godefroy, *s. v. contrait*) (cf. cependant : « Tenez-vous droit, mademoiselle, vous avez l'air d'une *contrefaite* », H. Monnier, *Scènes populaires*, p. 109).

M. Gilliéron, à qui j'avais soumis ce travail, voit dans *contrefait* une formation due à un savant ou à un pseudo-savant qui aurait décomposé *contractus* en *contraactus* = *contrefait*. Les principales objections que M. Gilliéron fait à mon hypothèse sont :

1) que *contrefait* se dit uniquement des personnes, au lieu que *malfait* peut fort bien se dire des choses ;

2) que *contrefait* n'a jamais appartenu au vocabulaire proprement populaire.

(*Chastie-Musart* (XIII[e] s.), 134, éd. Jubinal in *Œuvres de Rutebœuf*, t. III, p. 386 (1875) *apud* Littré *s. v. contrefaire*, historique).

Lourt et tsouret aveugle, bossu et *contrefait*

(Jean de Meung, *Test.*, 178 (Méon) *apud* Littré, *ibid.*)

Cette hypothèse est appuyée à notre avis par une étymologie populaire analogue qui s'est exercée sur un autre composé de *traire*, nous voulons parler de *rentraire*, terme de couturière, qui a été remplacé non par *rentirer*, comme *attraire* par *attirer*, mais par *rentrer*. Ce *rentrer*, condamné par Littré et par tous les auteurs de cacologies, dictionnaires du bon langage, etc., qui foisonnent dans la première moitié du dix-neuvième siècle, est attesté déjà dans Cotgrave [1]. Il est, pour la façon dont le composé de *traire* a été interprété, l'exact parallèle de *contrait*, compris comme dérivé de *contre*.

Une fois le mot *contrefait* fabriqué et entré dans l'usage, son histoire ne pouvait s'arrêter là ; il a été par l'étymologie populaire, comme plus tard par les Académiciens et les étymologistes savants, uni à *contrefaire* « imiter », d'où action réciproque d'un mot sur l'autre et répartition de sens.

L'action de *contrefaire*, verbe, sur *contrefait*, adjectif, a donné à celui-ci dans une certaine mesure une personnalité verbale. C'est ce qui fait que les exemples de l'Académie, de Furetière, de Littré sont parfaitement admissibles ; encore plus admissibles sont l'exemple du *Dictionnaire Général* « un corps *contrefait* par la maladie » et celui de Littré « des enfants *contrefaits* par le rachitisme ». Cet emploi est attesté au XV[e] siècle dans *Perceforest*, t. I, f° 69 (cité dans l'historique de Littré) : « Si avoient en leur compagnie un chevalier moult *contrefait* de bosse ».

Mais cet état est déjà ancien. Le mouvement en ce sens semble définitivement brisé aujourd'hui. *Contrefait* est uniquement adjectif et ne saurait avoir de complément comme un participe passé. Nous avons là un exemple précieux du travail de redressement et de correction qu'accomplit sans cesse la langue sur elle-

1. D'autres suppléants sont *rentrayer* (Desgrouais, *Gasconismes corrigés*, 2[e] éd., 1814, p. 363) et au participe passé, au lieu de *rentrait*, *rentraité* (Littré), à côté de *rentré*. La phobie que les auteurs de cacologies éprouvaient à l'égard de *rentrer* allait si loin que certains (Daniel, *Récréations Grammaticales*, 2[e] édition, Paris, 1842, p. 156 ; Mulson, *Vocabulaire Langrois*, Langres, 1822, p. 78, *s. v. renler*) condamnent le bon vieux mot *renler* (des bas).

même. Ce qui a empêché la constitution d'un verbe *contrefaire* « rendre difforme », susceptible d'être conjugué à tous les modes et à tous les temps, et a refréné tous les essais tentés dans ce sens, c'est évidemment le danger de l'homonymie avec *contrefaire* « imiter ».

L'action de *contrefait* adjectif sur *contrefaire* verbe nous apparaît moins nette ; l'histoire de *contrefaire* « imiter » est extrêmement complexe. Peut-être l'existence de *contrefait* « difforme » a-t-elle contribué à donner au verbe un sens défavorable qu'il n'avait pas primitivement. Mais cette évolution a fort bien pu s'effectuer d'elle-même, par une filiation naturelle des sens (comme elle est indiquée par Littré, le *Dictionnaire Général* et M. Clédat). Plus probablement l'existence de *contrefait* adjectif a diminué la vitalité de *contrefaire* et l'a restreint, comme il est aisé de s'en rendre compte par les dictionnaires, à un certain nombre d'emplois bien déterminés qu'aucun sens général vivant ne féconde plus. Nous avons vu un des résultats de cette mutilation dans la répartition de sens que la langue moderne a faite entre *contrefait* (adjectif) « difforme » et *contrefait* (participe passé de *contrefaire*) « imité ».

Cette répartition n'existait pas au XVI[e] siècle. Louis XII pouvait écrire « un tableau où il est mal *contrefait* », c'est-à-dire mal représenté (*Lettres*, t. IV, p. 339, cité par Lacurne de Sainte-Palaye, *s. v. contrefait*).

Deux des exemples de Montaigne cités par Littré ne seraient plus reçus dans la langue moderne :

d'une part : « Ces Égyptiennes *contrefaictes* » (I, 269), c'est-à-dire ces Égyptiennes qui ne sont pas d'Égypte ;

d'autre part : « la generale police du monde où il n'y peult avoir rien de *contrefaict* » (I, 258).

Ces exemples nous montrent comment s'est effectuée la répartition : *contrefait* « difforme » ne peut se dire que des personnes, *contrefait* « imité » est restreint aux choses. C'est là en somme la répartition primitive dont le moyen français avait tenté de se dégager et à laquelle la langue est revenue pour éviter des confusions gênantes.

On pourrait objecter à notre étymologie de *contrefait* « difforme » l'existence de formes *contrafatto* en italien (attesté dans Boccace) et *contrahecho* en espagnol. Mais nous pensons que ces deux langues,

qui ont d'ailleurs gardé *contratto* et *contrecho*, ont calqué leur *contrafatto* et leur *contrahecho* sur le français *contrefait*. Les parlers rhéto-romans ne connaissent qu'un type contractus (Conradi, Pallioppi). Le roumain n'a rien qui corresponde à *contrait* ni à *contrefait*[1].

*
* *

Le mot *pouacre* offre un problème d'évolution sémantique assez curieux.

Les mots latins podagra et podager empruntés au grec ποδάγρα et ποδαγρός ont donné en a. fr. *poacre* subst. masc. et fém. « goutte » et *poacre* adj. « goutteux ».

Le *poacre* a es piez
(Wace, *Rou*, 2e p., 2190, Andresen).

Dont li va li *poacres* a ses piez descendant
(Herman, *Bible*, Richel. 20039, fo 63 vo)
(cités par Godefroy, *s. v. poacre*).

et :

Poacre, damagos e laiz
Dunt tuz a ja les pez desfaiz
(Benoit, II, 12069)
(cité par Littré, *s. v. pouacre*).

Or nous trouvons, dès le moyen âge, *poacre* subst. au sens de « gale, rogne » :

Avant par le corps vous frotez
Tant que celle *poacre* ostez
Qui a vous tient
(*Miracle d'Amis et Amille*, *Th. fr. au M. A.*, p. 260).

« A une autre espece de roigne est aussi subject ce bestail [les bêtes à laine], tres fascheuse et importune, car elle le prend au museau, l'empeschant de paistre. Les anciens François l'appelloient *poacre* »
(O. de Serres, *Th. d'Agric.*, VIII, 6e éd., 1605)
(cités par Godefroy, *s. v. poacre*).

1. Consultant, après avoir rédigé cette note, le *Dictionnaire Étymologique* de Ménage, nous avons constaté que l'étymologie que nous proposons avait déjà été indiquée par Caseneuve sous une forme assez analogue à celle de M. Gilliéron : « Or encore bien que *contractus* vienne proprement *a contractione nervorum*, je suppose que sur l'opinion qu'on eut que *contractus* était *quasi contraactus*, on en forma le mot de *contrefait* ; ce qui a de l'apparence à cause de l'ignorance et de la barbarie des siècles passés ».

De même les dérivés *poacrés* et *poacreus* signifient « infecté de plaies, d'ulcères »[1].

Poacre, substantif, ne semble pas avoir vécu au delà. *Poacre*, (*pouacre*), adjectif, a persisté et a poussé plus loin son évolution. Il n'est plus attesté à partir du XVIe siècle qu'au sens de « sale, vilain », subst. et adj.

« *Poüacre*, c'est vilain, pourri, et par conséquent oiseux, fayneant » (Nicot, 1606).

« *Poüacre* : com. snivelly, snotty, rotten, filthy; one that without respect of any presence is ever spitting, spattering, or blowing his nose ; and hence also, lither, lazie, stoathfull, idle » (Cotgrave, 1660).

« *Poüacre*, adj. de tout genre. Salope, vilain. Il est bas, et son usage le plus ordinaire est au substantif. *C'est un poüacre, c'est un vilain poüacre* » (Acad., 1694).

Au sens de « goutte » et de « goutteux » *pouacre* est remplacé au XVe et au XVIe siècle par *podagre* subst. et adj. et *podagreux* adj. (voir les ex. de Godefroy).

Comment un terme médical qui signifie « goutte » a-t-il pu passer au sens, tout différent, de « maladie répugnante » ? Comment un adjectif qui signifie « goutteux » a-t-il pu perdre complètement le souvenir de son sens premier jusqu'à signifier exclusivement « sale, dégoûtant » ? Nous ne nous représentons pas bien aujourd'hui *goutte* et *goutteux* prenant le même chemin.

La cause de cette transformation nous paraît résider dans la forme même du mot : *pouacre* évoquait infailliblement l'interjection de dégoût : *pouah*, anciennement *pouac*.

Cette interjection ne nous est attestée qu'au XVIe siècle :

> *Pouac*, vous avez vessy
> (*Farce de Calbain*, cité par le *Dictionnaire Général*).

Mais il ne nous semble pas téméraire de la supposer sensiblement plus ancienne.

Une confirmation indirecte de ce que nous avançons nous est fournie par Cotgrave (1660) : « *Pouac* Faugh ; an Interjection used

1. Voir les exemples de Godefroy. Toutefois le sens d' « ulcère » donné à *poacrise* par Godefroy qui cite uniquement l'exemple de G. Chastellain (*Chronique des ducs de Bourgogne*, V, 40, Kervyn) : « Il ne pouvait mettre pied devant autre pour les gouttes et *poacrises* de son corps » me paraît contestable.

when any filthy thing is shewed, or said », qui use du même mot *filthy* que dans la définition de *poüacre*.

Dès lors on voit clairement l'idée de « dégoût » qui s'attachait au mot *pouacre* et qui a fini par lui faire exprimer uniquement la répugnance.

Paris. G. GOUGENHEIM.

Le gérant : A. TERRACHER.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS — MCMXXVII.

PIERRE CHAMPION

LOUIS XI

LE DAUPHIN — LE ROI

2 volumes in-8° raisin de 240 et 412 pages,
avec 40 planches hors texte en héliotypie des ateliers Braun
160 francs les deux volumes ensemble

L'ouvrage sera fourni aussi sur demande cartonné toile pleine, au prix de 200 fr.

Il a été tiré 100 exemplaires sur vergé d'Arches, à 400 fr. les deux volumes ensemble.

PRINCIPAUX OUVRAGES DU MÊME AUTEUR A LA MÊME LIBRAIRIE

Les plus anciens monuments de la typographie parisienne. In-4°. (*Épuisé.*)

Guillaume de Flavy. (*Épuisé.*)

Le Manuscrit autographe des Poésies de Charles d'Orléans. In-8°, 15 fr.

Chronique martiniane. In-8°, 18 fr.

Charles d'Orléans joueur d'échecs. In-4°, 9 fr.

Le prisonnier desconforté. In-8°, 15 fr.

La Librairie de Charles d'Orléans, 1 vol. in-8° et un album in-fol., 60 fr.

Charles d'Orléans. Poésies. 2 vol. in-8°, 38 fr.

La Vie de Charles d'Orléans. (*Épuisé.*)

François Villon, sa vie et son temps. 2 vol. (*Épuisé.*) Grand prix Gobert.

Procès de condamnation de Jeanne d'Arc. 2 vol. 60 fr. ; sur hollande, 200 fr.

Les Vies anciennes d'Antoine Watteau. In-12, 6 fr.

Histoire poétique du XVe siècle. 2 vol. 120 fr.

Ronsard et son temps, 72 fr.

Ronsard et Villeroy, secrétaire du roi. In-4°, 60 fr.

Pierre de Ronsard et Amadys Jamin, leurs autographes. Contribution à l'histoire de la Société polie. In-4°, 60 fr.

Le manuscrit d'auteur du petit Jehan de Saintré. In-4°, 15 fr.

Le roi René écrivain. In-12, planches, 25 fr.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS — MCMXXVII